

La guerre de 1870-1871

PREMIERE PARTIE : DIPLOMATIE ET PLANS DE GUERRE

I. Plans de guerre des belligérants avant Sedan

La cause immédiate de la première guerre franco-allemande est bien connue. La candidature, le 21 juin 1870, du Prince allemand Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen au trône d'Espagne, vacant depuis la révolution de septembre 1868, est l'élément déclencheur de la guerre. Cette candidature reste secrète jusqu'au 2 juillet 1870, date où celle-ci est révélée à Madrid. Le 6 juillet, le Duc de Grammont, ministre des Affaires étrangères français, annonce que la France s'oppose à cette candidature. Le 12 juillet, Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen retire sa candidature selon la déclaration de son père le Prince Antoine. Le 13 juillet, alors que la France lui demande, par l'intermédiaire de son ambassadeur Benedetti envoyé auprès de lui dans la ville d'eaux d'Ems, de garantir le retrait de Léopold, le roi Guillaume de Prusse, agacé, fait confirmer la renonciation du prince, en ajoutant qu'il « n'a plus rien d'autre à dire à l'ambassadeur ». Cependant son télégramme (la dépêche d'Ems), relatant son entretien avec l'ambassadeur de France, est réécrit par Bismarck pour laisser croire à un congédiement humiliant de l'ambassadeur de manière à provoquer l'indignation des Français. Le premier ministre cherche en effet à abaisser la France dont la position diplomatique est un obstacle pour souder les États allemands et ouvrir la voie à l'unité allemande¹.

Dès le 8 juillet, le ministre de Belgique à Paris Beyens a une entrevue avec le Duc de Grammont. Ce dernier lui déclare que la France n'a pas besoin de passer par la Belgique. Mais poursuit-il, « il suffit d'un coup d'œil sur la carte pour se convaincre qu'elle a besoin d'être sûre qu'on ne pourra pas non plus passer par chez vous pour pénétrer chez elle : avez-vous la volonté et le pouvoir de défendre votre neutralité ? ». Le ministre de Belgique à Paris répond immédiatement de façon affirmative. Le Duc de Grammont déclare alors au ministre

¹ HOWARD (M.), *The Franco-Prussian War...*, p. 49-52 ; pour une synthèse récente des causes lointaines de la Guerre, voir WAVRO (Geoffrey), *The Franco-Prussian War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 16-40 ; Dépêche d'Ems modifiée par Bismarck traduite et citée par BEYENS (E.-N.), *Le Second Empire...*, II, Paris, 1924, p. 440.

belge : « Je n'en doutais point mais je devais pourtant vous le demander et en prendre acte »¹. Le 15 juillet, la France fait savoir à l'Angleterre qu'elle « respecterait la neutralité de la Belgique en toute circonstance »². Le lendemain, le chargé d'affaires français Paul de Laboulaye remet à Léopold II une lettre de Napoléon III confirmant la volonté de préserver la Belgique. « Le roi estimait que la lettre de l'empereur (...) constituait une *déclaration formelle et officielle* »³. De leur côté, les Allemands donnent quelques craintes à la Belgique car ils sont plus lents à transmettre leurs intentions. Bismarck donne une assurance orale au ministre de Belgique Nothomb le 17 juillet, soit deux jours seulement avant la déclaration de guerre de la France⁴. Les assurances écrites de la Confédération d'Allemagne du Nord sont transmises à Bruxelles par son ministre Balan le 21 novembre. Il est spécifié à la Belgique que la Confédération d'Allemagne du Nord respectera la neutralité belge à condition qu'elle soit respectée par la France⁵. Nothomb reçoit l'ordre de demander à Berlin certaines modifications de forme à la note allemande dans le but d'obtenir une parfaite concordance entre les déclarations obtenues et les traités garantissant la Belgique. Bismarck s'empresse de satisfaire la demande belge :

« Monsieur le Ministre. Confirmant mes assurances verbales, j'ai l'honneur de vous donner, par écrit, la déclaration surabondante, en présence des traités en vigueur, que la Confédération du Nord, et ses alliés respecteront la neutralité de la Belgique, bien entendu qu'elle sera respectée par l'autre partie belligérante »⁶.

La Belgique est soucieuse que les déclarations des belligérants s'inscrivent dans le droit fil des traités afin d'en conserver leur pleine efficacité⁷. C'est pourquoi Beyens réclame de la part du gouvernement français une déclaration semblable. La déclaration française n'est remise au gouvernement belge que le 25 juillet. De façon curieuse, le document signé à Paris a été antidaté et porte la date du 16 juillet. En réalité, le Gouvernement belge était dans une

¹ BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 234 ; Beyens (Paris) à d'Anethan (Bruxelles), le 8 juillet 1870, MAEB, IND, I. Voir aussi la correspondance diplomatique concernant la guerre de 1870-1871, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, volume I, microfilm P. 1644.

² Lettre de l'ambassadeur britannique Lyons (Paris) à Lord Granville (Londres), le 15 juillet 1870, reproduite dans BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 234-235 ;

³ LABOULAYE (Paul de) *Souvenirs de ma mission en Belgique (1870-1871)*, in *Revue de Paris*, 45^e année, t. 2, mars-avril 1938, p. 26 ; DE LANNOY (F.), *La neutralité belge et la guerre de 1870*, in *Revue de Saint-Louis*, 26^e année, n° 1, janvier 1926, p. 8.

⁴ Nothomb (Berlin) à d'Anethan (Bruxelles), le 17 juillet 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, volume I, microfilm P. 1644.

⁵ Balan à d'Anethan, Bruxelles, le 21 juillet 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, volume I, microfilm P. 1644.

⁶ Bismarck à Nothomb, Berlin, le 22 juillet 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, volume I, microfilm P. 1644.

⁷ BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 236-237.

situation très délicate. Afin de forcer la main du chancelier allemand, il avait été demandé à Nothomb le 19 juillet de déclarer à Bismarck que la Belgique avait déjà reçu une déclaration officielle écrite de la part de la France, signée de la main du Duc de Grammont. Or, Bismarck s'était empressé d'écrire à Nothomb pour en obtenir une copie. Le 24 juillet, la direction politique belge n'a toujours pas reçu par écrit les assurances françaises, ce qui l'inquiète au plus haut point : « Je ne puis m'empêcher de faire ressortir combien nous marchons sur un terrain brûlant. (...) à moins d'antidater la lettre que de Grammont doit écrire à Beyens ; il sera facile de s'assurer par la comparaison des dates que nous avons eu celle de Bismarck avant l'autre »¹. Le 25 juillet, Bruxelles reçoit la lettre de Paris, antidatée au 16 juillet. A l'instar de la Confédération d'Allemagne du Nord, le Gouvernement français fait connaître qu'il est résolu à respecter la neutralité du territoire belge sous la condition qu'elle serait respectée par la Prusse et ses alliés².

Dès le début de la crise, la Belgique se retourne vers son garant privilégié anglais dont elle espère énormément, trop peut-être. Le 12 juillet déjà, le ministre de Belgique à Londres Beaulieu déclare à Granville que le Gouvernement Belge souhaite être tenu au courant par les Anglais du moment propice pour armer³. Le 14 juillet, Beaulieu revient à la charge auprès du secrétaire d'état aux Affaires étrangères anglais :

« Tout cela est bien noir, fis-je observer, et je pense que ce que nous avons de mieux à faire c'est de nous mettre en position de faire respecter notre neutralité. L'Empereur Napoléon nous a donné par son ministre des Affaires Etrangères des assurances tranquillissantes à cet égard. Mais jusqu'à présent la Prusse ne nous a rien dit. Je ne puis me défendre de m'inquiéter de ce silence, car le passage par la vallée de la Meuse est pour les Prussiens d'une très grande importance et la tentation de s'en emparer peut leur venir. Nous la défendrons, je vous le garantis ; mais mieux vaut encore que ce conflit, qui ferait de la Belgique le théâtre de la guerre, soit évité et le gouvernement de la Reine peut l'écarter en appelant l'attention des belligérants, si les démarches pacifiques échouent (...) »⁴.

Cependant, *au Foreign Office*, l'heure est à la prudence et à la temporisation. Alors que Léopold II cherche des appuis auprès de Victoria⁵, Lord Granville accueille froidement les

¹ Direction P, Note confidentielle, le 24 juillet 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644.

² DE LANNOY (F.), *La neutralité belge et la guerre de 1870...*, p. 11.

³ Beaulieu (Londres) à d'Anethan (Bruxelles), le 12 juillet 1870, MAEB, IND, I.

⁴ Beaulieu (Londres) à d'Anethan (Bruxelles), le 14 juillet 1870, MAEB, IND, I.

⁵ Le 17 juillet, le Roi Léopold II transmet à la Reine Victoria les mesures militaires prises en Belgique. Philippe, Comte de Flandre, fait de même deux jours plus tard. Il termine sa lettre sur une note d'espoir en la bienveillance de l'Angleterre à l'égard de la Belgique. Ces deux lettres sont reproduites dans DEMOULIN (R.), *Documents*

appels à l'aide belges. De son côté, le premier ministre britannique Gladstone s'informe auprès du *War Office* pour connaître avec quelle rapidité un corps expéditionnaire de 20.000 hommes pourrait être envoyé à Anvers. La place de guerre belge est considérée à l'époque comme le lieu privilégié de l'envoi d'une armée de secours britannique. La réponse du *War Office* n'est pas encourageante. Afin de ne pas dégarnir la défense anglaise, il faudrait songer d'abord à augmenter les effectifs de l'armée immédiatement. La mesure serait très difficile à faire passer devant le Parlement. Le *War Office* pense d'ailleurs qu'il y a peu de chance qu'une intervention soit nécessaire¹. En effet, dans les rares documents de reconnaissance anglais concernant la Belgique et le Luxembourg qui ont été conservés dans les archives du *War Office*, figure un document daté du 18 juillet 1870. Il semble avoir été élaboré à la suite de la démarche de Gladstone. L'étude de reconnaissance inventorie les principales routes stratégiques conduisant depuis la frontière franco-prussienne vers Paris. Le document ne croit pas à une attaque massive par la Belgique :

« La ligne s'étendant de Trêves vers le Rhin par Saarlouis et Sarrebruck est la base naturelle d'une armée prussienne désirant s'avancer sur Paris, les dépôts de guerre se trouvant à Mayence, Cologne et Coblenze. On dit que les Prussiens ont l'intention de se concentrer à Konz ; la rumeur a l'apparence de la réalité. Konz est une petite ville située à courte distance du sud de Trêves ; les lignes de chemins de fer en provenance de Luxembourg, Trêves et Sarrebruck se rencontrent là-bas. Qui plus est, elle semble être une bonne position pour l'offensive et la défensive (...) Une force prussienne basée là-bas menacerait sérieusement les communications d'une armée française s'avançant à l'est de Metz et conviendrait bien également comme point de départ pour une offensive sur Reims et Paris »².

Le rapport de reconnaissance attache principalement de l'importance à la position stratégique du Luxembourg et à son ancienne place de guerre dont la valeur est loin d'être obsolète selon l'officier anglais. L'intérêt des lignes de chemin de fer y est souligné :

« Celui qui possède Luxembourg est le maître de la basse vallée de la Saar qui croise à angle droit la ligne Mayence – Kaiserlautern – Metz ; c'est aussi le point où quatre lignes de chemins de fer se rencontrent. L'importance de Luxembourg a naturellement beaucoup diminué depuis que la place a été démantelée (...) [Cependant] Je n'ai aucune information sûre sur le niveau de destruction des fortifications luxembourgeoises ; il est fort probable que la place peut être placée rapidement dans

inédits sur la crise internationale de 1870, in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 1957, CXXII, p. 139-147.

¹ THOMAS (Daniel H.), *The Guarantee...*, p. 278 ; ID., *The Use of the Scheldt...*, p. 451-452.

² BARING (E.) (Lieut. R.A.) (Topographical Staff), *Principal Roads leading from the French and Prussian Frontier to Paris*, 18 juillet 1870, NA-UK, WO 33/21A, pièce n° 423.

un état de défense qui la rendrait formidable. Les opérations de siège y seraient menées avec difficultés en raison de la nature rocheuse du terrain »¹.

La Belgique est évoquée uniquement à la fin du rapport. Le territoire belge ne suscite de l'officier anglais qu'une phrase laconique : « Il est inutile de préciser qu'une armée d'invasion auxiliaire s'avancant depuis la frontière belge aurait pour effet concret de distraire une partie de l'armée française de la défense des vallées de la Marne et de la Seine »².

Malgré le peu de risques pour ses frontières, du moins au début de la crise, la Belgique manifeste une politique de défense très volontariste. Dès le 11 juillet, le ministre de la Guerre, le lieutenant-général Guillaume, a « décidé que tous les officiers qui se trouvent actuellement en congé, pour tous autres motifs que pour motifs de santé, rejoindront immédiatement leurs garnisons respectives »³. Le 12 juillet, vingt et un détachements du Génie sont envoyés depuis Anvers aux extrémités du pays pour couper au besoin toutes les lignes de chemins de fer qui pourraient être utilisées par l'ennemi. Chaque chef de détachement reçoit avant son départ d'Anvers, des instructions détaillées pour l'exécution du travail dont il est chargé⁴. Le 15 juillet, la mobilisation est enclenchée. Les classes de 1867, 1868 et 1869 sont précisément sous les armes et les classes de 1863 et 1865 [célibataires seulement] effectuent un rappel au camp de Beverloo »⁵. Les ordres de rappel sont expédiés le 15 pour les hommes mariés de 1863 et 1865 et pour tous les hommes de 1864 et 1866. Le 17 juillet, le quartier général royal est établi au local de l'Ecole Royale Militaire rue de Namur. Le même jour, un nouvel arrêté royal appelle sous les armes les classes de 1861 et 1862 (sauf les mariés). Le 18, les ordres de rappel sont expédiés pour ces deux classes. On appelle aussi le contingent de réserve de la classe de 1869 et enfin la classe de 1870 est appelée sous les armes le 20 juillet. Les recrues de 1870 auraient normalement dû commencer leur service en octobre mais le 25 juillet, elles avaient rejoint leurs dépôts respectifs. La classe de 1870 n'avait encore jamais été appelée sous les armes et n'avait donc encore reçu aucune instruction militaire⁶. Le ministre

¹ *Ibidem.*

² *Ibidem.*

³ Lettre du Ministre de la Guerre à toutes les autorités militaires, le 11 juillet 1870, MRA, *Fonds 1870-71*, 1, *Généralités*.

⁴ MRA, Fonds 1870-1871, 33, *Rapport du ministre de la Guerre sur la mobilisation de 1870* (présenté à la Chambre des Représentants le 31 mars 1871). Sur le dispositif d'interruption des chemins de fer belges, voir *infra*.

⁵ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870 face à la crise de Sedan*, in *Revue internationale d'histoire militaire*, t. 20, 1959, p. 608.

⁶ DEBUSSCHERE (S.), *Het Belgisch leger gedurende de Frans-Duitse oorlog (1870-1871) in de Belgische pers*, Ecole Royale Militaire, Bruxelles, 1989, p. 37 ; BRUNEL (Nicolas), *La Belgique pendant le conflit franco-*

britannique à Bruxelles Lumley s'alarme quelque peu du dispositif militaire belge très entreprenant. Le 17 juillet, il envoie à Granville un rapport de renseignements à propos des travaux du Génie belge sur la ligne de la Vesdre, travaux destinés à l'interrompre en cas de passage des Prussiens. Il signale également qu'un officier belge a commis une erreur grave en coupant la ligne de chemin de fer à hauteur de Tournai (viaduc de Blandain). L'officier belge sera lourdement sanctionné¹, d'autant plus que la presse française interprète cet incident comme un acte d'hostilité de la part de la Belgique². Il est manifeste que la Belgique n'entend pas se cantonner à un repli prudent de son armée dans le réduit national anversois. Dans une circulaire ministérielle du 21 juillet envoyée à tous ses agents diplomatiques chargés de la communiquer aux gouvernements concernés, Bruxelles manifeste son intention de faire respecter scrupuleusement sa neutralité. Il ne s'agit pas seulement pour l'armée belge de se replier dans Anvers et d'attendre le sort des armes puisque la circulaire indique clairement une volonté belge d'interdire l'usage de la totalité des voies de communication belges : « (...) nous gardons avec toutes nos forces les routes qui empruntent notre territoire, tenus d'honneur que nous sommes de n'en permettre l'usage à aucune des forces belligérantes »³. Mais, en l'absence d'alarmes sérieuses sur le plan diplomatique et militaire, Granville demande à Lumley le 20 juillet de recommander à la Belgique la plus grande réserve : « La meilleure politique est probablement à l'heure actuelle de rester aussi tranquille que possible. Ne pas poser des questions inutiles ou se plaindre sauf si cela est absolument nécessaire. Le calme pour le moment est l'attitude la plus digne et la plus efficace pour toutes les Puissances neutres, grandes ou petites. Ce qui n'exclut pas une observation vigilante des événements »⁴. Le Gouvernement anglais transmet également une preuve nouvelle des intentions pacifiques de la France à l'égard de la Belgique. Dans une conversation entre l'ambassadeur d'Angleterre et le Duc de Gramont le 15 juillet, ce dernier aurait dit « qu'en ce qui concerne la France, il était parfaitement inutile pour la Belgique de surveiller ses railways ou de faire aucune dépense pour se protéger...Le respect de la neutralité belge serait un principe fondamental aux yeux du gouvernement français »⁵.

prussien de 1870-1871 : situation politique du pays : la mobilisation de l'armée et de sa 5ème division mobile, mémoire de licence en histoire [inédit], Louvain-la-Neuve : UCL, 2007, p. 74-75.

¹ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 17 juillet 1870, NA-UK, FO 10/306. Sur cet incident voir infra.

² Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 23 juillet 1870, NA-UK, FO 10/306

³ Circulaire du 21 juillet 1870 envoyée à tous les agents diplomatiques, MAEB, IND, I.

⁴ Granville (Londres) à Lumley (Bruxelles), le 20 juillet 1870, lettre reproduite dans DEMOULIN (Robert), *Documents inédits...*, p. 143.

⁵ DE LANNOY (F.), *La neutralité belge et la guerre de 1870...*, p. 9 ; THOMAS (Daniel H.), *The Guarantee...*, p. 278.

Malgré la stricte neutralité belge, le gouvernement français reste suspicieux et se plaint à plusieurs reprises auprès de Bruxelles. Quelques jours après le début des hostilités, le chargé d'affaires français dénonce le fait qu'une partie de l'armée prussienne est stationnée le long de la frontière belgo-luxembourgeoise et qu'elle pourrait écorner une partie du territoire belge. Il craint que l'armée belge ne soit stationnée trop loin de la frontière pour empêcher un tel mouvement de se réaliser dans le Luxembourg. Selon un commentaire stratégique de l'ambassadeur anglais, un tel mouvement de l'armée prussienne lui paraît hautement improbable ; Lumley pense que de petites unités allemandes ne pourraient s'aventurer à prendre à revers une armée française composée de 300.000 hommes¹. Début août, Paris fait savoir au Gouvernement belge que des officiers prussiens déguisés se trouveraient en Belgique sur divers points de la frontière française et y feraient des études stratégiques². Le Gouvernement belge répond en retour que si cela s'avère exact, la Belgique prendra les dispositions nécessaires ; aucun incident ne vient confirmer les plaintes françaises³. Il faut noter, à la décharge de la France, que presque aucun soldat français n'est stationné le long de la frontière belge depuis Givet jusqu'à la mer du Nord. Lumley déclare naïvement que ce dispositif militaire démontrerait que la France, malgré quelques réclamations anecdotiques, « est très confiante dans la capacité de la Belgique à défendre elle-même sa neutralité »⁴. Nous ajouterons que si la France est « confiante », elle est surtout prisonnière de l'impréparation de son plan de guerre et qu'elle est par conséquent très intéressée que sa confiance en la neutralité belge ne soit pas démentie sur le terrain.

Les rumeurs de franchissement des frontières belges ne sont pas de nature à modifier la politique prudente du cabinet Gladstone. En revanche, la publication dans le *Times* le 24 juillet 1870 du Traité Benedetti fait l'effet d'une bombe dans l'opinion publique anglaise. Gladstone est interpellé à la Chambre des Communes par l'opposition menée avec force par Disraeli qui réclame que des mesures effectives soient prises pour protéger l'intégrité de la Belgique. Son discours aux accents géopolitiques marqués est enregistré avec satisfaction à Bruxelles :

¹ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 28 juillet 1870, NA-UK, FO 10/306.

² Beyens (Paris) à d'Anethan (Bruxelles), le 2 août 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644.

³ D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 3 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 132 : internés français. Malgré son intitulé, ce dossier contient des rapports sur d'autres sujets liés à la neutralité belge.

⁴ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 31 juillet 1870, NA-UK, FO 10/306.

« Ce fut, disait-il, un principe permanent de la politique de ce pays que l'intérêt de l'Angleterre exige que les contrées situées le long de la côte du continent, de Dunkerque et Ostende jusqu'aux îles de la mer du Nord fussent possédées par des Etats libres et prospères... que ces contrées n'appartinissent pas à une grande Puissance militaire qui par les conditions de son existence, doit tendre à exercer une influence prépondérante en Europe¹. »

La mise en scène médiatique orchestrée par Bismarck a été finement jouée. La publicité faite autour de la politique de compensation trouble de la France depuis 1866, politique largement instrumentalisée par le chancelier faut-il le rappeler, est de nature à rompre le splendide isolement anglais². Les demandes belges couplées à la pression de l'opinion publique britannique aboutissent en définitive à l'élaboration d'un traité de garantie sous les auspices du *Foreign Office*. Cependant, l'Angleterre ne se prononce pas pour autant en faveur de l'Allemagne comme l'aurait espéré Bismarck et conserve de son côté une stricte neutralité. Le traité stipule qu'en cas de violation du territoire belge par un des belligérants, l'autre s'engage à faire respecter la neutralité belge par la force avec le concours des forces militaires et navales anglaises. Il est bien stipulé que ce traité n'affaiblira en rien la garantie européenne de 1839. L'Allemagne signe le traité le 9 août et la France le 11³.

Cette garantie anglaise consolide indubitablement la neutralité du territoire belge. Elle est accueillie avec joie et soulagement à Bruxelles⁴ même si en réalité, la neutralité belge n'était pas vraiment menacée comme le révèlent les plans de guerre des deux Puissances. Depuis l'affaire du Luxembourg de 1867, aucun des mémoires militaires connus réalisés par Moltke n'envisage sérieusement le passage des troupes allemandes par la Belgique au début de la guerre. En juillet 1870, les projets détaillés de concentration de toutes les forces allemandes dans le cas d'une guerre avec la France, la formation et la composition des diverses armées, c'est-à-dire le point de départ de toute opération ultérieure, se trouvent exposés dans un

¹ DE LANNOY (F.), *La neutralité belge et la guerre de 1870...*, p. 18.

² BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 240-247. La réaction de l'opinion anglaise et les pressions parlementaires exercées sur le gouvernement Gladstone sont traitées longuement dans THOMAS (D.H.), *The Guarantee...*, p. 280-290.

³ BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 246-247.

⁴ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 9 août 1870, NA-UK, FO 10/306 ; Voir aussi la lettre de Léopold II à Gladstone, Bruxelles, le 10 août 1870, reproduite dans DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 176-177. Même l'ambassadeur retraité Sylvain Van de Weyer ne peut cacher son émotion : « Votre Majesté daignera-t-elle me permettre de déposer à ses pieds l'expression d'une patriotique et profonde reconnaissance ? Je la trace d'une main tremblante de joie et d'émotion... » Sylvain Van de Weyer à Victoria, New Lodge, Windsor Forest, le 9 août 1870, lettre reproduite dans DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 175-176.

mémoire rédigé par l'Etat-major prussien au cours de l'hiver de 1868-1869¹. Dans ce mémoire, si Moltke conserve prudemment à l'esprit l'éventualité d'un passage français par la Belgique, le général prussien n'attribue pas non plus à la France l'intention de violer la neutralité belge. Si elle s'avisait de le faire, il serait inutile de modifier la concentration allemande puisque les troupes situées au sud de la Moselle menaceraient les lignes de communications françaises étirées à travers la Belgique².

En 1870, l'objectif de campagne allemand n'est pas proprement territorial. Il s'agit surtout de vaincre l'armée française où qu'elle soit. Il est convenu que la tactique allemande consistera à harceler l'ennemi dans ses moindres retranchements en concentrant au maximum les forces allemandes pour disposer dans chaque bataille de la supériorité numérique. Il serait complètement vain selon Moltke de prévoir les moindres mouvements au-delà des premiers combats. Seule la marche des troupes jusqu'à la frontière française a donc été réglée dans ses moindres détails dans un mémoire du Grand Etat-major prussien approuvé par le Roi. Selon le lieutenant-colonel Verdy du Vernois, attaché à l'Etat-major prussien³, les moindres dispositifs de ce plan étaient dans les cartons depuis longtemps ; il ne reste aux différents services concernés qu'à dater les documents de mobilisation⁴. Conformément à ce « plan de campagne », le dispositif allemand comprend trois armées distinctes. La manière dont ces différentes armées sont formées dépend de la mission qui leur est assignée et de la direction des différentes lignes de chemin de fer. A l'aile droite, la première armée est constituée des VIIe et VIIIe corps et d'une division de cavalerie. Sous les ordres du général Steinmetz, elle compte un effectif d'environ 60.000 hommes et doit se concentrer aux environs de Wittlich.

¹ Section Historique du Grand État-major prussien, *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, traduction par le capitaine E. Costa de Serda de l'Etat-major français, Première Partie : *Histoire de la guerre jusqu'à la chute de l'Empire*, 1^{er} livraison : *événements du mois de juillet*, Berlin, Mittler ; Paris, Dumaine ; Bruxelles, Muquardt, 1872, p. 71 et p. 80.

² Mémoire rédigé au cours de l'hiver 1868-1869, remanié à plusieurs reprises jusqu'en juillet 1870, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 18, p. 162. Pour plus de précisions sur les mémoires et écrits de Moltke, voir supra notre partie consacrée aux réflexions stratégiques formulées au lendemain de la crise du Luxembourg.

³ Julius Adrian Friedrich Wilhelm von Verdy du Vernois (1832-1910), général allemand et officier d'Etat-major. Appointé au grade de capitaine en 1861 au département topographique du Grand Etat-major prussien où il gravit tous les échelons jusqu'au grade de général-major en 1877. Directeur du département de la Guerre en 1879. Lieutenant-général en 1881, gouverneur de Strasbourg en 1883, général en 1888 et enfin ministre de la Guerre de 1889 à 1890. VERDY DU VERNONIS (J. von) (général), *Im grossen Hauptquartier 1870-1871, Persönliche Erinnerungen*, Berlin, Mittler, 1895. Une traduction anglaise existe : VERDY DU VERNONIS (J. von) (général), *With the Royal Headquarters in 1870-1871*, edited by Capt. Walter H. James, Londres, Kegan Paul, Trench, Trübner & Co., 1897.

⁴ « Notre mobilisation est préparée dans ses moindres détails. Six lignes ferrées peuvent servir à transporter les troupes dans la région entre Rhin et Moselle. Les tableaux de transport permettant à chaque unité de connaître le jour et l'heure de son départ et de son arrivée sont tout prêts ». Mémoire rédigé au cours de l'hiver 1868-1869, remanié à plusieurs reprises jusqu'en juillet 1870, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 18, p. 159.

Au centre, la deuxième armée est constituée de deux divisions de cavalerie, des III^e, IV^e, X^e corps et du Corps de la Garde. Sous le commandement du Prince Frédéric-Charles, elle compte un effectif d'environ 134.000 hommes et doit se réunir aux alentours de Hombourg et de Neunkirchen. A l'aile gauche, la troisième armée est constituée d'une division de cavalerie, des V^e et XI^e corps prussiens, des I^{er} et II^e corps bavarois, des divisions wurtembourgeoise et badoise. Sous les ordres du Prince royal de Prusse, elle compte un effectif d'environ 130.000 hommes et doit se concentrer dans la région de Landau – Rastadt. Destinée à renforcer la deuxième armée, une réserve formée des IX et XII^e corps, est postée en avant de Mayence. Eu égard aux capacités de transport des chemins de fer allemands, les I^{er}, II^e et VI^e corps (soit 100.000 hommes) restent en arrière et ne seront envoyés au front que le vingt et unième jour de la mobilisation. Mais cette masse arrière est susceptible d'être employée contre l'Autriche si cette dernière puissance s'allie à la France. Enfin, la 17^e division et diverses unités de *Landwehr* sont employées pour la défense des côtes. Les deux premières armées concentrées face à la Saar ont un rôle essentiellement offensif tandis que la troisième armée est destinée à protéger l'Allemagne du Sud. En cas de retraite ou de passivité française en Alsace, elle contribuera à l'offensive générale¹.

Même s'il ne prévoit pas l'ensemble des opérations, Moltke adopte une stratégie résolument offensive. Il souhaite couper les Français de leurs ressources abondantes du midi et les acculer à leur frontière nord, quitte à les poursuivre en Belgique pour obtenir leur reddition². Selon le lieutenant-colonel Verdy du Vernois « en raison de sa position géographique, le territoire allemand de la rive gauche du Rhin, la Prusse Rhénane et le Palatinat bavarois s'enfonçant loin dans la France, semblait au général [Moltke] le lieu le plus approprié pour concentrer nos forces. Une percée y était possible dans chaque direction, même si les Français ne respectaient pas la neutralité de la Belgique et marchaient à travers ce pays »³. Cette stratégie offensive, ne dédaignant pas la poursuite du belligérant en territoire neutre, mûrissait dans l'esprit de Moltke depuis longtemps puisqu'il s'en était confié à l'historien militaire allemand Théodore von Bernhardt au printemps 1869 :

« Nous trouverons l'armée ennemie et nous la combattons (...) si l'armée ennemie pénètre en Belgique, alors nous irons la chercher là-bas ; reste-t-elle sur l'axe Metz-

¹ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870* ; par le maréchal Comte de Moltke, chef du grand état major ; édition française par E. Jaeglé, professeur à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, Paris, Le Soudier, 1891, p. 8-10 ; VERDY DU VERNONIS (J. von), *With the Royal Headquarters...*, p. 3-15.

² MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 10.

³ VERDY DU VERNONIS (J.von), *With the Royal Headquarters...*, p. 11.

Thionville, alors il faut provoquer le combat décisif dès les premiers jours de la campagne »¹.

Du côté français, depuis 1866, un certain nombre d'études relatives à une invasion de l'Allemagne sont réalisées par des officiers d'Etat-major. Un mémoire du général Frossard, publié après l'affaire du Luxembourg trace les grandes lignes défensives et offensives d'une guerre avec l'Allemagne² ; le colonel Lewal directeur des renseignements au dépôt de la Guerre tandis que l'Empereur s'attèle à fixer le contingent idéal de l'armée française dans une longue étude de huit mois achevée le 2 janvier 1868³. Tous les travaux connus ou inconnus restent cependant dans les cartons ; aucun des objectifs stratégiques exposés par leurs auteurs ne semble avoir influencé une réorganisation de l'armée française digne de ce nom⁴. Tout au plus le mémoire du général Frossard a-t-il orienté certains mouvements de l'armée française lors de la campagne désastreuse de 1870⁵.

Le plan de campagne de 1870 a-t-il d'ailleurs jamais existé ? Ce qui tenait lieu de plan de campagne français a fait l'objet de plusieurs changements au cours des mois précédant le conflit. Un premier plan est élaboré à partir d'avril, suite à la promesse d'alliance autrichienne de l'Archiduc Albert. Les idées générales de l'Archiduc sont exposées le 19 mai 1870 aux généraux Frossard, Jarras et Lebrun ainsi qu'au maréchal Le Bœuf. Le plan est ambitieux car il prévoit une action conjointe des armées française, autrichienne et italienne en Allemagne du sud, afin de détacher les Etats du Sud de la Confédération du Nord. Une fois leur jonction accomplie, les trois armées alliées lanceront une grande marche sur Berlin par Leipzig comme Napoléon en 1806. Afin de tromper leur adversaire, les Français doivent constituer deux armées : une armée de Lorraine destinée à retenir le maximum de Prussiens sur la rive gauche du Rhin en poussant même l'offensive au-delà de la Sarre vers Mayence pendant que la Grande armée française franchira le Rhin vraisemblablement à Strasbourg pour aller donner la

¹ BERNHARDI (Theodor von), *Aus dem Leben Theodor von Bernhardis*, VIII. *Zwischen zwei Kriegen, Tagebuchblätter aus den Jahren 1867 bis 1869*, Leipzig, S. Hirzel, 1901, p. 415 ; MOLTKE (Helmuth von), *AW*, I, p. 74.

² FROSSARD (Charles Auguste) (général), *Mémoire militaire rédigé en vue d'une guerre avec l'Allemagne (mai 1867)*, in *Revue militaire*, rédigée à l'Etat-major de l'armée, IIe partie : Archives historiques, IIe année, deuxième volume : *juillet-décembre 1900*, Paris, Chapelot, p. 728-764.

³ Ce document est tiré à cent exemplaires et s'intitule : « Composition des Armées en 1868 ». BONAPARTE (Louis-Napoléon), *Les forces militaires de la France en 1870*, Paris, Amyot, 1872. Pour nos analyses des conceptions stratégiques françaises avant la guerre de 1870, voir supra.

⁴ PALAT (Barthélémy-Edmond) (général), *Histoire de la Guerre franco-allemande...*, II, p. 199.

⁵ DERRECAGAIX (Victor Bernard) (colonel d'infanterie breveté, commandant en second de l'Ecole supérieure de Guerre, Paris), *Modern War*, traduction de C.W. Foster, Part I : *Strategy*, Washington, James J. Chapman, 1888, p. 354.

main à ses alliés en Allemagne du sud. La flotte française doit également débarquer un corps de troupes sur la côte de la Baltique. Mais les adversaires de la Prusse se bercent de douces illusions. Le principal écueil d'un pareil plan réside effectivement dans la lenteur des mobilisations autrichienne et italienne, sans compter la surestimation de la France de ses propres capacités à mobiliser plus rapidement que les Prussiens. En raison de leur carence en matière de réseau ferroviaire, les Autrichiens ne pouvaient entrer en campagne que six semaines après les Français et les Italiens éprouvaient les mêmes difficultés. Cet écart chronologique conséquent laisse largement le temps aux Prussiens, supérieurs en nombre, de vaincre la France. Le plan austro-italo-français est donc largement compromis. Il repose d'ailleurs sur une alliance politique purement verbale qui ne résistera pas aux événements de juillet 1870¹. Sans compter le fait que Moltke lui-même avait anticipé la manœuvre française qui était inscrite dans le réseau ferroviaire du pays² et connaissait bien la lenteur de la mobilisation autrichienne³. Après le 6 juillet 1870, les événements se précipitent et obligent Napoléon à adopter les grandes lignes du projet de l'archiduc Albert et du général Lebrun, légèrement modifiées par la formation d'une troisième armée à Châlons et de deux corps de réserve à Lyon et à Toulouse⁴. Mais l'alliance autrichienne tant espérée n'arrive pas et oblige Napoléon à revoir une dernière fois sa copie lorsque le conflit éclate, sans que l'Empereur ne

¹ PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la guerre franco-allemande de 1870-1871*, Paris, Berger-Levrault, 1893-1908, I, p. 352-353 et II, p. 203 ; DERRECAGAIX (Victor Bernard), *Modern War...*, p. 355 ; LEBRUN (général), *Souvenirs...*, p. 69-84 ; JARRAS (général), *Souvenirs...*, p. 40-51.

² Même s'il reconnaît une grande rapidité au réseau français, Moltke a repéré qu'il conduit de facto à la formation de deux armées lorsque les lignes sont exploitées à plein rendement : « Si les Français veulent utiliser complètement leur réseau ferré, ils sont obligés de se concentrer, autour de Metz et de Strasbourg, en deux masses séparées par les Vosges, nous donnant de prime abord l'avantage de la ligne d'opérations intérieure ». Mémoire de 1868, remanié en janvier et mars 1869, Berlin, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 16, p. 129. Une réflexion quasi identique mot pour mot se trouve dans un mémoire postérieur rédigé par Moltke au cours de l'année 1869 et remanié jusqu'à la veille de la guerre. Dans cet ultime mémoire, Moltke devine les grandes caractéristiques du plan français et prévoit même la supériorité numérique de l'armée de Lorraine par rapport à l'armée d'Alsace : « Nous pouvons donc admettre avec vraisemblance que les Français effectueront leur première concentration sur la ligne Metz, Strasbourg pour pousser vers le Main en tournant notre solide front du Rhin. Ils chercheront à séparer l'Allemagne du Nord de l'Allemagne du Sud, à conclure un accommodement avec cette dernière et à en faire la base d'une offensive vers l'Elbe ». Mémoire rédigé au cours de l'hiver 1868-1869, remanié à plusieurs reprises jusqu'en juillet 1870, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 18, p. 160-161.

³ Le passage suivant rédigé en mars 1869 en témoigne. Le général prussien prophétise au passage le désastre de Sedan et la chute de Napoléon III. Il s'avère en revanche moins lucide sur le jusqu'au-boutisme français : « L'Autriche, dont les bataillons ne comptent que 100 hommes, pourra difficilement, dans le cas d'une guerre du reste inévitable, se mobiliser aussi rapidement que nous, si nous exécutons à temps cette opération. Nous pourrions donc pendant six ou huit semaines avoir complètement les coudées franches. La France n'est pas seulement l'ennemi le plus dangereux, c'est aussi l'ennemi le plus vite prêt. Si nous mettons le pied sur le sol français, la fierté française n'admettra pas que l'on attende les Autrichiens, et l'on nous attaquera de suite. Nous avons la supériorité des forces et pouvons espérer dès les premiers jours remporter une victoire. Il en résultera très probablement un changement de dynastie. Comme nous ne réclamons rien à la France, il sera peut-être possible de conclure bientôt la paix avec le nouveau gouvernement ». Mémoire de 1868, remanié en janvier et mars 1869, Berlin, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 16, p. 129.

⁴ PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, II, p. 204-205 ; DERRECAGAIX (Victor Bernard), *Modern War...*, p. 356.

s'arrête d'ailleurs à un plan bien défini. L'Empereur et ses conseillers envisagent alors de passer à une attitude plus défensive dans la Sarre, sans pousser au-delà de cette rivière et de renforcer leur dispositif de ce côté. L'idée d'une couverture centrale de la frontière est également évoquée¹. L'Empereur tentera après coup de se justifier auprès de l'opinion française en rédigeant un autre plan qui aurait été, selon lui, le véritable plan de campagne français sur base des propositions de l'Archiduc Albert². Ce plan corrigeait quelque peu les plans précédents en gonflant l'armée de Lorraine au détriment de l'armée alsacienne : 150.000 hommes à Metz, 100.000 à Strasbourg et 50.000 à Châlons. Il aurait été question de réunir les deux premières armées pour former le passage du Rhin à Maxau vers Wurzburg tandis que l'armée de Châlons aurait gardé la position de Metz-Thionville. Cependant, aucun des témoignages des généraux ne corrobore les prétentions stratégiques de l'Empereur³. Quoiqu'il en soit, ces plans décrits ci-dessus ne prévoient pas un passage par la Belgique. Si l'on en croit le mémoire défensif du général Frossard rédigé en mai 1867, la France n'aurait pas eu intérêt à violer la neutralité belge « pour le premier moment »⁴.

La mobilisation française se déroule en définitive conformément aux atermoiements stratégiques qui ont précédé le conflit. En France, règne une joyeuse anarchie que même Moltke, qui n'a pourtant guère intérêt à diminuer pour la postérité la valeur de son adversaire vaincu, souligne dans son historique de la guerre de 1870. Le général prussien explique que, contrairement à ce qu'affirme Napoléon III dans sa brochure justificative⁵, la France n'a pas pu mettre en œuvre son objectif principal à savoir la constitution d'une armée défensive à Metz et d'une armée offensive en Alsace, à cause de son réseau ferré⁶.

¹ PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, II, p. 204-205.

² [BONAPARTE (Louis-Napoléon)], *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan : campagne de 1870*, 2^e édition, par un officier attaché à l'Etat-major général, Bruxelles, J. Rozez, [1870], 1872.

³ PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, II, p. 205-207 ; « Les troupes allaient être mises en mouvement, et il était urgent de déterminer, au préalable, les points de première concentration des divisions et des corps d'armée. Il eût fallu commencer par arrêter un plan d'opérations, surtout avec la prétention que l'on avait de devancer l'ennemi et de le surprendre par un coup d'éclat. Mais je ne connus jamais ce plan, et je ne puis pas dire qu'il en ait été arrêté un ». JARRAS (général), *Souvenirs...*, p. 54.

⁴ FROSSARD (Charles Auguste) (général), *Mémoire militaire...*, p. 752. Le seul projet connu accordant quelque importance au territoire belge est un plan d'opérations établi par le colonel Lewal (chef de la section des renseignements à l'Etat-major général) qui avait examiné en 1869 la possibilité d'attaquer l'Allemagne en passant par le Grand-Duché de Luxembourg. Ce projet est également resté dans les cartons du ministère de la Guerre, SHD/DAT, 7N 1812, voir supra.

⁵ [BONAPARTE (Louis-Napoléon)], *Des causes qui ont amené la capitulation de Sedan : campagne de 1870*, 2^e édition, par un officier attaché à l'Etat-Major général, Bruxelles, J. Rozez, [1870], 1872.

⁶ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 4-6.

Si la frontière belge fut strictement respectée au début de la campagne, les risques d'un franchissement n'ont cessé d'augmenter à mesure que les combats se rapprochaient de la zone frontalière. Durant les mouvements d'août qui ont confiné à la frontière de Belgique jusqu'à l'encerclement de Sedan, l'entrée des forces françaises sur le territoire belge a été envisagée à deux reprises du côté allemand. Dans un premier temps, le 16 août, durant les heures qui ont précédé la bataille de Vionville – Mars-la-Tour. A ce moment, l'Etat-major de la deuxième armée, pas plus d'ailleurs que le Grand Quartier général, ne croient encore à la présence de troupes françaises restées sur la Moselle. Seuls le IIIe et le Xe corps s'avancent donc vers le nord contre Verdun par Gorze et Thiaucourt, tandis que le reste de la deuxième armée allemande est envoyé à l'ouest vers la vallée de la Meuse à la poursuite des corps français supposés en retraite dans cette direction. Cependant, à dix heures du matin, le IIIe corps rencontre des unités ennemies, qu'il croit isolées, se retirant dans la direction Vionville-Thionville¹. A 12H30, le capitaine von Lignitz reçoit par conséquent l'ordre suivant :

« Le IIIe corps poursuit depuis ce matin à 10 heures des troupes ennemies qui se retirent dans la direction Vionville-Thionville. Ce corps est invité à les suivre jusqu'à leur investissement dans Thionville ou à leur passage au-delà de la frontière belge »².

Cet ordre semble limiter les mouvements allemands à la frontière belge mais nous constatons qu'il entre bien dans la stratégie prussienne de forcer les unités françaises à y pénétrer. Cependant, les renseignements de l'Etat-major de la deuxième armée allemande du Prince Frédéric-Charles s'avèrent très vite erronés. Dans la suite de la journée, les avant-gardes allemandes se retrouvent rapidement aux prises avec des forces supérieures en nombre appartenant à l'armée de Metz. L'erreur commise par les officiers allemands est liée à la stratégie de Bazaine qui, contre toute attente, a préféré s'enfermer dans Metz plutôt que d'échapper à l'encerclement allemand. Une fois mis au courant de l'importance des effectifs rencontrés, le Grand Quartier général saisit la chance qui lui est offerte. Il ne s'agit plus de franchir rapidement la Meuse car « il est plus important d'abord de refouler vers le nord, en les coupant de Châlons et de Paris, la plus grande partie possible des troupes ennemies, de les poursuivre jusqu'à la frontière du Luxembourg et éventuellement sur le territoire de ce

¹ PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, V, p. 230 ; MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 45.

² Ordre dicté au capitaine von Lignitz à 12h30, cité in PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, V, p. 230.

pays »¹. Nous constatons en l'occurrence que la poursuite en territoire grand-ducal est aussi envisagée. Les combats victorieux des 16 août (Rezonville – Vionville – Mars-la-Tour) et 18 août (Gravelotte – Saint-Privat) ont forcé l'armée principale française à se retirer dans Metz. Par conséquent, il est devenu impératif que des forces allemandes plus importantes participent à l'investissement de cette place. Le commandement de l'armée d'investissement est confié au Prince Frédéric-Charles tandis qu'une quatrième armée allemande, nommée armée de la Meuse, est constituée sous les ordres du Prince Royal de Saxe².

Dans la nuit du 24 au 25 août, le Grand Quartier général constate avec stupeur, suite aux informations reçues, que l'armée reconstituée à Châlons sous le commandement de Mac-Mahon se dirige vers Vouziers. Elle a manifestement l'intention de longer la frontière belge pour aller secourir Metz³. Au départ, l'opération est jugée peu vraisemblable car l'armée de Mac-Mahon prête le flanc à un retour offensif allemand de l'armée de la Meuse, appuyée par la IIIe armée commandée par le Prince Royal de Prusse, sans compter le fait qu'elle risque d'être dangereusement acculée à la frontière belge⁴. Etant donné la lenteur de l'armée française, Mac-Mahon n'a pas le temps de traverser la Meuse et le choc a lieu à Beaumont dans la journée du 30 août. La bataille de Beaumont se solde par la déroute de l'armée française qui reflue vers Sedan. Le 30 août au soir, la situation de l'armée de Mac-Mahon apparaît plus que critique car elle risque d'être prise en tenaille par les troupes allemandes. Deux corps de l'armée de la Meuse sont chargés le lendemain de passer sur la rive droite afin d'empêcher les français de gagner Metz par Montmédy⁵. Dans son journal de guerre, le Kronprinz écrit qu'il ne comprend toujours pas la raison pour laquelle l'armée française se

¹ Quartier général (Pont-à-Mousson), le 16 août 1870, 8 heures du soir, au commandant en chef de la IIe armée (Thiaucourt), in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 171, p. 292.

² Moltke (Hauteur en avant du fort Saint-Quentin), le 19 août 1870, 11h du matin, aux commandants en chef des Ire, IIe et IIIe armées et à S.A.R. le Prince Royal de Saxe, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 183, p. 299-300 ; MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 83-84.

³ MOLTKE, *CM*, III, p. 314.

⁴ Cette véritable bravade de Mac-Mahon lui sera beaucoup reprochée après guerre, non seulement pour son caractère risqué mais aussi parce qu'elle compromettrait la défense future de Paris : « Ajoutons que cette marche si aventurée s'opère dans le voisinage immédiat de la frontière belge. D'où, un nouveau danger pour l'armée, celui d'être acculée à un territoire neutre et neutralisée à bref délai. A ce point de vue, il serait préférable de prendre une autre direction pour tenter de secourir Bazaine, celle du sud ou du sud-est, par exemple ». PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 192 ; Pour d'autres critiques, voir par exemple DERRECAGAIX (Victor Bernard), *Modern War...*, p. 289-290 ; ROUSSET (Léonce) (lieutenant-colonel de l'École supérieure de Guerre), *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, II : *L'Armée Impériale*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Montgredien, 1900, p. 161. Après la guerre, la relation faite par Moltke du mouvement de l'armée de secours continue à s'étonner du laxisme français : « Il semblerait qu'on se préoccupât moins, à l'armée française, de repousser une attaque que d'atteindre, en évitant une rencontre et sans être aperçu, Montmédy, point où devait avoir lieu la jonction projetée ». MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 92.

⁵ PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 354-464.

dirige si près de la frontière belge¹. C'est alors que Moltke envisage sérieusement la possibilité d'une continuation des hostilités sur le territoire belge : « La situation était telle qu'on entrevoyait déjà la possibilité de contraindre l'armée de Châlons à passer sur le territoire neutre de la Belgique ; aussi le gouvernement de Bruxelles fut-il invité, par voie diplomatique, à procéder, le cas échéant, au désarmement des troupes qui pénétreraient sur son territoire. Les troupes allemandes avaient pour instruction de franchir sans retard aucun la frontière si l'adversaire n'y déposait pas les armes »².

Désormais, dans les instructions transmises aux troupes allemandes figurent non seulement la volonté d'acculer les troupes françaises au territoire belge mais encore de les y poursuivre si ces dernières s'avisent de franchir la frontière. Le 30 août, à 23 heures, Moltke envoie le courrier suivant au Prince Royal de Prusse (Saint-Pierremont) et au Prince Royal de Saxe (Beaumont) :

« Quoi qu'on n'ait pas encore reçu de compte rendu indiquant en quels points les corps d'armée ont terminé le combat, il n'en est pas moins certain que partout l'ennemi s'est replié ou a été battu. Il faut demain, dès le grand matin, continuer le mouvement en avant, attaquer vigoureusement l'ennemi partout où il se trouve de ce côté de la Meuse et le refouler dans l'espace le plus étroit possible entre ce fleuve et la frontière belge. La subdivision d'armée de S.A.R. le Prince Royal de Saxe a en particulier pour mission d'empêcher l'aile gauche ennemie de s'échapper vers l'est. Il y aura lieu de faire passer, si possible, deux corps d'armée sur la rive droite de la Meuse pour attaquer l'ennemi sur ses flancs et ses derrières dans le cas où il prendrait position en face de Mouzon. La IIIe armée agira de son côté contre le front et l'aile droite des Français. Etablir sur la rive gauche le plus d'artillerie possible pour troubler les colonnes adverses qui camperaient dans la vallée de la Meuse et sur l'autre rive en aval de Mouzon. Si l'ennemi pénétrait sur le territoire belge sans être immédiatement désarmé, on devrait l'y poursuivre sans hésiter³. »

Aucun autre ordre ne sera donné par Moltke avant la bataille de Sedan⁴. Les ordres de Moltke seront transmis aux troupes le 31 au matin. Dès 7 heures du matin, l'ordre de bataille est

¹ HOHENZOLLERN (Friedrich Wilhelm von), *The War diary of the Emperor Frederick III (1870-1871)*, traduit et édité par Alfred Richard Allinson, Frederick A. Stokes Company, New-York, 1927, p. 79.

² MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 104.

³ Moltke (Quartier général, Buzancy) au commandant en chef de la IIIe armée (Saint-Pierremont) et à S.A.R. le Prince Royal de Saxe (Beaumont), le 30 août 1870, 23 heures, in MOLTKE, *CM*, III, doc n° 238, p. 334-335.

⁴ Section Historique du Grand État-major prussien, *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, traduction par le capitaine E. Costa de Serda de l'État-major français, Première Partie : *Histoire de la guerre jusqu'à la chute de l'Empire*, volume II, Berlin, Mittler ; Paris, Dumaine ; Bruxelles, Muquardt, 1875, p. 1082-1083 ; PALAT (Barthélemy-Edmond) (général), *Histoire de la guerre de 1870-1871*, VI : *Sedan, 7 août-2 septembre 1870*, Paris-Nancy, Berger-Levrault, 1907, p. 461.

transmis aux différentes composantes de l'armée allemande de la Meuse. Un avertissement utile est donné qui vient préciser l'ordre transmis par Moltke la veille :

« Si l'ennemi pénètre sur le territoire belge, sans être aussitôt désarmé, alors il faut l'y poursuivre sans tergiversations. Sinon, il faut absolument éviter de pénétrer sur le territoire belge¹. »

Concernant ce franchissement de la frontière, l'attention des commentateurs militaires s'est généralement concentrée sur l'ordre donné par le chef de l'Etat-major prussien le 30 au soir pour démontrer à tous les antimilitaristes belges la nécessité de conserver une neutralité armée². Cependant, l'ordre fameux de Moltke formulé le 30 août au soir, s'il est précisé en ces termes le 31 au matin, témoigne aussi d'une grande prudence au sein du Grand Quartier général allemand ; le franchissement de la frontière belge est loin d'être une formalité ! On y redoute vraisemblablement les complications diplomatiques avec la Belgique et sans aucun doute aussi avec l'Angleterre, surtout depuis la garantie apportée par cette puissance le 9 août 1870. Seul un geste fautif de la France, qui aurait commis l'erreur de pénétrer en premier sur le sol belge, aurait libéré Moltke de ses scrupules diplomatiques. En l'occurrence, la Prusse aurait eu beau rôle de désigner la France comme le premier agresseur.

II. Les mouvements des troupes belges

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Dès le 10 juillet 1870, alerté par les bruits de bottes à proximité de ses frontières, le Gouvernement belge envisage de prendre les premières mesures défensives³. Le 11 juillet 1870, le lieutenant général Guillaume ministre de la Guerre rappelle les officiers en congé dans leur garnison. Les arrêtés royaux du 15 juillet organisent la mise sur pied de guerre de l'armée belge⁴. Deux armées sont constituées : l'armée d'observation et l'armée d'Anvers. La première position occupée par l'armée d'observation à partir du 23 juillet est le plateau qui forme la crête de partage des bassins de l'Escaut et de la Meuse. Avec ses avant-gardes à Charleroi, à Namur et à Liège, cette position permet d'observer la frontière est et la frontière sud. Le commandement de l'armée

¹ HOHENLOHE-INGELFINGEN (Kraft Karl Prinzen zu), *Aus meinem Leben...*, IV, p. 165.

² WEIMERSKIRCH (T.), *Guerre franco-allemande de 1870-1871. Deux conférences extraites de l'histoire rédigée par la section historique du Grand Etat-major prussien*, Liège, 1876 ; WEIMERSKIRCH (T.), *L'art de la guerre. Etude de la défense nationale au point de vue politique, philosophique et militaire, dédiée à la patrie et à l'armée*, Bruxelles, Depez, 1880.

³ PV 1871, p. 75.

⁴ BRUNEL (Nicolas), *La Belgique ...*, p. 73.

d'observation est confié au général Chazal en raison de sa longue expérience militaire dans l'entourage direct des souverains. Mais au grand dam de Chazal, très jaloux de son autorité, l'armée d'observation qu'il commande est divisée en deux corps, respectivement sous les commandements du général Sapin et du Comte de Flandre, frère du Roi et inspecteur général de la cavalerie. L'armée d'Anvers est quant à elle sous le commandement du général Eenens. Le Roi, s'il délègue le commandement au général Chazal sur le terrain, entend bien conserver un contrôle maximum des opérations en entretenant une correspondance soutenue avec son général depuis le quartier général royal à Bruxelles. Léopold II est assisté dans sa tâche par le chef de l'Etat-major général le lieutenant-général Renard et le ministre de la Guerre le lieutenant-général Guillaume¹.

Début août, les défaites françaises de Wissembourg (4 août), Wörth et Forbach (6 août) rapprochent dangereusement les combats du sud-est de la Belgique. Dans ce contexte, l'armée belge opère un timide mouvement vers le sud à partir du 9 août. Une brigade de la première division dont quelques unités sont postées sur la rive gauche de la Meuse est envoyée à Namur tandis qu'un régiment est posté à Charleroi². Les mouvements des armées allemandes acculent progressivement les armées françaises à la frontière belge. Le Prince royal Frédéric-Charles de Prusse oblige l'armée Bazaine à s'enfermer dans Metz. De son côté le Prince Impérial d'Allemagne, pour couper la retraite de l'armée de Châlons du maréchal de Mac-Mahon sur Paris ou sur Metz, cherche à l'envelopper de ses deux ailes en le poussant de front pour l'acculer aux frontières belges³. Les deux armées françaises de Bazaine et Mac-Mahon sont donc susceptibles d'opérer leur jonction en passant par le territoire belge tandis que les armées allemandes pourraient désirer y accourir afin d'empêcher cette manœuvre⁴. Léopold II suggère à Chazal dans une lettre du 13 août d'envoyer une colonne de quatre mille hommes

¹ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef de l'armée belge mobilisée en 1870*, in *Revue internationale d'histoire militaire*, n° 24, 1965, p. 439-440 ; sur l'action du Roi Léopold II en 1870 voir aussi RAXHON (P.), *Léopold II, un roi déterminé face à la guerre franco-allemande de 1870*, in DUJARDIN (V.), ROSOUX (V.) et DE WILDE (Tanguy), *Léopold II. Entre génie et gêne. Politique étrangère et colonisation*, Bruxelles, Racine, 2009, p. 105-125.

² HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870 face à la crise de Sedan*, in *Revue internationale d'histoire militaire*, XX, 1959, p. 610.

³ PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la Guerre franco-allemande de 1870-1871*, V : *Rezonville et Saint-Privat*, Paris, Berger-Levrault, 1905, p. 229-230 et p. 379 ; Section Historique du Grand État-major prussien, *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, traduction par le capitaine E. Costa de Serda de l'Etat-major français, Première Partie : *Histoire de la guerre jusqu'à la chute de l'Empire*, 6^e livraison : *Bataille de Gravelotte-Saint-Privat*, Berlin, Mittler ; Paris, Dumaine ; Bruxelles, Muquardt, 1874, p. 642 ; PICARD (Ernest) (lieutenant-colonel d'artillerie) (chef de la section historique de l'Etat-major de l'armée), *1870. La Guerre en Lorraine*, II, Plon, Paris, 1911, p. 75 et p. 166 ; HOWARD (Michaël), *The Franco-Prussian War, The German Invasion of France 1870-1871*, New York, Routledge, 2001, p. 145-161.

⁴ CHAZAL (P.), *Considérations générales sur les fortifications de la Meuse, Le rôle de l'armée belge en 1870 et le système défensif d'Anvers*, Bruxelles, Lamertin, 1901, p. 8.

dans le Luxembourg pour surveiller plus étroitement les frontières. « C'est une nécessité politique » conclut Léopold II dans sa lettre à Chazal¹. En effet, il s'agit de ne pas susciter les protestations de l'Angleterre, de la France ou de la Prusse qui ont réaffirmé leur garantie quelques jours plus tôt à condition bien entendu que la Belgique fasse respecter ses frontières. L'envoi de troupes dans le Luxembourg suscite des débats sur le plan stratégique. Relayant les demandes royales, le lieutenant-général Renard transmet lui-même à Chazal une lettre aux injonctions paradoxales. D'un côté, Renard déclare que « notre devoir de neutralité nous oblige en cette occurrence de désarmer, même par la force, les bandes qui chercheraient un refuge chez nous, d'interner les sous-officiers et de ne laisser circuler les officiers qu'après leur avoir fait donner par écrit leur parole d'honneur qu'ils ne passeront pas la frontière »². D'autre part, il indique un paragraphe plus loin que « nous ne pouvons mettre nos soldats en cordon sur la frontière ni poster trop de troupes dans le Luxembourg car, plus que jamais, nous avons l'obligation de rester dans une position centrale et en communication prompte et directe avec l'Angleterre. Nous ne devons agir que par des colonnes mobiles assez éloignées de la frontière pour ne pas être surprises et pourtant néanmoins s'y poster en peu d'heures. Le but de ces colonnes mobiles n'est pas de jouer un rôle tactique mais d'exercer la surveillance militaire »³. Une note dans la marge du rapport, peut-être de la main de Chazal, indique qu'il existe une contradiction évidente entre le préambule de la lettre et ce qui suit immédiatement.

Selon le rapport du ministre d'Angleterre Lumley, informé en temps et en heures des moindres faits et gestes de l'armée belge, les quatre mille soldats belges de la brigade Cartiaux sont envoyés dans la région d'Arlon dès le 14 août afin de faire face aux combats qui ont lieu dans la région de Metz⁴. En réalité l'ordre est donné le 14 mais ces hommes sont envoyés par chemin de fer le matin du 16 août pour occuper une ligne Habay-la-Neuve, Neufchâteau, Poix, Recogne et Marche⁵. Le mouvement doit s'accompagner d'un mouvement

¹ Léopold II à Chazal, Bruxelles, le 13 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 352 ; HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 442.

² Renard à Chazal, Bruxelles, le 13 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93 : Ministère de la Guerre, correspondance.

³ *Ibidem*.

⁴ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 441-442 ; Les anglais sont très bien informés de la situation sur le terrain. Un rapport confidentiel est parvenu à Lumley dans la matinée du 14 août confirmant la manœuvre belge. Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 14 août 1870, NA-UK, FO 10/307. Léopold II informe le Baron d'Anethan (ministre des Affaires étrangères à la tête du Gouvernement) de cet envoi de troupes dans une lettre du 16 août. Lettre de Léopold II à d'Anethan, Bruxelles, le 16 août 1870, citée in LICHTERVELDE (Comte Louis de), *Léopold II...*, p. 111-112.

⁵ *Etat indiquant les transports de troupes qui devront avoir lieu le 16 août 1870 par chemin de fer*, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

vers la Meuse d'une partie de l'armée d'observation. Guillaume ne cache pas à Renard que l'envoi d'un si faible nombre d'hommes est risqué :

« On ne doit pas se dissimuler que si l'éventualité qui motive l'envoi de troupes pour le Luxembourg venait à se réaliser, ces troupes pourraient se trouver en face de forces supérieures qu'elles ne parviendraient pas à arrêter. Alors, dites vous Monsieur le Général, elles battraient en retraite vers la Meuse, sans doute ; mais, en définitive, elles n'auraient pas atteint le but que vous vous proposez, celui d'empêcher la violation de notre territoire¹. »

La faiblesse des effectifs envoyés dans le Luxembourg est voulue. Dans sa lettre à Chazal du 13 août, le Souverain belge explique qu'en raison de la garantie anglaise récemment acquise, il ne croit pas à une attaque immédiate de grande envergure mais plutôt à l'entrée en Belgique de « petites bandes », d' « hommes isolés » contre lesquels les détachements belges doivent protester². Renard s'en explique lui-même à Guillaume dans un courrier du 15 août : « La mission de la brigade détachée dans le Luxembourg n'est pas de repousser une invasion (...) mais d'y exercer une espèce de police militaire contre les hommes isolés et les bandes armées qui voudraient venir marauder ou se réfugier sur notre territoire »³.

Les défaites françaises de Rezonville (16 août) et Saint-Privat (18 août) aboutissent à un blocus rigoureux de la place forte de Metz qui confine jusqu'à la frontière luxembourgeoise toute proche. La Belgique est directement menacée. Ces événements sont immédiatement connus de Léopold II. C'est pourquoi, dès le 18 août, le Souverain belge souhaite engager plus en avant la 1^{ère} et la 2^e division du 1^{er} corps de l'armée d'observation vers Namur. Par l'intermédiaire de Renard, Léopold II suggère à Chazal le dispositif suivant : la 1^{ère} division aurait son quartier général à Namur. Les quartiers généraux de la 1^{ère} brigade et la 2^e brigade seraient respectivement cantonnés à Namur et Floreffe. Les troupes doivent être dispersées dans la région de Namur et ses environs ainsi que sur la ligne de la Sambre vers Charleroi. Le quartier général de la 2^e division serait à Ciney. La 2^e brigade de cette division appuierait la 1^{ère} brigade Cartiaux engagée dans le Luxembourg « qui reste provisoirement sur ses positions actuelles ». La 3^e division serait positionnée en aval de la Meuse à Andenne et Liège. Une

¹ Guillaume à Chazal, Bruxelles, le 15 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

² Léopold II à Chazal, Bruxelles, le 13 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 352 ; HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 442.

³ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 15 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

partie du 2^e de ligne resterait à Verviers¹. Chazal obtempère aux demandes royales dans la journée en complétant les dispositions de Léopold II : la 1^{ère} brigade de la 1^{ère} division occupera Namur et ses environs. La 2^e brigade de la 1^{ère} division occupera Floreffe et Charleroi et les villages rapprochés du chemin de fer entre Charleroi et Namur. Les lignes de chemin de fer revêtent une grande importance dans le dispositif de Chazal puisqu'il propose aussi de faire cantonner la 2^e brigade de la 2^e division à Ciney et « le long du chemin de fer de Ciney à Marche, afin de se relier à la 1^{ère} Brigade Cartiaux ». L'artillerie de cette division sera à Ciney et Marche tandis que la cavalerie couvrira le secteur entre Ciney et Dinant². D'après les ordres du Roi, le quartier général de Chazal doit être transféré le 21 août de Louvain à Namur³.

Il ne faut pas exagérer outre mesure la portée de ce mouvement vers le sud car une grande partie de l'armée belge reste positionnée plus au nord et vers le centre du pays. Dans une conversation avec l'attaché militaire français Hepp tenue plusieurs années après les faits, Chazal se vantera d'avoir rencontré les résistances de certains de ses collègues en décidant une avancée plus franche de l'armée belge au-delà de la Meuse. A l'en croire, il aurait été à la source de la décision cruciale d'envoyer tout le 1^{er} corps de l'armée d'observation dans la province la plus méridionale du pays⁴. En réalité, c'est le ministre des Affaires étrangères d'Anethan qui le premier sort de sa réserve, effrayé par les nouvelles militaires en provenance de France. Dans une lettre du 20 août 1870, il rappelle à Guillaume les instructions de son département envoyées le 6 août invitant l'armée non seulement à repousser un agresseur mais également à désarmer toutes les troupes refoulées et les individus isolés qui trouveraient refuge en Belgique afin qu'elles ne reprennent pas le combat ultérieurement. Il ne s'agit pas seulement de se protéger contre une invasion mais de ne pas exposer la Belgique aux reproches des autres Puissances⁵. Le ton employé par le Baron d'Anethan indique bien que les priorités politico-diplomatiques ne rencontrent pas nécessairement les priorités militaires. La collaboration entre les départements apparaît difficile :

¹ Renard (Bruxelles) à Chazal (Louvain), le 18 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93. Chazal indique dans sa réponse à Renard que cette dépêche confidentielle serait en réalité datée du 17 août mais dans les archives, la dépêche porte bien la date du 18 août.

² Chazal (Louvain) à Renard (Bruxelles), le 18 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

³ Armée d'observation, Etat-major, Ordre général, Louvain, le 19 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

⁴ Hepp (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Paris), le 13 juin 1875, SHD/DAT, 1M 1453.

⁵ D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 6 août 1870 et le 20 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

« Il ne m'appartient pas de décider quelles doivent être ces mesures ; mais le Cabinet ayant seul à rendre compte devant les Chambres des éventualités auxquelles je viens de faire allusion, je tiens, en ce qui me concerne, à dégager ma responsabilité des incidents qui pourraient se produire¹. »

Le ministre de la Guerre Guillaume décide le jour même de recopier les propos du ministre et de les transmettre tels quels au général Renard et au Roi pour que d'Anethan assume les conséquences de ses propos alarmistes, voire irrévérencieux à l'égard de l'expertise militaire royale. Mais il se ravise ensuite en supprimant le passage au début de sa lettre qui mentionnait explicitement le ministre. Il préfère rappeler à Renard de sa propre autorité de ministre de la Guerre sa solidarité pleine et entière avec les instructions des Affaires étrangères du 6 août qu'il a lui-même transmises le 10 août au chef de l'Etat-major. Une copie de cette lettre à Renard est également envoyée au Roi². Il n'est pas impossible que le poids de la démarche de d'Anethan appuyée par Guillaume ait contribué à décider le Roi à envoyer tout le 1^{er} corps d'armée au sud de la Meuse. En effet, dans une lettre envoyée par Guillaume au Roi le 21 août à 11h du matin, Guillaume reprend une nouvelle fois à son compte les alarmes de d'Anethan sans nommer le ministre dont il partage les vues :

« Ce n'est pas une division et une brigade qu'il faudrait pousser dans le Luxembourg, mais bien la moitié au moins de l'armée d'observation et surtout la cavalerie. Il est évident que si une colonne un peu considérable se présentait pour longer notre frontière du sud, les forces que l'on rencontre sur la Meuse et qui n'y ont rien à faire arriveraient trop tard pour empêcher la violation de notre territoire. (...) Je voudrais aussi que l'on fit surveiller ce qui se passe à l'extrême frontière, non par des douaniers et des gendarmes mais par un bon système de patrouilles de cavalerie. Je demande pardon à Votre Majesté de l'entretenir dans les mouvements à faire exécuter à l'armée, mais j'espère que le Roi n'y verra que mon ardent désir de ne pas voir aboutir tous nos armements à une triste déception³. »

Au cours de la même journée, Renard rassure quelque peu le ministre de la Guerre en l'informant qu'il a autorisé Chazal, conformément aux intentions du Roi, à augmenter les troupes de cavalerie sur la rive droite de la Meuse et à occuper Dinant et les villages intermédiaires avec de l'infanterie. « Je prie en outre Monsieur le Ministre des Travaux publics de prendre des mesures pour diriger en peu d'heures sur Namur la 4^e Division et la 2^e Brigade de la 5^e Division ». Il n'est pas encore question, on le constate, d'un envoi massif

¹ D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 20 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

² Guillaume à Renard, Bruxelles, le 20 août 1870, une note indique qu'une copie de cette lettre a été envoyée au Roi, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

³ Guillaume à Léopold II, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

plus au sud. Renard souligne même dans sa lettre le caractère audacieux de la manœuvre et la sage prudence d'une position défensive au cœur du pays : « La supposition d'une invasion proprement dite peut être écartée ; c'est ce qui nous permet de nous aventurer aussi loin. Mais nous pouvons craindre la fuite d'un corps isolé cherchant passage par nos provinces et que suivrait un ennemi victorieux. Les dispositions que nous prenons nous permettront de sauvegarder (sic) les devoirs que nous impose notre position de neutre »¹. Le lendemain, Guillaume reprend sèchement ces dernières affirmations de Renard :

« Je souhaite qu'il en soit ainsi, monsieur le Général, mais je ne peux me dispenser de vous faire remarquer qu'il y a 2 à 3 étapes entre Dinant et la pointe de la frontière par où des colonnes étrangères pourraient s'introduire sur notre territoire et le traverser sans grand danger. Je ne m'explique pas le motif qui fait concentrer sur la Meuse des forces considérables qui n'y ont que faire, tandis que la frontière du Luxembourg est laissée sans protection suffisante contre les éventualités qui la menacent². »

Le ministre de la Guerre ignore qu'entre-temps, la situation a passablement mûri dans la tête de Léopold II. Dans une lettre envoyée à Chazal le 21 août, le Roi se décide à passer outre les scrupules stratégiques de Renard :

« Mon Cher Général, je vous ai fait écrire ce matin un mot par mon chef d'Etat-major pour vous dire qu'il me semblait que vous feriez bien d'envoyer encore un régiment de cavalerie dans le Luxembourg et de l'infanterie à Dinant. Maintenant je vous adresse une question. Ne faut-il pas mettre le premier corps dans le Luxembourg à Ciney, Marche et Saint-Hubert. Le 2^e corps à part quelque chose qui resterait à Bruxelles, serait à Namur ? (...) Nos troupes doivent me paraît-il suivre les mouvements des belligérants. Si on se bat à Metz, nous devons être en force dans le Luxembourg. Si on se bat à Chalons, notre place est Namur. Si les hostilités s'éloignent, nous pourrions reprendre une position centrale couvrant Bruxelles³. »

Le Souverain belge justifie ses interrogations par la transition stratégique qui a eu lieu au cours des derniers jours : « Les événements ont bien changé depuis le jour où il fallait avant tout couvrir Bruxelles et se ménager la retraite sur Anvers. Aujourd'hui il ne s'agit plus de cela, il faut faire face ou se mettre en état de protester contre un passage »⁴.

¹ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

² Guillaume à Renard, Bruxelles, le 22 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

³ Léopold II à Chazal, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 353-357.

⁴ Léopold II à Chazal, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 353-357. HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 444.

Renard confronté à la résolution de Léopold II, n'a plus qu'à écrire le 21 août à Chazal « subsidiairement » à sa lettre du même jour, afin de lui demander lui aussi s'il n'y aurait pas lieu de porter tout le premier corps au-delà de la Meuse. Le dispositif proposé par le chef de l'Etat-major est légèrement différent que celui suggéré par Léopold II : « une division à Marche ; une à Saint-Hubert et à Neufchâteau, observant la Semoy vers Florenville, point essentiellement important à observer ; une division comme intermédiaire entre la Meuse, Dinant et le chemin de fer de Namur à Marche. On portera vers la Meuse le 2^e corps »¹. La boucle est bouclée. Il ne reste plus qu'à attendre la réponse de Chazal. Manifestement, Renard a dicté ce dispositif à contrecœur car dans sa réponse aux remontrances précédentes de Guillaume, il ne peut s'empêcher le lendemain de minimiser les faits. A son sens « on s'est beaucoup trop effrayé ». Il pense que la présence de corps d'observation prussiens à proximité de Longuyon et Montmédy n'est pas une menace pour la Belgique. De même, si Bazaine cherche à se dégager de Metz, il cherchera surtout à menacer la ligne d'approvisionnement des Prussiens et se dirigera vers le sud, non vers le nord. Enfin déclare-t-il, « il ne faut pas perdre de vue qu'une grande partie va se jouer dans les plaines de la Champagne. Les positions de Namur et de Dinant ne sauraient donc être négligées »². Le 22 août, Léopold II félicite Chazal pour son mouvement opéré sur Namur la veille. Cependant en l'attente de sa réponse à ses interrogations stratégiques, il lui rappelle en post-scriptum de façon plus péremptoire qu'il reste d'avis qu'il faut que la Belgique ait « le plus tôt possible des forces responsables dans le Luxembourg »³.

Chazal se range à l'avis du Roi dans sa lettre réponse du 22 août. Elément significatif, Chazal focalise toute son attention vers Metz. Selon lui, le danger principal viendra de la place investie ; c'est pourquoi il pense que c'est « entre Aubange, Virton, Florenville et Bouillon » que la frontière belge est exposée à être franchie. Pour la protéger, il faudra établir de solides avant-postes sur les passages de la Semois⁴. Une fois posé ce principe, Chazal expose alors en détail la façon dont il envisage la présence du 1^{er} corps dans le Luxembourg. Le dispositif de Chazal est adopté par le Roi dès le 23 août⁵. Guillaume est soulagé et peut désormais dormir sur ses deux oreilles⁶. Remarquons d'emblée que la focalisation de Chazal sur Metz aura des

¹ Renard à Chazal, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 93.

² Renard à Guillaume, Bruxelles, le 22 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

³ Léopold II (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 22 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 353-357.

⁴ Chazal (Namur) à Renard (Bruxelles), le 22 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁵ Renard (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 23 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93. Pour un commentaire détaillé des positions belges dans le Luxembourg, voir infra.

⁶ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 23 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

conséquences durables pour la suite des événements puisque la distribution ultérieure des postes belges sur la Semois en découle largement. Or Sedan fait face à Bouillon. La place française est même située légèrement à l'ouest de la petite cité belge. Le dispositif projeté par Chazal est donc trop à l'est mais il l'ignore faute de prévoir le futur mouvement de retraite français au lendemain de la bataille de Beaumont (30 août).

Au-delà du débat stratégique, l'envoi de l'armée belge dans la région peu peuplée du Luxembourg pose la question essentielle du ravitaillement. Jusqu'à présent, les troupes cantonnées dans la riche Hesbaye étaient logées chez l'habitant. Il paraît difficile d'envisager un pareil procédé au cœur des Ardennes. Le général Chazal s'enquiert donc auprès de l'Etat-major général des mesures prises afin d'assurer les fourrages et les vivres de la troupe. Il est stupéfait d'apprendre que rien n'a été prévu. Le général Guillaume pense néanmoins qu'il est possible d'organiser un « train » à la hâte et d'acheminer dans le Luxembourg des vivres de campagne pour 25.000 hommes. Le ravitaillement serait acheminé par chemin de fer à partir du centre du pays jusque dans les différentes stations. A charge pour les unités de venir ensuite chercher leurs vivres au moyen de fourgons attelés de chevaux d'artillerie¹. Le général Renard pense pour sa part que ce système est trop complexe et qu'il faut conserver le système de logement chez l'habitant à l'exception des localités qui se déclarent incapables de nourrir les soldats. Renard est surtout très embarrassé de l'insuffisance du train, « avec des cantonnements nombreux, nous allons éreinter nos chevaux et créer de réelles difficultés »². Le Roi donne néanmoins raison à Chazal contre son Chef d'Etat-major et fait étudier la question des vivres par le ministre de la Guerre³.

¹ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 444-445.

² Renard (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 23 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

³ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 444-445. Ce problème ne sera réglé que peu de temps avant la bataille de Sedan. Le 29 août, le général Chazal télégraphie au lieutenant général Renard que les vivres ne sont pas arrivées [Chazal (Namur) à Renard (Bruxelles), le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques]. Alors que Chazal s'apprête à rejoindre son quartier général à Bure, le problème des vivres n'est toujours pas réglé [« L'intendant a télégraphié partout. On ne sait pas où ils sont restés ». Chazal (Namur) à Renard (Bruxelles), le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100]. Dans un télégramme du 31 août, Chazal annonce que les denrées promises sont enfin arrivées. Chazal justifie l'insistance avec laquelle il a constamment rappelé à l'ordre Bruxelles : « Je ne me suis pas plaint de manquer de pain mais de ne pas avoir reçu les vivres promis, biscuit, riz, sel, café, pour faire porter aux soldats en cas de marche » [Chazal (Bure) à Renard (Bruxelles), le 31 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100]. C'est uniquement à la date du 31 août, alors que tonnent déjà les premiers coups de canon de Sedan, que les Ier et Iie corps bivouaquent désormais sur leur position. L'organisation d'un « train » destiné à ravitailler l'armée belge éloignée de sa base anversoise n'avait jamais été sérieusement étudiée auparavant ! *PV 1871*, p. 213-246 ; DE RYCKEL (L.), *Historique de l'établissement militaire...*, II, p. 58-59 ; SECLEVE (M.), *La mobilisation belge en 1870*, Ecole Royale Militaire, Bruxelles, 1961, p. 16.

Le 25 août, le I^{er} corps d'observation occupe toujours les positions suivantes : La 1^{ère} division cantonne à Namur et environs, à l'exception d'une brigade entre Charleroi et Jemeppe le long de la Sambre et d'un escadron à Yvoir. La deuxième division occupe une ligne d'observation largement au nord de la Semois : un régiment dans la zone Paliseul, Bertrix, Poix, Saint-Hubert ; un régiment à Marche et environs ; les carabiniers à Habay-la-Neuve ; le reste de la division dans la zone Courrière, Ciney, Verlée, Havelange. La 3^e division reste sur la Meuse entre Huy et Liège, un bataillon à Verviers pour surveiller la frontière prussienne et un bataillon au camp de Beverloo. Le II^e corps de l'armée d'observation couvre Bruxelles ; son quartier général est d'ailleurs resté dans la capitale¹. Le 27 août débute l'envoi de l'intégralité du I^{er} corps dans le Luxembourg au nord de la Semois tandis que la brigade de cavalerie est chargée d'observer au sud de cette rivière toutes les routes en provenance de la frontière². Les transports de troupe se poursuivent les jours suivants. Ils ont lieu en partie à pied, en partie avec l'aide du chemin de fer durant les journées du 28 (3^e division), du 29 (2^e et 3^e division) et du 30 août (quartier général)³. Le 31 août, le I^{er} corps d'observation occupe désormais les positions suivantes : la 1^{ère} division se trouve dans la zone Sovet, Beauraing, Tellin, Marche et Mohiville ; deux bataillons surveillent la trouée de Chimay à Philippeville ; la 2^e division est positionnée dans la zone Daverdisse, Houdremont, Bouillon, Herbeumont, Recogne, Saint-Hubert ; la 3^e division se positionne dans la zone Recogne, Herbeumont, Chassepierre, Habaye-la-Neuve, Jusseret. Ses carabiniers sont à Arlon et un bataillon reste en réserve au camp de Beverloo⁴.

Le 30 août, Chazal transfère son quartier général de Namur au Château de Bure, localité située au centre du Luxembourg le long de la ligne de chemin de fer Namur – Arlon près de la station de chemin de fer de Grupont où se trouve également un poste télégraphique⁵. Chazal envoie un télégramme au secrétaire du Roi Jules Devaux pour signaler ses positions :

« Troupes arrivent bien – bivacs (sic) s'établissent à Villange, Recogne, Neufchâteau. Avants-postes se portent sur la Semois – Cavalerie légère en reconnaissance sur la

¹ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 448 ; ID., *L'armée belge de 1870...*, p. 610 ; DE RYCKEL (L.), *Historique de l'établissement militaire...*, II, p. 58-59 ; MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 69 à 71 : Composition et emplacements des troupes.

² HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 448.

³ Ministère des Travaux publics, administration des chemins de fer, postes et télégraphe au lieutenant-général Renard, Bruxelles, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 119 : Mouvements de l'armée.

⁴ DE RYCKEL (L.), *Historique de l'établissement militaire...*, II, p. 58-59 ; MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 69 à 71 : Composition et emplacements des troupes. Voir infra pour une étude plus complète du dispositif adopté dans le sud-Luxembourg.

⁵ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 119.

frontière. – Colonel Charmet (sic)¹ me télégraphie de Florenville après avoir visité plusieurs postes avancés : Mac-Mahon à Carignan avec cent cinquante mille hommes à 15 kilomètres d'ici. (...) L'armée française s'étend de Carignan à Sedan – Arrière-garde vers Mézières². »

Le général Chazal concentre manifestement toute son attention sur le Luxembourg ; il a d'ailleurs l'intention d'échelonner le IIe corps de l'armée d'observation dans cette province, en renfort du Ier corps. Ce faisant, il néglige complètement l'entre-Sambre-et-Meuse. Selon Hautecler, Chazal répugne à diviser ses troupes en deux parties de part et d'autre de la vallée encaissée de la Meuse et redoute la menace du saillant de Givet³ ? Depuis le 25 août, à plusieurs reprises, le Palais avait d'ailleurs fait part à Chazal de son inquiétude concernant ses choix stratégiques :

« ...Sa Majesté pense qu'il va se passer quelque-chose immédiatement à nos frontières et que le 31 tout pourra être fini. Il me semble moi que, depuis que Mac-Mahon est à Mézières et le prince royal en avant de Châlons, l'échiquier s'est modifié sensiblement. Il y a Bazaine à Metz, Mac-Mahon à Mézières, entre les deux un corps prussien. Le prince royal va-t-il laisser celui-ci exposé entre les deux maréchaux français. Ne va-t-il pas remonter vers le nord...Si alors un combat a lieu entre Mac-Mahon et cette armée prussienne, le vaincu ne peut-il pas être refoulé en Belgique, non plus par le Luxembourg, mais vers Mariembourg, Philippeville et même Mons ?⁴ »

Comme Chazal ne manifeste aucunement l'intention de modifier son dispositif, le chef de cabinet du Roi Jules Devaux persiste dans une lettre du 29 août 1870 où il déclare que le Roi lui-même craint une incursion du côté de Givet et Mariembourg. Devaux presse également Chazal d'achever son mouvement : « n'être en position que le 31 serait risquer d'arriver quand tout serait fini »⁵. Surtout, la lettre du chef de cabinet du Roi indique que Léopold II craint désormais l'incursion d'un corps d'armée complet en Belgique, voire de ses poursuivants. Toute la question est de savoir en l'occurrence si ces corps d'armées, poursuivis et poursuivants, accepteraient d'être désarmés pacifiquement par l'armée belge⁶. Le 30 août, Léopold II en personne prend la plume pour demander à Chazal de ne pas négliger la frontière

¹ Selon toute vraisemblance le commandant de gendarmerie Charnel.

² Chazal (Grupont) à Devaux (Bruxelles), le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

³ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 449.

⁴ Jules Devaux, secrétaire du Roi (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 25 août 1870, citée in HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 448.

⁵ Jules Devaux à Chazal, Bruxelles, le 29 août 1870, MRA, dossier Chazal, citée in HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 448.

⁶ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 448-449.

près de Givet et de Philippeville¹. Le même jour, Renard demande au directeur général des chemins de fer de s'apprêter à transporter le reste de l'armée dans le Luxembourg ainsi que le quartier général de Léopold II². Les craintes du Souverain et de son Etat-major sont justifiées car au cours de cette journée du 30 août, le Ve corps d'armée du général de Failly est battu à Beaumont-en-Argonne, obligeant toute l'armée de Mac-Mahon à battre en retraite vers Sedan ; tandis que la 3^e division du XIII^e corps confié à la hâte au général Vinoy débarque en renfort à Mézières dans la nuit du 30 au 31 août d'où il espère opérer une jonction avec Mac-Mahon³. A posteriori, le général Chazal commente ces journées décisives de la guerre franco-prussienne de la façon suivante :

« Il pouvait arriver que, pour échapper à l'étreinte de l'armée allemande le pressant de toutes parts, le maréchal de Mac-Mahon, ne réussissant pas à se faire jour et à arrêter le double mouvement tournant qu'elle prolongeait sur ses deux flancs, ne fut réduit à se jeter sur notre territoire, soit pour essayer de rejoindre Bazaine, aux environs de Metz, soit pour rallier à l'ouest le corps de trente mille hommes de renfort que lui amenait de Paris le général Vinoy et avec lequel il était sur le point de déboucher à Mézières. D'un autre côté, ne pouvait-il pas advenir aussi que l'armée allemande, pour mettre obstacle à ces projets faciles à supposer, et voulant les prévenir, les contrecarrer, empêcher l'armée française de lui échapper en lui fermant toute issue, ne prolongeât le mouvement tournant de ses deux ailes jusque sur notre sol ? Par cette manœuvre, elle cernait complètement les Français dans l'entonnoir de Sedan, où l'artillerie Prussienne, supérieure en nombre et en portée, pourrait du cercle des hauteurs environnantes, les démolir sans résistance possible⁴. »

Consciente du caractère hautement stratégique du territoire belge, la Prusse presse la Belgique par voie diplomatique de procéder, le cas échéant, au désarmement des troupes françaises qui pénétreraient sur son territoire. Elle menace de franchir la frontière si la Belgique ne remplit pas ses engagements⁵. L'initiative vient de Bismarck présent sur le théâtre des opérations¹. Le

¹ Léopold II (Bruxelles) à Chazal (Bure), le 30 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1 doc. n° 358.

² Renard à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, 119 ; HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 450.

³ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870 ...*, p. 610 ; ROUSSET (Léonce) (lieutenant-colonel de l'Ecole supérieure de Guerre), *Histoire générale de la guerre franco-allemande*, II. *L'Armée Impériale*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Montgredien, 1900, p. 290 ; Sur l'action du XIII^e corps à Mézières, VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871. Siège de Paris : opérations du 13^e corps [depuis sa formation] et de la troisième armée*, Paris, H. Plon, 1872, p. 13-59 ; Pour une relation détaillée des mouvements des armées françaises et prussiennes avant et pendant la bataille de Sedan, voir PALAT (général) (Barthélémy-Edmond), *Histoire de la Guerre franco-allemande de 1870-1871*, VI : Sedan, 7 août-2 septembre 1870, Paris, Berger-Levrault, 1907 ; Section Historique du Grand Etat-major prussien, *La Guerre franco-allemande de 1870-1871*, traduction par le capitaine E. Costa de Serda de l'Etat-major français, Première Partie : *Histoire de la guerre jusqu'à la chute de l'Empire*, 7^e livraison : *Marche de la III^e Armée et de l'Armée de la Meuse contre l'Armée de Chalons ; Bataille de Beaumont* ; 8^e livraison : *Bataille de Sedan*, Berlin, Mittler ; Paris, Dumaine ; Bruxelles, Muquardt, 1875 ; HOWARD Michael, *The Franco-Prussian War...*, p. 145-177.

⁴ CHAZAL (P.), *Considérations générales ...*, p. 11.

⁵ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 104.

chancelier allemand télégraphie le message suivant depuis Grand Pré à l'ambassadeur de la Confédération d'Allemagne du Nord à Bruxelles, Balan :

« Des combats ont lieu dans la région au nord et au nord-ouest de Busancy. Il est possible par conséquent, que des détachements français plus ou moins importants soient conduits au-delà de la frontière dans la direction de Chimay, soit au Nord, soit au Sud. Préparez-vous discrètement à cette éventualité et exprimez de toute façon votre espoir que, tout qui aurait franchi la frontière serait désarmé. Tant que cela se passe ainsi, nous respecterons de notre côté la frontière². »

C'est vraisemblablement suite à cette démarche diplomatique qu'un ordre part directement du quartier général de Léopold II pour engager le IIe corps, qui se dirige depuis Namur vers le Luxembourg, de se porter plus à l'est dans la région de Philippeville, Mariembourg et Fumay. Le quartier général du IIe corps à la tête duquel se trouve le Comte de Flandre, frère du Roi, s'établira à Philippeville. Le 1^{er} septembre, Léopold II écrit à son frère : « Ta mission est de surveiller le pays, depuis Givet jusqu'au-delà de Chimay (...). Si les corps français cherchent à passer, tu te conduiras suivant les instructions du département de la Guerre, dont tu as copie (...) Le quartier général du roi de Prusse était cette nuit à Varenne et on prévoyait des combats vers Busancy. Les Français, s'ils sont battus, seraient rejetés vers Chimay. Tu nous télégraphieras ton arrivée ce soir et ce qui se passerait à la frontière. De mon côté, je te tiendrai au courant ...³ » Le mouvement du IIe corps a lieu dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre et dans la matinée du 1^{er} septembre⁴. Cette manœuvre de dernière minute et le grand désordre occasionné provoquent l'ire du général Chazal, qui n'a pas été averti. Même s'il s'excusera du caractère cavalier de la procédure auprès de Chazal, il est manifeste que le Roi, dans l'impossibilité de manœuvrer sans l'accord de son irascible général, avait pris

¹ BUSCH (Moritz), *Graf Bismarck und seine Leute während des Krieges mit Frankreich*, Leipzig, Fr. Wilh. Grunow.

² BISMARCK, *GW*, VI b, doc. n° 1771, p. 464-465.

³ Léopold II à Philippe, Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, APR, lettre citée d'après VANDEWOUDE (E.), *Leopold II en de graaf van Vlaanderen tegenover de oorlog van 1870*, in *Revue belge d'histoire militaire*, XVIII, 1969, p. 234. Dans le cadre de l'occupation de la « trouée de Chimay », des études de reconnaissance du terrain sont ordonnées le 3 septembre 1870 par le Prince Philippe. Il s'agit de couvrir toute la région située au sud de Mariembourg. La région est couverte par plusieurs études de reconnaissances qui établissent une liste exhaustive des chemins carrossables, des lignes de chemins de fer à détruire éventuellement en cas d'invasion. Tous les rapports soulignent l'importance de Mariembourg « où se réunissent toutes les voies de communications des environs » qui permettent ainsi d'assurer la retraite. *Examen de la position*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 76 : Etat-major, ordres généraux.

⁴ Télégramme à Renard et à Chazal, le 1^{er} septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 86 : Deuxième corps : correspondance ministre, chef d'Etat-major, général en chef. Le II^e corps gagne ses emplacements par chemin de fer. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 71 : *Composition et emplacement des corps de troupes*, pièce n° 26 : *Résumé des mouvements de l'armée belge d'observation en 1870-1871*.

l'initiative de prendre directement en main le commandement du IIe corps¹. Le général Chazal n'a guère goûté l'initiative royale car il télégraphie le 1^{er} septembre au soir qu'il a donné des ordres « pour boucher la trouée faite par le départ du IIe corps pour Philippeville »².

La bataille de Sedan se termine le 1er septembre par l'encerclement complet de l'armée de Mac-Mahon et de Napoléon III. La présence impériale dans l'armée vaincue est particulièrement compromettante pour la Belgique si l'Empereur cherche à se réfugier en Belgique. Alors que le sort de la bataille est d'ores et déjà fixé, Léopold II envisage différents cas de figure :

« Le bruit court que Sedan aurait capitulé et que l'Empereur serait pris. J'espère en tous cas que nous n'aurons pas l'Empereur chez nous, ce serait un grave embarras. Si l'Empereur se sauvait chez nous incognito, nous fermerions les yeux, nous aurions soin de ne pas le voir. Si au contraire l'Empereur arrivait avec un Grand Etat-major et de façon qu'il fût impossible d'ignorer sa présence, il y aurait lieu avec toutes les formes d'aller prendre ses ordres...S'il exprime le désir de passer en France, on lui exposerait que nos devoirs de neutre ne permettent pas de nous y prêter. On chercherait à lui persuader que c'est par l'Angleterre qu'il doit regagner la France...S'il parlait de rester libre en Belgique sur parole, on lui exposerait respectueusement que dans un pays aussi petit que le nôtre et qui traverse lui-même des circonstances très difficiles, la sécurité de S(a) M(ajesté) I(mpériale) ne serait qu'imparfaitement garantie et qu'Elle ne doit pas nous demander de rester en Belgique...Je pense que tout cela ne se présentera pas mais il est toujours bon d'avoir réfléchi à tout³. »

L'Empereur se rendra finalement aux Prussiens à Sedan et transitera le lendemain par la Belgique pour être emprisonné à Kassel en Allemagne⁴.

Après la capitulation de Mac-Mahon à Sedan le 2 septembre, le danger principal est écarté. Le général Vinoy est resté impuissant à Mézières. Il décide alors de battre en retraite vers Paris¹.

¹ HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 450-451

² Télégramme de Chazal (Bure) vraisemblablement au ministre de la Guerre à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, 8.20 p.m., annexe n°1 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

³ Léopold II (Bruxelles) à Philippe (Philippeville), Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, APR, lettre citée d'après VANDEWOUDE (E.), *Leopold II en de graaf van Vlaanderen...*, p. 234.

⁴ WILMET (L.), *Napoléon III en Belgique (1870) d'après les souvenirs des témoins oculaires et les archives du Musée royal de l'Armée*, in *Carnet de la Fourragère*, III-1, 1930, p. 75-92 ; BUFFIN (C.), *Napoléon III, prisonnier de guerre en Belgique*, in *Le Flambeau*, 1924, n° 1, p. 208-217. Repris sous le titre: *Les étapes belges de Napoléon III après Sedan*, in *Cahiers Léopoldiens*, 2e s., V, 1961, p. 57-65. D'autres hôtes de marque séjourneront en Belgique. GILLIS (J.-M.), *Le Prince impérial à Namur (5 septembre 1870)*, in *La revue nationale*, 1937, n° 103, p. 2749-2752.

Dès cette date, le général Chazal prend de nouvelles dispositions : « le I^{er} corps de l'armée d'observation en vue de mieux observer les mouvements ultérieurs des belligérants appuiera quelque peu vers l'ouest tout en restant rapproché de la frontière »². Il accompagne ses instructions d'une longue description des nouvelles positions assignées aux troupes : « Tous ces mouvements commenceront à la date de demain 3 septembre et autant que possible de très grand matin »³. Le 4 septembre, le mouvement est réalisé. 50.000 soldats belges défendent alors la frontière de Arlon et Virton jusqu'à Chimay et Beaumont⁴. Mais le danger s'était définitivement éloigné de la frontière du royaume. Ainsi, le 5 septembre il est décidé que le quartier général du II^e corps de l'armée d'observation quittera Philippeville pour Bruxelles par chemin de fer « y compris un train spécial pour S.A.R. le Comte de Flandre »⁵. A partir du 10 septembre, l'armée, à l'exception de la 2^e division maintenue dans le Luxembourg⁶, regagne les garnisons de l'intérieur du pays⁷. Le 12 septembre, le quartier général du général Chazal regagne Bruxelles⁸. La mission de l'armée d'observation consiste désormais à surveiller les frontières du Luxembourg et de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Officieusement, le Gouvernement craint que les émeutes françaises de « l'Internationale Ouvrière » ne contaminent les centres industriels belges. C'est pourquoi l'armée d'observation a aussi pour mission de « surveiller tous les centres industriels et disposer les troupes de façon qu'on puisse en peu d'heures diriger sur chacun d'eux des forces suffisantes pour comprimer les mouvements les plus hostiles »⁹.

III. Les combats de Sedan et le territoire belge

Les combats s'engagent le matin du 1^{er} septembre. Le maréchal de Mac-Mahon est blessé très tôt dans la matinée, entre 5h45 et 6 heures du matin par un éclat d'obus. Il désigne le général

¹ Sur la retraite du général Vinoy, VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871...*, p. 60-94.

² MRA, Fonds 1870-1871, dossier 71 : *Composition et emplacement des corps de troupes*, pièce 26 : *Résumé des mouvements de l'armée belge d'observation en 1870-1871*.

³ Chazal (Quartier général à Bure) au lieutenant-général Renard (Bruxelles), le 2 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 75 : Etat-major, correspondance expédiée. Voir infra pour un détail des positions adoptées.

⁴ PV 1871, p. 76 ; MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 71.

⁵ MRA, Fonds 1870-1871, dossier 69 ; Ministère des Travaux publics, administration des chemins de fer, postes et télégraphes à Renard, Bruxelles, le 5 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier 119.

⁶ MRA, Fonds 1870-1871, dossier 71 : *Composition et emplacement des corps de troupes*, pièce 26 : *Résumé des mouvements de l'armée belge d'observation en 1870-1871*.

⁷ LECLEIR (L. A.), *L'infanterie, filiations et traditions*, Bruxelles, 1973, p. 56.

⁸ MRA, Fonds 1870-1871, dossier 69 : *Emplacements*.

⁹ Instructions transmises aux commandants de la 4^e et 5^e division, le 10 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 82 : Quartier général à Bruxelles : registre de correspondance confidentielle expédiée.

Ducrot comme le plus apte à lui succéder comme général en chef. Ce dernier est averti selon toute vraisemblance entre 7h45 et 8h00¹. Sans hésiter un seul instant, Ducrot donne immédiatement ses ordres pour commencer une retraite sur Mézières en concentrant préalablement l'armée française sur le plateau d'Illy qu'il considère comme la clef de la position. Le chef d'Etat-major du 1^{er} corps le colonel Robert et un des aides de camp font valoir au général Ducrot que la bonne résistance française du général Lebrun à Bazeilles est potentiellement exploitable. « Un effort énergique du 1^{er} corps dans la direction de l'Est, par Givonne, Daigny et La Moncelle, pourrait ouvrir de nouveau à l'armée la route de Carignan et permettrait de revenir au projet de marche sur Montmédy. La retraite éventuelle dans la direction de Mézières par les bois qui avoisinent la frontière de Belgique et la rive droite de la Meuse, ne paraissait pas absolument compromise »². Mais le général Ducrot est convaincu qu'il n'y a plus une minute à perdre. Des ordres sont donnés aux différents corps de l'armée française, notamment au général Lebrun qui retire avec un certain dépit ses troupes de Bazeilles³.

Toutefois, alors qu'il s'était au départ résigné à voir Ducrot prendre la tête de l'armée de Châlons, le général de Wimpffen fait soudain valoir ses droits à prendre le commandement supérieur de l'armée en l'absence du maréchal de Mac-Mahon. Wimpffen s'oppose catégoriquement à la retraite du général Ducrot. Il est alors plus ou moins neuf heures du matin et il pense pouvoir exploiter la bonne résistance française à Bazeilles. En outre, il ne

¹ L'heure exacte de la transmission du commandement de Mac-Mahon à Ducrot varie selon les sources qui sont abondantes. La chronologie oscille entre 7h00 et 8h30. Le meilleur compte-rendu de la journée de Sedan sur le plan stratégique est celui réalisé par le service historique de l'armée française. Cet historique précis détaille les différentes sources contradictoires. Il tranche en faveur des témoignages désintéressés et concordants des généraux Kessler et Riff qui ont transmis l'information au général Ducrot. Ces deux officiers convergent vers une tranche horaire entre 7h45 et 8 heures. France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71, L'armée de Châlons*, III : *Sedan*, publié par la Revue d'Histoire rédigée à la Section historique de l'Etat-Major de l'Armée, Paris, Librairie militaire R. Chapelot, 1907, p. 52.

² Notes du Colonel Robert, citées in France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 55.

³ DUCROT (Auguste-Alexandre), général, *La journée de Sedan avec le 1^{er} Corps de l'armée de Chalon*, Paris, E. Dentu, 1871, p. 23-24. Dans un rapport du 3 septembre, le général Lebrun explique qu'il a d'abord mal accueilli la décision du général Ducrot avant de s'exécuter : « Tout en étant prêt à exécuter ce mouvement de retraite, s'il m'était confirmé d'une manière positive, je crus devoir faire remarquer au général Ducrot que le mouvement dont il était question, présentait des difficultés sérieuses ; qu'il n'était possible qu'à la condition de traverser le bois de la Garenne par une ou deux routes au plus, sur lesquelles il serait difficile à l'artillerie de marcher : qu'en outre il était à craindre que mes troupes, qui s'étaient maintenues avec énergie sur toutes les positions depuis le matin, n'eussent plus la même confiance et la même énergie dès qu'elles verraient qu'il s'agissait pour elles d'un mouvement de retraite. J'ajoutai en outre que, suivant moi, le moment n'était pas encore venu de recourir à ce moyen extrême, alors que, sur tous les points de la ligne de bataille, nous paraissions avoir l'avantage ». Rapport officiel du général Lebrun du 3 septembre 1870. Extrait cité in WIMPFEN (général de), CORRA (Emile), *La bataille de Sedan. Les véritables coupables*. Histoire complète, politique et militaire d'après des matériaux inédits, élaborés et coordonnés, troisième édition, Paris, Ollendorff, 1887, p. 131. Voir aussi les souvenirs du général Lebrun. LEBRUN (général), *Bazeilles – Sedan*, 3^e édition, Paris, Dentu, 1884, p. 111-113

croit pas à une retraite vers Mézières et lui préfère, en ultime recours, une retraite vers Metz par Carignan. Le général Ducrot ne conteste pas son commandement, peut-être heureux de se décharger d'une si lourde charge, mais le supplie de ne pas arrêter le mouvement de retraite sur Illy. Selon le témoignage du général Ducrot, le général de Wimpffen se serait alors écrié : « Ce n'est pas une retraite qu'il nous faut, c'est une victoire ». Wimpffen se rend ensuite auprès du général Lebrun pour ordonner de cesser la retraite et de reprendre le village de Bazeilles. Et le même général d'annoncer ensuite auprès de l'Empereur rencontré en chemin qu'il a l'intention de « jeter les Bavares dans la Meuse »¹. Mais entre-temps, le village de Bazeilles est tombé aux mains des troupes allemandes qui, selon le témoignage du général Lebrun, sera désormais très difficile à reprendre à l'ennemi, sans compter l'effet qu'un tel contrordre risque de produire sur les troupes². Le général de Wimpffen présume jusqu'au bout de la fatigue des corps saxons et bavarois pour emporter la bataille. Il est dix heures du matin et désormais la route vers Mézières est également entièrement coupée par les Ve et XIe corps et la division wurtembergeoise³.

En effet, depuis 7 heures du matin, les premières patrouilles de cavalerie allemandes ont traversé la route de Sedan – Mézières sans rencontrer personne. Le Prince Royal de Prusse à la tête de la IIIe armée observe la situation depuis la pente au nord-est de Piaux. Le brouillard vient de se lever et le Prince est stupéfait de découvrir la route de Mézières non encombrée par l'armée française en retraite, comme Moltke le supposait encore la veille au soir. Il en déduit que l'armée française a renoncé à s'échapper vers l'ouest. Il s'agit désormais pour la IIIe armée d'opérer la jonction la plus rapide possible avec la IVe armée (armée de la Meuse) et de refermer la tenaille. En conséquence, à 7h30, le Prince Royal prescrit au XIe corps de passer par Saint-Menges et au Ve corps de le suivre sur son aile gauche⁴. L'ordre de poursuivre vers l'Est fut transmis aux Ve et XI corps aux environs de 8h15, c'est-à-dire plus ou moins au moment de la passation de pouvoir Mac-Mahon-Ducrot, conformément au témoignage de l'officier chargé de transmettre les ordres du Prince Royal aux commandants

¹ France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 67-70 ; DUCROT (général), *La journée de Sedan...*, p. 20-32 ; DE WIMPFEN (général), *Sedan*, Paris, Librairie internationale, 1872, p. 158-164.

² France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 72, LEBRUN (Général), *Bazeilles-Sedan...*, p. 111-113.

³ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870...*, p. 111-114.

⁴ Section Historique du Grand État-major prussien..., Première Partie, II, p. 1138-1140 ; VERDY DU VERNOIS (J. von) (général), *With the Royal Headquarters...*, p. 126-127 ; France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 90-91 ; PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 560-561

des Ve et XI^e corps ¹. Le général de Kirchbach, commandant en chef du Ve corps assigne à son avant-garde Fleigneux « comme but de la marche qui allait être entreprise afin d'empêcher l'ennemi de s'échapper en passant sur le territoire belge, et aussi pour établir les communications avec l'aile droite de l'armée de la Meuse »². Le piège est sur le point de se refermer.

Selon le général Ducrot, peu de temps avant de recevoir la passation de pouvoir des mains du commandant Riff, il avait d'ores et déjà compris cette manœuvre d'encerclement effectuée par l'armée prussienne. Le général est alors à la tête du 1^{er} corps au centre du dispositif français. Il relie l'aile droite constituée par le 12^e corps du général Lebrun et l'aile gauche formée par le 7^e corps du général Douay. Alors que Ducrot est occupé à faire construire quelques épaulements sur les hauteurs de Givonne – un des points culminants du champ de bataille (293 mètres) pour protéger son artillerie, il aperçoit à l'est, à plus ou moins deux kilomètres, des troupes prussiennes se porter de droite à gauche. Dans le même moment, un paysan vient lui remettre un billet du maire de Villers-Cernay l'informant que depuis le matin de nombreuses troupes prussiennes traversent Villers-Cernay et Francheval. Le général Ducrot comprend alors que l'ennemi cherche à lui couper la retraite par le plateau d'Illy jouxtant au nord de Sedan la frontière belge. Malgré quelques combats victorieux du général Lebrun sur l'aile droite, le général Ducrot prend la décision de concentrer son armée sur le plateau d'Illy d'où, selon lui, il est encore possible d'effectuer une retraite honorable sur Mézières :

« Il n'y a pas un instant à perdre. Il faut reprendre notre plan d'hier. L'ennemi nous amuse sur notre centre, pendant qu'il cherche à envelopper nos ailes – c'est son éternel mouvement de Capricorne – cette fois, nous ne serons pas assez sots pour nous y laisser prendre³. »

Le général Ducrot considère à ce moment que la retraite par Carignan est d'ores et déjà impossible. En revanche, si la route de Mézières est déjà occupée par des corps ennemis, ces derniers ne constituaient pas selon lui une barrière infranchissable :

¹ France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 96-97 ; PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 566-567.

² MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870...*, p. 115.

³ DUCROT (général), *La journée de Sedan...*, p. 20.

« A tout prix, il fallait passer. Percer par Carignan ! si le 30 et le 31 c'était courir à une perte certaine, maintenant que l'ennemi avait franchi le Chiers en grandes forces, c'eût été de la folie. Pour qui a vu le terrain ou sait lire sur une carte, cette hypothèse n'est pas discutable. Mais il nous restait la route du Nord. A sept heures et demie (sic) au moment où le général ordonnait le mouvement de retraite, elle n'était pas réellement fermée et pouvait encore nous sauver. En effet, l'avant-garde du 11^e corps prussien qui avait franchi la Meuse à Donchery¹ et longé la presqu'île d'Iges, se trouvait à cette heure fort en l'air à Vrigne-au-Bois ; il y avait tout lieu de croire qu'il serait possible de la bousculer pendant que le reste de l'armée, solidement établi à Illy, contiendrait au centre et à la gauche les efforts de l'ennemi cherchant sous le feu de la place de Sedan à gravir les hauteurs du bois de la Garenne. Le 5^e corps, qui plus tard devait se joindre au 11^e avait quitté Chémery dans la matinée, et se trouvait encore loin du champ de bataille. Plus loin on ne rencontrait plus que la division wurtembergeoise qui n'était pas à redouter². »

C'est pourquoi, dans ses mémoires, le général français n'évoque pas le passage par la Belgique comme inéluctable mais bien comme une ressource qu'il aurait employé « in extremis ». Il n'est pas impossible naturellement que le général cherche ici à tempérer diplomatiquement, à posteriori, ses intentions :

« (...) supposons que nous eussions échoué devant les batteries de Blümenthal nous barrant la route de Sedan à Mézières par Floing et Vrigne-aux-Bois ; il restait, nous le répétons encore, les chemins vicinaux et les sentiers qui courent à travers bois entre la route et la frontière ; enfin, ressource *in extremis*, il y avait derrière nous la Belgique !³ »

La manœuvre de Sedan donnera lieu dans les mois et les années à venir à une vive polémique entre partisans du général de Wimpffen et partisans du général Ducrot⁴. En quête de légitimité et de reconnaissance, le nouveau gouvernement proclamé à Paris cherchera un coupable parmi les généraux français présents à Sedan pour justifier auprès de l'opinion publique le désastre de l'armée impériale. Le général Ducrot rédigera ses propres souvenirs afin de se défendre des attaques formulées à son encontre, notamment par le général de Wimpffen à la tête de l'armée française au moment de sa capture dans le goulot de Sedan⁵. Le témoignage du général de

¹ Selon l'historien Barthélemy Edmond Palat qui est, du reste, plutôt favorable au général Ducrot, le général ignorait alors le passage de la Meuse par les Prussiens : « Ducrot ne paraît pas s'inquiéter du mouvement de la gauche allemande par Donchery, mouvement qu'il ignore sans doute. Ses ordres, tels qu'ils sont donnés, ne peuvent provoquer qu'une dangereuse accumulation de forces et un immense désordre autour du Calvaire d'Illy ». PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 537.

² DUCROT (général), *La journée de Sedan...*, p. 24-25.

³ DUCROT (général), *La journée de Sedan...*, p. 26.

⁴ PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 548. En note, l'historien militaire cite les principaux ouvrages qui ont participé à la controverse.

⁵ Dans sa préface du 18 septembre 1871, le général Ducrot s'explique sur sa démarche : « Trop de personnalités sont en scène pour ne pas redouter de les froisser ; trop de passions sont en jeu, pour ne pas craindre de les

Wimpffen diffère totalement de celui de Ducrot concernant les options stratégiques du moment :

« Trois routes pouvant servir de lignes de retraite coupent le champ de bataille ou viennent y aboutir. Une le traversant du sud au nord, passant à Givonne et se rendant de Sedan à Bouillon (Belgique), libre au moment où la bataille a commencé, mais vers laquelle convergeaient, dès le matin, les 12^e, 11^e corps prussiens et la garde royale. Une à l'est, de Sedan à Carignan, sur la rive droite de la Meuse, occupée par le 2^e corps bavarois, et par où commença l'attaque de l'ennemi, mais qui, j'en ai la conviction, pouvait être franchie de deux heures à quatre heures, vu la fatigue des Bavarois à ce moment de la bataille. Une enfin, à l'ouest, sur Mézières, complètement interceptée dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre par les 5^e et 11^e corps et par la 4^e division de cavalerie, ainsi que par les Wurtembergeois¹. »

Le principal et légitime reproche adressé à Ducrot est qu'il ignorait vraisemblablement le passage de la Meuse à Donchéry par les Prussiens. Ce passage rendait la route de Mézières extrêmement dangereuse, d'autant plus qu'il fallait d'abord sortir de la cuvette de Sedan par le défilé de Saint-Albert². Quant à faire passer une armée de 100.000 hommes encombrée de charriots extrêmement lourds sur des routes forestières et des chemins vicinaux, cela aurait très vraisemblablement créé un chaos indescriptible dans les rangs de l'armée française, à moins de déborder sur le territoire belge.

Dans cette polémique stratégique insolvable, l'historien n'a pas à trancher. A bien des égards, pour les stratèges allemands, le sort des armes était déjà scellé par la décision de Mac-Mahon de se réfugier la veille dans l'antique place de guerre de Sedan³. Il est utile de rappeler ici

surexciter encore. Aussi nous étions-nous abstenu jusqu'à ce jour de rien publier sur la guerre de 1870 et 1871 ; (...) Mais, aujourd'hui, un homme considérable par la position qu'il occupe dans l'armée vient de publier un gros volume dans lequel il lance contre nous les accusations les plus violentes et les plus injustes ». DUCROT (général), *La journée de Sedan*, Paris, E. Dentu, 1871, avant-propos.

¹ DE WIMPFEN (général), *Sedan*, Paris, Librairie internationale, 1872, p. 157.

² DUQUET (Alfred), *La Victoire à Sedan*, Paris, Albin Michel, 1904, p. 51-52 et p. 227-228.

³ L'historique du Grand Etat-major prussien synthétise de façon très complète la situation catastrophique de la France à la veille de la grande débâcle : « Les chefs de cette armée [française] semblaient toujours ne pas se rendre fort exactement compte du caractère désespéré de cette situation, dans laquelle il ne leur restait plus d'autre alternative que de se réfugier incontinent sur le territoire belge ou de sacrifier la majeure partie de l'armée pour tenter avec le reste de regagner par Mézières l'intérieur du pays. En face de cette position où les Français s'entassaient, le dos à la frontière, une puissante armée allemande, constamment victorieuse et numériquement supérieure, se déployait jusqu'au loin, à l'est et au sud-est. Le prince royal de Saxe fermait l'étroit espace compris entre la Meuse et la frontière belge avec deux corps d'armée et deux divisions de cavalerie sur les rives du Chiers et le IV^e corps en réserve à Mouzon ; au sud, le prince royal de Prusse, établi entre la Meuse et le Bar, avec quatre corps et deux divisions de cavalerie, se tenait prêt, soit à repousser tout effort des Français, soit à franchir la première de ces rivières, sur les quatre ponts dont il disposait, et à tomber avec sa gauche dans le flanc de l'adversaire, si celui-ci tenait à s'échapper vers l'ouest. Le cas échéant, la division wurtembergeoise et la 6^e division de cavalerie pouvaient également concourir à l'opération, entre le Bar et la voie ferrée de Reithel. Enfin, en dehors de cette ligne de bataille principale des forces allemandes, à une

qu'au lendemain de la bataille de Beaumont (30 août 1870), les officiers allemands sont perplexes sur la direction que l'armée française compte désormais emprunter. Selon les conceptions stratégiques allemandes, traverser la Meuse en direction de Montmédy et Metz revenait à enfermer l'armée française entre ce fleuve et la frontière belge, d'autant plus que le passage vers Montmédy et Metz était sérieusement gardé, ne fut-ce que par l'armée d'investissement de cette dernière place qui empêchait toute jonction. Le Feld-maréchal Comte von Blümenthal à l'aile gauche de l'armée allemande écrit dans son journal au soir du 30 août qu' « il est douteux que le reste des troupes ennemies fasse retraite en traversant la Meuse ; mais ce qu'il fera alors, seuls les dieux le savent. Je pense que soit nous couperons leur retraite, soit nous les conduirons au-delà de la frontière belge »¹. La retraite sur Sedan et la traversée du fleuve étonne donc quelque peu le Grand Quartier général. Ils voient dans ce mouvement étrange une preuve que l'armée française a renoncé à battre en retraite de quelque côté que ce soit. Les Français ne conserveront bientôt plus que la fuite par la Belgique comme seule planche de salut, à moins d'accepter la bataille sur un terrain défavorable². Rappelons que durant l'après-midi du 30 août, un télégramme a d'ores et déjà été envoyé au représentant de la Confédération d'Allemagne du Nord à Bruxelles. Ce dernier est chargé d'avertir la Belgique que l'armée française risque de franchir ses frontières³.

Une fois réfugiée sur la rive droite de la Meuse, juste à côté de Sedan, la retraite de l'armée française est sévèrement compromise, d'autant plus que Mac-Mahon est décidé à décréter pour les troupes un jour de repos le 1^{er} septembre et qu'il ne prend aucune mesure pour protéger l'investissement de la position : ainsi les ponts sur la Meuse tombent-ils intacts aux mains des allemands ; le défilé stratégique de Saint-Albert longeant la Meuse à l'ouest du plateau d'Illy, en face de la presqu'île d'Iges, par lequel déboucheront les Ve et XI corps pour clôturer l'encerclement, n'est même pas gardé par l'aile gauche du général Douay. Les principes de la stratégie veulent qu'aucune armée ne se laisse enfermer dans une position sans se ménager une possibilité de retraite. Or, en cas de défaite, il ne reste à l'armée française que trois possibilités qui comportent toutes des inconvénients sérieux : soit la retraite vers Montmédy par la route de Carignan, soit la retraite vers Mézières par la route de Vrigne-aux-

certaine distance en arrière de l'extrême gauche de la III^e armée, se trouvaient encore la 5^e division de cavalerie à Tourteron, et le VI^e corps à Attigny. De ces points, ces deux groupes tactiques étaient à la fois en mesure de s'opposer en temps voulu à toute entreprise de l'adversaire sur les derrières de la III^e armée, ou de couper aux troupes françaises de Mézières la retraite sur Reims et Paris ». Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1079-1080.

¹ BLUMENTHAL (Field-Marshal Leonhard Count von), *Journals...*, p. 109.

² VERDY DU VERNOIS (J. von) (général), *With the Royal Headquarters...*, p. 126.

³ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 104 ; BISMARCK, *GW*, VI b, doc. n° 1771, p. 464-465.

bois, soit le passage par la Belgique avec toutes les conséquences que cela entraîne pour le sort futur de l'armée française¹. La possibilité d'une retraite vers Montmédy par Carignan ne pourrait être réalisée qu'en enfonçant les troupes bavaroises et saxonnes étant donné le soin pris par l'Etat-major allemand de barrer cette route à l'armée française dès le 31 août². En effet, au soir du 31 août, la IV^e armée du Prince Royal de Saxe ferme complètement la route en direction de Metz. Les troupes du XII^e corps sont venues dans l'après-midi occuper les cantonnements très resserrés qui leur étaient assignés entre la Chiers et la Meuse. Tard dans la soirée, la Garde tient complètement l'étroit espace de cinq kilomètres et demi entre la Chiers et la frontière belge à hauteur de Brévilley. Une patrouille du 3^e régiment d'Uhlans de la Garde, en reconnaissance vers La Chapelle où se trouve des bivouacs et de la cavalerie ennemie, aperçoit des feux en direction de Muno et Grand-Haye-Bas, ce qui leur fait supposer que des troupes belges gardent la frontière³.

Si la retraite avait été décidée le 31 juillet, à moins de se réfugier en Belgique, l'armée française aurait donc dû en théorie s'échapper en priorité vers Mézières en longeant l'étroit couloir encore disponible le long de la frontière belge. Cette solution de la dernière chance vers Mézières est celle que Moltke envisage comme étant la plus probable vu le découragement général de l'armée française qui va de défaite en défaite⁴. Le 31 août, à 19h45, après avoir reçu quelques informations semblant confirmer cette hypothèse, Moltke s'empresse d'écrire au chef d'Etat-major de la III^e armée le général-lieutenant von Blumenthal pour lui demander d'étudier avec le Prince Royal « s'il ne serait pas possible de faire franchir la Meuse cette nuit même au XI^e corps et à la division wurtembergeoise afin de pouvoir, dès l'aube, entamer l'attaque sur un large front en se dirigeant vers la route de Sedan, Mézières »⁵.

¹ La plupart des historiques de la bataille donnent une description topographique précise du champ de bataille. MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870...*, p. 109 ; France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 1-25 ; PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 491-510 ; Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1081

² DUCROT (général), *La journée de Sedan...*, p. 25 ; VERDY DU VERNOIS (J. von) (général), *With the Royal Headquarters...*, p. 124 ; *Coup d'œil sur les conditions stratégiques et tactiques des opérations contre l'armée de Châlons*, in Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1233.

³ PALAT (Barthélemy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 474 ; Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1064-1066. ; MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870...*, p. 106-107. Voir infra le dispositif belge adopté à la frontière.

⁴ Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1081-1085.

⁵ Moltke (quartier général, Vendresse) à Blumenthal (Chémery), in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 243, p. 339-340 ; VERDY DU VERNOIS (J. von), *With the Royal Headquarters...*, p. 126.

Après avoir reçu la correspondance de Moltke, le Comte von Blüenthal et le Prince Royal s'exécutent. Ils font franchir la Meuse au XI^e et au Ve corps dans la nuit du 31 août au 1^{er} septembre. Leurs avant-gardes atteignent la route Sedan-Mézières vers 7h00 du matin¹. C'est sur la base de cette progression des troupes allemandes que le général de Wimpffen se défend pour contester l'opportunité d'une retraite vers Mézières le 1^{er} septembre, déclarant qu'eu égard aux mouvements allemands sur la rive gauche, dont il avait été informé tôt dans la matinée, cette retraite était compromise dès le lever du jour. La retraite vers la Belgique étant le comble du déshonneur, il ne lui restait selon lui qu'à défendre l'honneur des armes par un combat acharné². Si l'historiographie française est divisée sur le rôle du général de Wimpffen³, il semble que Moltke considère son action comme tout-à-fait honorable étant donné la belle résistance offerte par l'armée française dans cette situation désespérée⁴. Dans sa correspondance rédigée après les événements, le général prussien estime qu'au matin du 1^{er} septembre, seule la retraite vers la Belgique était possible. Du point de vue de Moltke les dés étaient d'ores et déjà jetés avant même la polémique Ducrot – De Wimpffen. Aucun des deux officiers n'est responsable puisque tous deux ont hérité de la décision désastreuse de Mac-Mahon d'enfermer l'armée française dans le goulot de Sedan⁵.

¹ BLUMENTHAL (Field-Marshal Count von), *Journals of Field-Marshal Count von Blüenthal for 1866 and 1870-1871*, edited by Count Albrecht von Blüenthal, translated by Major A.D. Gillespie-Addison, London, Edward Arnold, 1903, p. 110-111 ; Section Historique du Grand État-major prussien..., Première partie, II, p. 1082-1083.

² « La retraite sur la Belgique ou sur Mézières, qui était encore possible la veille, était impraticable dans la matinée du 1^{er} septembre. La première, dont il ne faut parler que pour mémoire, car personne n'y a songé dans l'armée française, n'aurait été qu'une inutile déroute, puisque, en admettant qu'elle eût permis à quelques milliers d'hommes d'échapper sains et saufs, elle aurait abouti à leur faire déposer les armes sans combat, dans un pays neutre, c'est-à-dire une honte plus grande que la capitulation devant la force, combattue jusqu'à la dernière extrémité. Quand au second projet de bataille, conçu par le général Ducrot et préféré par lui, même à une bataille sur place, il était plus inexécutable et non moins dangereux ». WIMPFEN (général de), CORRA (Emile), *La bataille de Sedan...*, p. 141-142. Notons que pour le service historique de l'armée française, la retraite sur la Belgique était à la rigueur préférable à la capitulation, il s'agit d'une question de point de vue : « ...au pis aller, le territoire belge offrait un refuge où l'humiliation d'un désarmement eût été préférable à la douleur d'une capitulation ». France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 277.

³ Sur la querelle stratégique se greffent des opinions idéologiques. Ducrot est le « général du Seize-Mai », aux opinions catholiques et royalistes bien connues. DUQUET (Alfred), *La Victoire à Sedan*, p. 306-307.

⁴ A propos de la capitulation de l'armée française, Moltke écrit : « Cette tâche pénible échet au général de Wimpffen, quoi qu'il ne fût en rien responsable de la situation désespérée où avait été réduite l'armée française ». MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870...*, p. 123. De même Moltke répond favorablement à deux reprises en janvier 1872 et en novembre 1874 aux demandes de Wimpffen qui lui quémande un avis favorable sur sa conduite pendant la guerre. WIMPFEN (général de), CORRA (Emile), *La bataille de Sedan...*, p. 147-150. Cette façon peu orthodoxe de justifier son action lui sera d'ailleurs reprochée : « A cette vanité peu ordinaire, il joint une forte dose d'égoïsme, ainsi qu'en témoignent son attitude après la capitulation et les avantages personnels qu'il réclamera des Allemands. Il pousse ce culte du moi jusqu'à l'inconscience, au point de solliciter de ses vainqueurs des attestations sur sa conduite au 1^{er} septembre. » PALAT (Barthélemy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 544.

⁵ « Dès le matin du 1^{er} septembre, l'ennemi ne pouvait plus s'échapper que par la Belgique. » Lettre de Moltke (Quartier général de Reithel) au général major de Stiehle, in MOLTKE, *CM*, III, doc n° 253, p. 348-351

Répetons-le, il n'est guère utile dans le cas qui nous occupe d'arbitrer le duel Ducrot – de Wimpffen. Retenons, comme l'écrit G. Hautecler, que si la retraite préconisée par Ducrot avait été effectuée, la frontière belge aurait été beaucoup plus menacée qu'elle ne l'a été. Cette manœuvre aurait vraisemblablement permis à une fraction de l'armée française de s'échapper à temps mais certainement pas à toute l'armée. Le mouvement aurait provoqué une telle débandade dans les rangs français poursuivis dans le dos et sur leur flanc par les Allemands que l'armée belge aurait vu sa tâche de garde frontalière passablement compliquée par des franchissements en surnombre¹. La configuration topographique de la région vient d'ailleurs à l'appui de la thèse d'un franchissement quasi obligatoire de la frontière belge en cas de retraite vers Mézières. En effet, il faut souligner la pauvreté du réseau routier au nord de la position de Sedan où la plupart des chemins forestiers conduisent en Belgique :

« Pour aller du bois de la Garenne à Illy, il n'y a qu'une route très peu large ; elle a 8 mètres au maximum, y compris ses accotements et traverse le village d'Illy aux rues étroites et tortueuses ; puis elle se dirige vers Olly, présente une côte très escarpée, et traverse un terrain des plus accidentés ; d'ailleurs elle se rend à Corbion en Belgique. D'autre part, il n'y a pas de grande voie de communication allant de Givonne à Fleigneux et conduisant à Mézières. De ce côté, tous les chemins conduisent en Belgique ; il existe seulement un chemin de transit pour vider les coupes de bois : il suit une ligne droite à 500 mètres de la frontière et aboutit à la route de Saint-Menges ; à partir de là se trouve un chemin de même genre aboutissant à Bosseval. Il n'y a dans cette contrée, aucun autre chemin pour se diriger sur Mézières, de même qu'il n'y a que le chemin qui passe à Olly pour aller d'Illy vers la frontière ; aussi, à mon avis, l'ennemi, une fois maître de Givonne et de Vrigne-aux-Bois, l'armée et même un corps d'armée étaient dans l'impossibilité matérielle de battre en retraite sur Mézières, soit sur la Belgique². »

Cette particularité topographique explique d'ailleurs que la plupart des fuyards français ou des soldats perdus ont bel et bien franchi la frontière belge, comme nous le verrons plus loin.

Il reste une énigme à élucider sur les intentions françaises à l'égard de la Belgique. Selon Hautecler, citant les déclarations du général Chazal à la commission militaire de 1871, la possibilité d'un passage par la Belgique avait été envisagée le 31 août au soir. « Mais l'idée en avait été abandonnée ensuite à l'intervention du général Lebrun qui connaissait la valeur de

¹ « Il est évident que ce mouvement n'aurait pu avoir lieu sans écorner notre territoire et, comme les Prussiens ne seraient pas restés inactifs, une grande partie, si pas toute l'armée française aurait été rejetée en Belgique ». HAUTECLER, *Léopold II...*, p. 451.

² Déposition de M. Payartd-Poterlot, grand filateur et grand propriétaire à Olly, près d'Illy, devant le jury de la Seine, en février 1875, in WIMPFEN (général de), CORRA (Emile), *La bataille de Sedan...*, p. 143.

l'artillerie belge »¹. De même, toujours selon les propos du général Chazal cités par Hautecler, le lendemain « au conseil de guerre du 2 septembre au matin, certains généraux français proposèrent une percée en direction de Bouillon, mais cette proposition fut rejetée par le Conseil »². Or, on ne trouve pas d'information semblable dans la communication faite par Chazal à la commission de 1871, si ce n'est cette mention beaucoup plus vague :

« Vous avez pu lire, dans un document français, publié sur la campagne de 1870 et attribué à une haute autorité française, que l'on délibéra avant la bataille de Sedan si l'on ne passerait pas par la Belgique pour tourner les armées allemandes ou pour se replier vers l'Ouest. Mais il y a mieux, et je puis vous affirmer que le général de Wimpffen et les officiers de son Etat-major, arrivés à mon quartier général après la bataille de Sedan, n'ont pas caché que ce projet eût été exécuté si notre frontière n'avait pas été bien gardée et s'ils ne nous avaient sus en force pour nous opposer à toute tentative de ce genre. Non seulement ces faits étaient connus par les informations spéciales que recueillent toujours les armées, mais les belligérants s'étaient encore assurés l'un ou l'autre par des reconnaissances particulières poussées jusque contre notre frontière que nous étions parfaitement en mesure de résister sur tous les points³. »

A l'occasion de la polémique sur les forts de la Meuse de 1887, le général Chazal prend le parti des opposants aux fortifications conduits par le chef de file de l'opposition libérale à Liège Frère-Orban. A cette époque, Chazal rédige un pamphlet contre les fortifications de la Meuse. Selon lui, les forts enlèvent à l'armée un grand nombre d'hommes qui seraient bien

¹ HAUTECLER (G.), *Léopold II...*, p. 451. Hautecler fait sans doute référence ici au voyage du général Lebrun en Belgique en 1867. LEBRUN (général), *Souvenirs militaires...*, 1895, p. 31-43. Sur cet épisode, voir supra notre partie consacrée aux considérations stratégiques françaises au lendemain de l'Affaire du Luxembourg. La réputation belge en matière d'artillerie est en effet souvent reconnue dans les documents français. Le consul de France à Anvers transmet encore au début du conflit des renseignements sur l'artillerie de l'armée belge : « L'autorité militaire s'occupe d'achever l'armement des forts et des deux citadelles. Il paraît certain que la citadelle du Nord ne serait pas pourvue de moins de 497 canons. On conduit maintenant dans les petits forts de l'Escaut les grosses pièces d'artillerie qui se trouvaient au polygone de Brasschaet. Hier a eu lieu sans accident le transfert d'une des pièces de 80 au fort Sainte-Marie. Cette pièce a été placée sur un radeau formé par un ponton en fer couvert de bois jaugeant 23.000 kilos, et le transfert s'est fait par les bassins jusque dans l'Escaut. De l'Escaut, le canon qui pesait 15.930 kilos a été conduit au fort Sainte-Marie. Une autre pièce de même calibre serait placée au fort Lillo, tandis qu'une troisième plus pesante encore que les deux premières (18.000 kilos) serait transportée au fort Sainte-Marie. Les épreuves faites avec ces engins de guerre au camp de Brasschaet ont démontré que leurs boulets transpercent une plaque de fer de 15 à 20 centimètres d'épaisseur ». Lenglet, consul général de France à Anvers, au Duc de Gramont (Paris), le 2 août 1870, SHD/DAT, 1 M 1451, doc. n° 37. Cependant, le consul note que la défense de la place d'Anvers ne sera vraiment complète que le jour où la rive gauche sera fortifiée : « On s'occupe également de terminer la mise en état des deux citadelles, la citadelle du Sud et la Citadelle du Nord. Tant que la rive gauche de l'Escaut n'aura pas été pourvue d'une ligne de défense et de forts avancés, les deux citadelles auront à croiser leurs feux sur la rade en avant d'Anvers pour défendre la gorge de la place ». Lenglet, consul général d'Anvers à Laboulaye, chargé d'affaires de France à Bruxelles, le 28 juillet 1870, SHD/DAT, 1 M 1451, doc. n° 35. Le chargé d'affaires autrichien partage le même avis sur la qualité de l'artillerie belge après avoir assisté aux exercices à Brasschaat. Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 19 juillet 1870, in NA-UK, FO 10/306.

² HAUTECLER (G.), *Léopold II...*, p. 451.

³ DE RYCKEL, *Historique...*, II, p. 60. *Procès-verbaux des séances de la commission instituée par arrêté royal du 18 avril 1871 pour étudier les questions relatives à l'organisation de l'armée*, Bruxelles, 1873, p. 80-81.

utiles à la défense du territoire. Pour étayer son argumentaire, Chazal revient sur le rôle joué par l'armée belge en 1870 à la pointe sud du Luxembourg et suggère à nouveau l'idée que les généraux français avaient songé à traverser le territoire belge dans un moment de désespoir :

« Tout le monde sait aujourd'hui que dans certains quartiers généraux, on agita la question, dans un moment de détresse mortelle, de savoir si l'on tenterait de s'ouvrir un passage par la Belgique ; mais que cette pensée, un moment inspirée par le désespoir, fut aussitôt abandonnée comme impraticable. Voilà donc un exemple réel, qui n'est pas une supposition problématique comme on peut en faire à l'infini, ou une conception stratégique extravagante, comme en enfante chaque jour l'imagination des utopistes ; voilà un exemple qui prouve de fait, que notre système défensif, bien entendu, sagement exécuté, peut nous garantir des plus graves dangers, et nous préserver des horreurs et des ruines de la guerre, sans avoir besoin de nouvelles fortifications sur la Meuse »¹.

Nous n'avons pas retrouvé le document attribué à une « haute autorité française » mentionné par Chazal ni un quelconque témoignage recoupant ses dires. Les différents historiens militaires français consultés n'évoquent jamais l'existence d'une pareille délibération que n'auraient pas manqué de mentionner les partisans du général Ducrot. On remarquera d'ailleurs que les auteurs varient sur la date du mystérieux conseil de guerre. Hautecler parle d'un conseil de guerre qui a eu lieu le 2 septembre tandis que Chazal prétend qu'il a eu lieu la veille. On retrouve cette assertion dans une relation illustrée de la campagne franco-allemande éditée en Allemagne en 1871². L'ouvrage a été traduit en français et édité en Belgique en 1872. L'idée de passer par la Belgique y est attribuée au général de Wimpffen, celui-là même qui n'a cessé de déclarer par la suite dans ses écrits qu'un tel mouvement aurait été le comble du déshonneur³ :

« Le général de Wimpffen n'avait pas été plus heureux la veille, en conseillant de chercher à passer par la Belgique pour regagner de là les places du Nord. Son plan était plutôt inspiré par un bouillant courage que par un froid raisonnement. (...) Le raisonnement eût été fondé si 50.000 hommes de l'armée belge (sic)⁴ n'avaient pas été postés dans le Luxembourg. L'Empereur le savait et déclara formellement s'opposer à

¹ Ce pamphlet sera soigneusement caché aux yeux du grand public et ne sera publié qu'en 1901. CHAZAL (lieutenant-général) (Baron), *Considérations générales sur les fortifications de la Meuse, Le rôle de l'armée belge en 1870 et le système défensif d'Anvers*, Bruxelles, Lamertin, 1901, p. 14. Commenté dans *La Belgique militaire*, 24 février 1901, p. 309.

² *Illustrierte Kriegschronik 1870-1871, Gedenkbuch an den Deutsch-Französischen Feldzug von 1870-1871*, Leipzig, Weber, 1871, 454 s. mit zahlreichen Holzstichen: Portraits, Geschichts- u. Gefechtsbildern, Plänen u. Karten.

³ Voir plus bas la polémique sur les échappés de Sedan.

⁴ On approcherait de ce chiffre théorique si toute l'armée de campagne avait été massée dans le Luxembourg avec ses effectifs au complet. Aucune de ces deux conditions n'était respectée.

la proposition du général de Wimpffen qui, disait-il, n'aurait fait qu'augmenter, de l'armée belge, le nombre des ennemis, qui était déjà écrasant¹. »

On trouve des versions différentes de cet épisode jusque dans des articles de vulgarisation récents². C'est pourquoi nous pensons qu'il s'agit d'une rumeur de guerre colportée après la bataille, peut-être suite au passage de nombreux cavaliers français à la pointe sud de la Belgique. Chazal, qui ne peut pas révéler le passage de ces cavaliers sans compromettre son prestige, s'est sans doute saisi de cette rumeur pour appuyer le principe d'une neutralité armée. Il est raisonnable de penser que si des généraux français lui avaient manifesté leur intention de passer par la Belgique au lendemain de la bataille, Chazal n'aurait pas manqué de le mentionner dans le cadre de cette polémique ou dans des débats relatifs au renforcement de l'armée belge. A la lecture des séances de la commission de 1871, on constate en effet que le lieutenant-général belge cherche avant tout à contrer les allégations du député Gerrits, opposé au renforcement de l'armée, qui prétend qu'il n'est jamais entré dans l'intention des Français de pénétrer sur le territoire belge³. Lors du débat sur le budget de la guerre le 7 décembre 1875, le rapporteur Thonissen fait encore une fois allusion à ce mystérieux conseil de guerre pour appuyer le vote sur le renforcement de l'armée : « En dehors des ordres dont je viens de donner lecture⁴, tout le monde a pu apprendre, par les documents officiels communiqués à l'assemblée de Versailles, qu'il y a eu à Sedan un conseil de guerre, où il a été très sérieusement question d'envahir la Belgique, d'effectuer ensuite une marche vers la gauche et de rentrer en France par les environs de Lille »⁵.

¹ *Histoire de la guerre de 1870-1871, ou Relation illustrée de la campagne franco-allemande, avec dessins de batailles, plans, cartes géographiques et topographiques*, traduite depuis l'allemand, Bruxelles, Rosez ; Anvers, Van Dieren, 1872, p. 135.

² « Pendant la bataille, il fut question que l'Armée française se jette en Belgique pour échapper à l'encerclement. Ce projet, envisagé pendant un conseil de guerre qui eut lieu avant la bataille, ne fut pas appliqué. Un général présent avait en effet dissuadé le commandant en chef de l'armée de Châlons, le maréchal de Mac-Mahon, et aussi l'empereur Napoléon III, du danger supplémentaire que représentait l'entassement de troupes belges à la frontière. Le général dit : '...franchir la frontière belge serait nous mettre à dos 100.000 hommes de plus.' DODEMONT (E.), *La guerre franco-allemande spécialement vue de la Belgique*, in *Bulletin d'information du Centre Liégeois d'Histoire et d'Archéologie militaires*, n° VIII/7, 2002, p. 44.

³ *PV 1871*, p. 74-82.

⁴ Il s'agit des ordres donnés par Moltke le 30 août qui prescrit de poursuivre les troupes françaises en Belgique si elles ne sont pas désarmées. C'est un autre argument phare des défenseurs du budget de l'armée. Voir supra.

⁵ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, séance du 7 décembre 1875, p. 161.

IV. Présence belge à la frontière

A. Renseignements divers avant la bataille

Avant de s'interroger sur le rôle de l'armée belge lors de la journée de Sedan et sur les faiblesses éventuelles de la couverture défensive belge, il faut d'abord s'interroger sur la qualité des renseignements dont disposent Chazal et le quartier général à Bruxelles pour déterminer les mouvements de l'armée belge face aux belligérants. Il a beaucoup été question dans la commission militaire de 1871 et dans les discussions du budget de la Guerre après le conflit, des imperfections de la mobilisation belge, notamment le différentiel entre les effectifs annoncés sur le papier (100.000 hommes) et le nombre de soldats réellement disponibles sur le terrain (83.350)¹ de même que l'absence de « train » propre à ravitailler les troupes en mouvement². L'impréparation est également totale en matière de renseignements militaires. Le 15 juillet, Léopold II demande au ministre de la Guerre de débloquer les crédits nécessaires pour l'envoi d'un homme de confiance à Cologne et d'un autre à Lille, Arras ou Amiens, afin de se rendre compte si les armées de Prusse et de France ont commencé leur mobilisation. Deux hommes, c'est bien peu ! Cela signifie que l'armée belge était complètement aveugle au début du conflit. Elle ne pouvait déterminer avec certitude les effectifs des armées adverses et les voies de communication empruntées par celles-ci³. Le ministre de la Guerre Guillaume relaie les demandes du Roi au Gouvernement. Il souhaite organiser un service d'agents. Le 18 juillet, il écrit au ministre de la Justice pour lui demander de confier cette tâche à l'administrateur de la Sûreté publique⁴. Le lendemain, la guerre éclate. Les crédits ne seront débloqués qu'à la fin du mois d'août⁵. Il semble cependant que la Sûreté Publique ne s'embarrasse guère du vote des Chambres. En effet, dès le 16 juillet au soir,

¹ En théorie, les dix classes rappelables donnaient un total de 104.000 hommes duquel on déduisait un « déchet » de 4000 hommes. Le « déchet » dépassa toutes les prédictions. DE VOS (L.) *Het effectief van de Belgische Krijgsmacht...*, p. 170.

² *PV 1871*, p. 213-246.

³ BRUNEL (Nicolas), *La Belgique...*, p. 57 ; Lettre de l'officier d'ordonnance du Roi (Laeken) au ministre de la Guerre, Bruxelles, le 15 juillet 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 225 : Emploi des fonds secrets. Service des renseignements.

⁴ « Il est de la plus haute importance que nous soyons renseignés sur les positions des armées belligérantes (...) ; il faut, en un mot, que nous soyons en mesure de prévoir une violation préméditée ou fatale de notre territoire. Les devoirs de la neutralité (...) ne me permettent pas d'envoyer des officiers en observation sur le théâtre de la guerre (...) ». Il poursuit en demandant « s'il ne serait pas possible de confier à monsieur l'administrateur de la sûreté publique la mission d'organiser un service d'agents (...) qui nous tiendrait au courant de ce qu'il nous importe de savoir. (...) Il y aurait à mettre à la disposition de Mr l'administrateur un premier crédit que j'estime à 50 000 francs ». Lettre du ministre de la Guerre au ministre de la Justice, Bruxelles, le 18 juillet 1870, MRA, *Fonds 1870-71*, dossier n° 225.

⁵ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-71, dossier n° 225.

l'Administrateur de la Sûreté Publique reçoit de Cologne et de Lille ses premiers rapports¹. A partir de cette date parviennent régulièrement à la Sûreté des rapports en provenance des quatre coins du territoire ; les agents belges n'hésitent pas à franchir les frontières du pays : ils se rendent à Gladbach, Trêves, Luxembourg, Longwy, Givet, Lille pour rapporter en Belgique des renseignements sur les mouvements des belligérants². Ces places correspondent le plus souvent aux grands axes ferroviaires qui relient la France et la Prusse à la Belgique.

Il semble cependant que ces rapports ne soient pas transmis au commandant de l'armée d'observation. Peut-être en raison d'un cloisonnement administratif entre les services de la Sûreté et ceux de l'Armée ? Le 7 août 1870, Chazal se plaint en effet de l'absence totale de service de renseignement militaire. Il souhaite pouvoir recevoir le concours des « receveurs, percepteurs des postes, douaniers, gendarmes »³. Ces derniers seraient chargés de transmettre les renseignements directement à son quartier général. Chazal souhaite aussi « leur donner des ordres, afin qu'ils me renseignent sur les faits qui se passent à proximité des localités qu'ils habitent et sur les personnes dont les allures plus ou moins suspectes m'auraient été signalées »⁴. Dans une lettre du 21 août, le commandant de l'armée d'observation réclame aussi l'organisation d'un « bureau de police », sans doute pour surveiller les éventuels espions à la frontière. Les demandes de Chazal sont relayées par le quartier général royal « d'après les ordres du Roi » au ministre de la Guerre⁵. Cependant Guillaume est réticent à satisfaire les demandes de Chazal dans lesquelles il distingue une prétention dangereuse : « On ne peut pas d'ailleurs se baser sur les circonstances actuelles pour autoriser l'autorité militaire à donner des ordres aux autorités civiles ; cela n'est possible que dans l'état de guerre flagrante ou dans l'état de siège ». Il préconise au contraire des rapports « plutôt officieux qu'officiels » avec les fonctionnaires civils⁶. Le 19 août, les députés débloquent un crédit de 50.000 francs au budget de la Justice « pour mesures éventuelles de sûreté publique »⁷. Cette somme qui doit encore être votée par le Sénat pourrait notamment servir à financer le service de police et

¹ Rapport particulier de Cologne du 16 juillet à 8h30 du soir et rapport particulier de Lille. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 106 : Rapports secrets du 16 juillet au 6 septembre 1870.

² Dans les archives, un dossier assez épais contient 106 rapports collectés par la Sûreté Publique jusqu'à la date du 6 septembre. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 106.

³ Chazal, quartier général à Bruxelles, à Renard, le 7 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871 : dossier n° 225.

⁴ Chazal, quartier général à Louvain, à Renard, le 14 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871 : dossier n° 225.

⁵ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 22 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871 : dossier n° 225.

⁶ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-71, dossier 225.

⁷ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, session extraordinaire de 1870, séance du 19 août 1870, Crédit de 50.000 francs au Budget du Ministère de la Justice, pour mesures éventuelles de sûreté publique, p. 35 ; Rapport fait, au nom de la section centrale, par M. Vander Donckt, in MRA, *Fonds 1870-71*, dossier 225.

d'information de l'armée réclamé par Chazal mais les modalités restent à préciser¹. Le lieutenant général Renard informe cependant Guillaume le 30 août qu'un petit service de police et d'information a d'ores et déjà été mis sur pied en relation avec la Sûreté publique : « En ce qui concerne l'extérieur, je me suis entendu avec l'administration de la sûreté publique pour que des agents intelligents et sûrs se trouvent à partir du 24 de ce mois » dans les régions frontalières suivantes : a. Entre Thionville et Langres ; b. entre Longuyon et Montmédy ; c. entre Montmédy et Carignan ; d. entre Carignan et Mézières ; e. entre Mézières et Givet ; f. entre Montmédy et Dun sur la Meuse »². Ce service rattaché à la Sûreté sera aidé dans sa tâche à la frontière par les employés de la douane, par les compagnies de gendarmerie³ et par les reconnaissances des avant-postes mis en place par Chazal⁴. Le général Guillaume s'est adressé personnellement à ses collègues des Finances et de la Justice dès le 20 août afin de les inviter à prescrire aux douaniers d'une part et aux gendarmes d'autre part « de se tenir au courant de ce qui se passe aux environs de leur résidence et de s'empressement de porter à la connaissance des chefs de postes les plus proches tout ce qui leur paraîtra digne d'intérêt ». Ces agents ont pour instruction d'informer en même temps directement Chazal à Namur ainsi que le général Cartiaux qui se trouve aux avant-postes à Poix « soit par écrit, soit par télégramme, suivant l'urgence » « si les avis présentaient quelque importance »⁵. Ces dernières précisions, qui laissent une grande liberté de jugement aux agents, sont vraisemblablement une des sources du manque de coordination dans la transmission des renseignements.

Pour être complètement efficaces, ces agents doivent pouvoir établir les correspondances les plus rapides possibles avec Chazal et Cartiaux, de façon à les renseigner dans l'heure. Les nouvelles lignes télégraphiques offrent cet avantage. Elles longent le plus souvent les lignes de chemins de fer utilisées par l'armée dans ses déplacements. Qui plus est, les stations télégraphiques sont généralement hébergées dans les gares. Mais là aussi, rien n'a été prévu

¹ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-71, dossier 225.

² Renard à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 225.

³ Les rapports de renseignements des brigadiers des provinces de Luxembourg, Namur, Hainaut et Flandre occidentale sont pour partie contenus dans MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 124 : Armées belligérantes : rapports de gendarmerie. Les rapports sont le plus souvent fondés sur les patrouilles effectuées à la frontière et les renseignements collectés auprès des autorités locales. L'immense majorité des rapports concernent le mois de septembre et d'octobre. Quelques rapports intéressants concernent la fin du mois d'août comme ce rapport de la compagnie du Hainaut du 29 août annonçant l'arrivée à Maubeuge de 1800 hommes de la garde mobile et la réquisition de la ligne de chemin de fer : « On dit qu'hier 28, la ligne du chemin de fer de Aulnoye à Anor, Hirson et Laon a été fermée au transport des voyageurs et reste à la disposition de l'autorité militaire ».

⁴ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 225.

⁵ Guillaume à Chazal et Cartiaux, Bruxelles, le 21 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

pour en rationaliser l'utilisation en cas de guerre. La plupart des postes sont desservis par un seul employé, très vite dépassé par l'excès de travail dans les zones rapprochées des combats. Cette situation entrave le service des dépêches et cause de graves embarras. Pour y porter remède, on recourt à l'aide de télégraphistes militaires que l'on dissémine dans de nombreux bureaux afin d'établir une liaison permanente entre ceux-ci et le commandant de l'armée d'observation¹. Le 25 août, l'Etat-major « réquisitionne » quinze bureaux télégraphiques des provinces de Namur et de Luxembourg afin qu'ils transmettent jour et nuit au besoin les dépêches de l'autorité militaire et les informations qui lui seraient adressées². Cependant dans le Luxembourg, les installations de l'Etat et de la compagnie du Luxembourg ne suffisent pas. Selon le travail d'Eugène sur les chemins de fer et télégraphes, de nouveaux postes sont créés à Bure, à Grupont, à Jemelle, à Poix et à Bouillon³. Toujours dans le cadre de renseignements à recueillir le long de la frontière sud-est du pays, le 29 août 1870, Renard transmet à Chazal une note du ministère des Travaux publics qui inventorie les localités françaises pourvues d'appareils télégraphiques. Il semble par conséquent que Renard n'exclut pas ici la possibilité pour les agents belges introduits en territoire français de fournir des renseignements sur la position des troupes belligérantes via les lignes télégraphiques françaises⁴.

La complète mise en œuvre de toutes ces mesures n'est vraisemblablement pas atteinte à la date du 1^{er} septembre 1870 car Chazal se plaint amèrement tout au long de la journée de ses liaisons avec l'extérieur. On n'a pas tenu compte à Bruxelles de ses desiderata : « Je suis très mal renseigné sur ce qui se passe. Je ne reçois d'ordre que ceux que le commandant de la gendarmerie de Florenville et celui de Virton m'envoient. Le Lieutenant-Colonel Charmet (sic) qui est à Florenville fait ce qu'il peut pour me tenir au courant. Je ne puis pas faire plus. On m'a refusé tout moyen d'avoir des renseignements. Si je suis appelé à faire un mouvement

¹ EUGENE (J.-B.), *Etudes sur les chemins de fer et télégraphes électriques...*, p. 248-249.

² Renard (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 25 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99, EMGA, correspondance générale. Les bureaux sont : Andenne, Beauraing, Florenville, Gedinne, Habay, Marche, Neufchateau, Paliseul, Poix, Virton, Jemelle, Bertrix, Bouillon, Ciney et Floreffe. « Seul le bureau de Jemelle où aboutissent 12 fils télégraphiques aura un service tout-à-fait permanent avec un employé présent la nuit ». Correspondance expédiée aux commandants des 3 divisions, de la Cavalerie et de l'Artillerie. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 85 : Premier Corps : Correspondance expédiée.

³ (J.-B.), *Etudes sur les chemins de fer et télégraphes électriques...*, p. 249.

⁴ Renard (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99, EMGA, correspondance générale, lettre n° 614.

je vous en donnerai avis immédiatement. Les télégrammes m'arrivent par la poste et par paquets réunis avec des retards inexplicables¹. »

La situation est à ce point chaotique dans la correspondance que Chazal privilégie d'ailleurs à certains moments les contacts directs avec le Palais faute de pouvoir transmettre tous ses télégrammes au ministère de la Guerre². Le lieutenant-général Renard constate lui-même le grand embarras créé par l'embouteillage de dépêches télégraphiques. Le bureau télégraphique de Florenville est complètement encombré de dépêches. Or, il se trouve qu'il s'agit d'un des bureaux les plus importants sur le plan stratégique. Au cours de la même journée, le chef de l'Etat-major demande au directeur général des chemins de fer de « faire remédier, si possible, à cet état des choses »³. Pour compliquer la situation, les renseignements transmis depuis la frontière avant et pendant la journée du 1^{er} septembre ne sont pas le fait de reconnaissances militaires. Il s'agit en majorité d'informations transmises par les bourgmestres, les officiers de gendarmerie⁴ ou les officiers des douanes.

Il faut en effet dissiper dès maintenant un malentendu. Parmi les officiers ou fonctionnaires belges confrontés au franchissement des frontières fin août début septembre, beaucoup ne relèvent pas directement des rangs de l'armée. Quelques jours avant Sedan, le 28 août, le ministre de la Guerre écrit à ses collègues des Finances, des Affaires étrangères et de l'Intérieur qu'il a demandé de « faire prescrire aux douaniers de se porter à la rencontre des détachements étrangers qui dépasseraient un point-frontière pour les prévenir qu'ils atteignent un territoire neutre et les inviter à rétrograder »⁵. Guillaume a également demandé au ministre de l'Intérieur qu'il prenne les dispositions nécessaires avec les gouverneurs des provinces de Namur et du Luxembourg pour que le drapeau belge soit arboré sur les clochers des communes voisines du théâtre des hostilités. De même les habitants riverains sont invités à arborer de préférence un drapeau blanc sur leurs maisons⁶. Guillaume s'adresse enfin au

¹ Le télégramme envoyé met d'ailleurs plusieurs heures avant d'être reçu à Bruxelles. Chazal (Bure) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 12h50, reçu à 19h05, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques.

² Pour ne pas que le lieutenant général Guillaume en prenne ombrage, il s'en explique dans un télégramme du 1^{er} septembre. Chazal (Bure) à Guillaume (Bruxelles), MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

³ Renard à Directeur général des chemins de fer, Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : EMGA, correspondance générale.

⁴ A ce propos, la présence à l'armée d'observation du général inspecteur général de la gendarmerie est controversée. Il semble que les rapports de ce dernier avec le département de la Guerre et avec Chazal soient conflictuels. Le 3 septembre 1870, le ministre de la Guerre prend la décision de suspendre provisoirement « les dites fonctions d'Inspecteur général ». Renard (Bruxelles) aux commandants en chef des deux armées, le 3 septembre, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : EMGA, correspondance générale.

⁵ Guillaume au ministre des Finances Jacobs, Bruxelles, le 28 août 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 117 : *Bornes frontières*.

⁶ Guillaume à d'Anethan, Bruxelles, le 28 août 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 117.

ministre des Finances afin « de multiplier les poteaux indicateurs de la frontière sur les routes, chemins, sentiers »¹. Si le ministre de la Guerre s'adresse à ces instances, c'est que « l'autorité militaire n'a pas le pouvoir de mettre à exécution ces prescriptions qui rentrent dans les attributions des départements des Finances et de l'Intérieur »². Ces dispositions seront effectivement prises car le ministre des Finances répond le 30 août qu'il s'est « empressé de donner des ordres à la douane pour que les employés aient à se porter à la rencontre des belligérants qui franchiraient la frontière, à l'effet de les avertir qu'ils se trouvent sur un territoire neutre, et de les inviter à rétrograder. Quant aux poteaux indicateurs des limites, la douane n'en a possédé autrefois qu'à proximité des emplacements où se trouvent établis les bureaux d'entrée et cet usage est même tombé en désuétude dans plusieurs localités ; mais (...) je ne négligerai rien pour que les poteaux et les écussons (...) soient replacés partout où ils doivent l'être. S'il était utile de replacer ces poteaux ailleurs encore, ce devoir incomberait aux autorités communales »³. Certaines compagnies militaires seront envoyées par la suite pour placer des poteaux limites à la frontière alors que des belligérants en déroute franchissent déjà celle-ci⁴.

Cet enchevêtrement de responsabilités explique que les rapports de renseignement des douaniers ou des bourgmestres intéressant au premier chef le commandement de l'armée sont souvent adressés en priorité au supérieur hiérarchique, c'est-à-dire aux ministres de l'Intérieur, des Finances ou de la Justice. Nous n'avons pas retrouvé beaucoup de copies de ce type de rapports adressés nommément à Chazal dans les archives. Ainsi, le ministre de la Guerre apprend-il de son collègue de la Justice le 25 août 1870 qu'« un grand nombre d'étrangers fuyant devant les armées françaises et prussiennes, pénètrent en Belgique, par Aubange, et que les gendarmes et les douaniers stationnés à cette frontière sont insuffisants pour prendre les mesures nécessaires à l'égard de ces étrangers »⁵. Le général Chazal est prié

¹ Guillaume à Jacobs, Bruxelles, le 28 août 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier 117.

² Renard à Guillaume, Bruxelles, le 28 août 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 117.

³ Jacobs à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, in MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier 117. Pour des compléments d'information sur les mesures prises, voir BRUNEL (Nicolas), *La Belgique...*, p. 83-84.

⁴ « Le mineur Dochy Désiré faisait partie du détachement de cinq hommes de la 6^e compagnie du régiment du génie, chargé sous les ordres du sous-lieutenant Sapin de placer des poteaux-limites à la frontière. Cet homme me paraissait fort intelligent, je lui ai fait narrer tout ce qu'il avait vu pendant son voyage à la frontière. Les renseignements qu'il m'a donnés me paraissent assez intéressants pour être portés à votre connaissance. Voici ce qu'il m'a dit : ' Nous avons fait prisonnier trois soldats français (le tableau a été envoyé à Monsieur le Lieutenant-général commandant la 2^e division) : ils voulaient attendre pour rentrer en France que les Prussiens fussent partis et ils ne voulaient pas rendre leurs armes. Ils craignaient d'être considérés comme déserteurs. Je conduisais la charrette et en voulant sauter de cheval pour empoigner le chasseur de Vincennes, j'ai déchiré ma capote ; le sous-lieutenant Sapin avait le revolver à la main ; les Français ont fait beaucoup de difficultés pour se laisser désarmer...' ». Capitaine Dupont commandant du génie de la 2^e division (Saint-Hubert), à Guillaume (Bruxelles), le 13 septembre 1870, MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 122 : Rapports sur l'entrée des Français refoulés en Belgique.

⁵ Guillaume (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 25 août 1870, MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier n° 122 : Rapports sur l'entrée des Français refoulés en Belgique.

« de prendre des dispositions pour renforcer l'action des autorités de ce côté, dans le cas d'éventualités. L'intervention de la force armée ne devra toutefois avoir lieu que si des désordres venaient à éclater »¹. Le chef de l'Etat-major croit bon d'insister à nouveau auprès de Chazal dans un courrier du 26 août : « J'invite le commandant de la Gendarmerie à renforcer la brigade d'Aubange. Si cette mesure ne suffisait pas, je vous prie de prendre les mesures que vous jugerez nécessaires »².

Les renseignements envoyés par les bourgmestres et les gouverneurs sont adressées au ministère de l'Intérieur. Le bourgmestre de Virton transmet le 29 août l'information suivante au ministre :

« Hier dimanche, une escarmouche entre français et prussiens a eu lieu à Chauvency, village situé entre Montmédy et Carignan (voie ferrée), 6 français tués, 5 blessés, 12 prisonniers. 2 Prussiens tués. Les derniers vainqueurs. (...) Jusqu'à ce jour, Montmédy est libre. Demain d'autres renseignements³. »

Enfin, la plupart des renseignements transmis par les gendarmes sont également envoyés au ministère de la Guerre à Bruxelles, ce qui n'est pas de nature à désencombrer les lignes télégraphiques déjà surchargées. Du poste télégraphique de Gedinne, le brigadier Thiran envoie le 29 août à Bruxelles le message suivant : « Prince Impérial à Sedan, Empereur, MacMahon et 300.000 hommes campés aux environs »⁴. Du poste télégraphique de Florenville, le commandant de gendarmerie Charnel, envoie encore le 29 août : « Hier petit engagement entre belligérants Chauvency à 12 kilomètres frontière belge »⁵. Les rapports de Charnel sont manifestement envoyés directement à Chazal qui les utilise comme une source de première main :

« Je reçois du colonel Charmet (sic) télégramme suivant. 'M'étant rendu à l'instant sur les hauteurs de Chassepierre, dit les Croisettes, près de Florenville, j'ai vu distinctement la fumée de la canonnade qui a lieu dans la vallée de la Meuse, direction

¹ Ibidem.

² Renard (Bruxelles) à Chazal (Namur), le 26 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : EMGA, correspondance générale.

³ Marson bourgmestre à Virton à ministre de l'Intérieur Kervin de Lettenhove (Bruxelles), le 29 août 1870, envoyé à 10h20, arrivé à 11h19, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

⁴ Brigadier Thiran (Gedinne) à ministre de la Guerre (Bruxelles), Bruxelles, le 29 août 1870, envoyé à 6h25 et reçu à 7h24, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

⁵ Charnel commandant de gendarmerie (Florenville) à ministre de la Guerre (Bruxelles), Bruxelles, le 29 août 1870, envoyé à 3h matin et reçu à 4h46 matin, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

de Mouzon. J'ai vu six ballons. Cela se passe à vingt kilomètres d'ici. Canonnade a commencé à quatre heures, continue encore à sept heures du soir¹. »

Suite à ces renseignements, Chazal indique qu'il fait venir toute l'artillerie de réserve par la route de Dinant. Elle bivouaquera à Dinant et sera à Wellin, Chanly, Resteigne et Tellin le surlendemain². C'est encore le même colonel Charnel qui indique le 31 août à 4h54 du matin l'arrivée massive de migrants français dans le canton de Florenville³ et à 11h45 du matin la retraite de Mac-Mahon à Sedan⁴. La déroute d'une « partie de l'armée de Mac-Mahon (...) entre Carignan et Mouzon » est confirmée le même jour par le gouverneur du Luxembourg Vandamme au ministère de l'Intérieur⁵. Toujours à l'Intérieur, le bourgmestre Ozeray de Bouillon envoie des renseignements le 1^{er} septembre : « Bataille continue se rapprochant de Sedan. Forte canonnade entendue d'ici très distinctement – Point de résultat connu jusqu'à ce moment. Les Français seraient dans d'assez bonnes conditions. Nous n'avons encore ici que deux soldats français »⁶. Ce télégramme est démenti deux heures plus tard. Le bourgmestre Ozeray annonce des « difficultés nouvelles certaines » et des troupes nombreuses aux environs de Bouillon⁷.

B. Les avant-postes belges : dispositif adopté dans le Luxembourg⁸

Dans sa communication faite à la Commission de 1871, Chazal justifie stratégiquement le dispositif mis en place à proximité de la Semois :

« Pour compléter les renseignements que M. le ministre de la guerre vous a donnés sur nos positions, j'ajouterai que la Semois qui longe toute la frontière du Luxembourg et que j'avais prise pour ligne de défense, est une rivière fort encaissée aux abords très difficiles. Le passage ne pouvait en être tenté par des troupes, avec quelque chance de

¹ Chazal (Grupont) à Devaux (Bruxelles), le 30 août, envoyé à 22h05, reçu à 3h46 du matin, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121.

² *Ibidem*.

³ Charnel (Florenville) à Renard (Bruxelles), le 31 août 1870, envoyé à 4h54 du matin, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

⁴ Charnel commandant de gendarmerie (Florenville), à ministre de la Guerre (Bruxelles), le 31 août 1870, envoyé à 11h45 du matin, reçu à 13h47, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121.

⁵ Gouverneur Vandamme (Arlon) à Kervyn de Lettenhove (Bruxelles), le 31 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121.

⁶ Ozeray bourgmestre à Bouillon à Kervyn de Lettenhove (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, reçu à 10h30 du matin, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121.

⁷ Ozeray (Bouillon) à Kervyn de Lettenhove (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, reçu à 12hh49, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121.

⁸ Voir la carte en annexe du dispositif belge au soir du 31 août. Voir SECLEVE (M.), *La mobilisation belge en 1870*, Ecole Royale Militaire, Bruxelles, 1961, p. 17. Seclève étudie l'organisation de notre défense en arrière de cette rivière dans les pages 18-19 de son travail de fin d'études.

réussite, qu'en sept endroits que j'avais fait barricader et solidement occuper par des détachements des trois armes placés en deçà de la rivière. Sur l'autre rive, la cavalerie légère surveillait la route parallèle à la Semois qui conduit d'Arlon à Bouillon, ainsi que tous les débouchés de cette route vers la France¹. »

Il s'agit ici de la description des avant-postes. Le reste du premier corps de l'armée d'observation est pour sa part massé tout entier aux débouchés des bois qui bordent la rive droite de la Semois². Cette description est plutôt vague et les dossiers généraux conservés sur l'emplacement des troupes³ ne sont guère éclairants pour comprendre en détail le dispositif adopté par Chazal. En revanche, plusieurs lettres figurent dans la correspondance échangée entre le commandant du 1^{er} corps de l'armée d'observation d'une part, Chazal et le quartier général du Roi d'autre part, lettres qui permettent de combler cette lacune. La date du 21 août 1870 correspond au tournant stratégique puisque c'est la date à laquelle le quartier général royal à Bruxelles suggère à Chazal d'envoyer tout le premier corps au-delà de la Meuse. Le lendemain, Chazal marque son accord et envoie à Bruxelles un descriptif du déploiement qu'il se propose d'adopter derrière la ligne de la Semois. L'idée maîtresse du commandant de l'armée d'observation est que les combats vont se prolonger autour de Metz. C'est pourquoi il considère que la frontière est exposée entre Aubange, Virton, Florenville et Bouillon. Chazal explique que les sept avant-postes qu'il souhaite établir « correspondent tous aux passages obligés de la forêt ». Ces postes sont établis à Sainte-Cécile, Florenville, Chiny, les Bulles, Breuvanne, Rulles et Habay-la-Neuve. Ces postes se relieraient entre eux par de petits postes de cavalerie légère, établis le long de la route d'Arlon à Bouillon. Cette première ligne de postes et d'avant-postes avancés aurait derrière elle une seconde ligne de postes de soutien, établis au débouché des passages de la forêt, c'est-à-dire à Herbeumont, Straimont, Suxy, Assenois, l'Eglise et Anlier. Des postes de réserve seraient en 3^e ligne à Neufchâteau, Bertrix, Paliseul et Recogne. En cas d'agression par des forces supérieures, ces troupes recevraient l'ordre de défendre ces défilés et de se replier en combattant sur Recogne, les uns par Neufchâteau, les autres par Bertrix⁴. On le constate, ce dispositif est entièrement orienté face à la portion de frontière à l'est de Bouillon. Ce projet va évoluer légèrement à mesure que les combats se déplaceront vers l'Ouest.

¹ PV 1871, p. 80.

² CHAZAL (P.), *Considérations générales...*, p. 9.

³ MRA, Fonds 1870-1871, dossiers n° 69 à 71

⁴ Chazal (Namur) à Renard (Bruxelles), confidentielle, le 22 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

Une lettre de Chazal envoyée le 27 août au lieutenant-général Sapin commandant le 1^{er} corps de l'armée d'observation donne les missions dévolues aux trois divisions qui le composent. Dès leur arrivée dans leurs cantonnements respectifs, les commandants des trois divisions devront établir avec leurs généraux de brigade une reconnaissance « des positions à faire prendre par leur troupe pour garder la Semois et les routes qui conduisent de cette rivière en passant par les forêts qu'elle borde, jusqu'au chemin de fer d'Arlon à Marche ». La ligne du Grand-Luxembourg constitue donc l'axe stratégique sur les arrières de l'armée belge. Il s'agit de sauvegarder la ligne de retraite vers la Meuse. La 3^e division devra garder la partie de la frontière qui s'étend d'Etalle à Chiny. Elle établira des postes d'observation et de soutien sur les principaux passages de la rivière et aux principaux débouchés de la forêt. « Les points à étudier sont Habay-la-Neuve qui forme le nœud de plusieurs routes, Etalle, Rulles, Termes, les Bulles et Jamoigne comme postes avancés et Anlier, Mellier, Suxy, Assenois et Straimont comme postes de soutien. Dans le cas où cette division serait attaquée par des forces très supérieures, elle repliera ses postes avancés sur ses postes de soutien, en défendant énergiquement les défilés de la forêt ». En cas de retraite prononcée, elle se retirera sur Neufchâteau. La 2^e division « gardera par ses avant-postes le cours de la Semois depuis Lacuisine jusqu'à Cugnion et aura trois postes de soutien entre Bertrix et Paliseul ». Le point général de concentration de cette division en cas de retraite sera Bertrix. La brigade de cavalerie légère et le Régiment des Guides sous les ordres du Général Selle doivent veiller sur la route en avant de la Semois depuis Arlon jusqu'à Bouillon et de Bouillon à Dinant. La 1^{ère} division formera la réserve. Au premier ordre qu'elle recevra, elle se concentrera sur le plateau en arrière de Rochefort, dans la direction de Marche. Ce plateau est également le lieu de passage obligé des première et deuxième divisions en cas de retraite vers la première base d'opération derrière la Meuse. Le plateau est considéré par Chazal comme une « position très importante ». Le général Thiebauld est chargé d'y étudier l'emplacement à donner aux divisions en cas de jonction avec le 2^e corps d'armée. En cas de danger, il serait effectivement envoyé à Marche pour soutenir le 1^{er} corps. D'où l'agacement de Chazal lorsqu'il apprend par la suite l'envoi du 2^e corps vers Mariembourg et Couvin. Notons qu'une certaine latitude est laissée aux généraux de brigade qui « feront les modifications qu'ils jugeront utiles dans l'emplacement des troupes et des postes ». Les mêmes généraux sont libres d'établir à leur convenance des bivouacs ou campements provisoires, voire d'y établir quelques travaux de défense¹. Le 28 août, Chazal prescrit aux 2^e et 3^e divisions de choisir un emplacement

¹ Chazal (Namur) à lieutenant général Sapin (Namur), confidentielle, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 75 : Etat-major, correspondance expédiée.

convenable pour faire bivouaquer toutes les troupes qui ne sont pas établies sur la Semois. La 2^e division campera entre Recogne et Bertrix et la 3^e division entre Neufchâteau et Straimont. La droite de la 3^e division doit se relier à la gauche de la 2^e division¹. Le 28 août, Chazal ordonne aussi à la 1^{ère} division de se porter plus en avant².

Enfin le 29 août, les trois divisions reçoivent leurs instructions définitives avant la bataille de Sedan. La 3^e division devra pousser ses avant-postes aux passages de la Semois entre Arlon et Chassepierre, prévoir des postes de soutien en arrière de la forêt qui borde la rive droite de la Semois et concentrer le gros de ses forces vers Neufchâteau. La 1^{ère} brigade de la 2^e division poussera ses avant-postes entre Chassepierre et Bouillon (qui sera fortement occupée par un bataillon et une demi-batterie) avec des postes de soutien en arrière de la forêt et aux croisements des routes. La 2^e brigade sera concentrée et campée vers Recogne. Le gros des troupes de la 1^{ère} division sera concentrée en arrière vers Villance, en soutien de la 2^e division, avec des avant-postes entre Houdremont et Paliseul³. Les troupes de la 1^{ère} division commandées par le général Thiebault arriveront au bivouac de Villance le 31 août à 9 heures du soir avec la désagréable surprise de ne trouver ni vivres, ni paille, ni fourrage⁴.

Même si les avant-postes sont établis plus à l'ouest que ce qui avait été initialement décidé le 22 août, il est manifeste que le cours de la Semois en aval de Bouillon continue à être négligé dans les instructions de Chazal. Nous n'avons pas trouvé d'autres instructions du quartier général de Bure avant la bataille de Sedan ; néanmoins le dispositif adopté dans la journée du 31 août et du 1^{er} septembre s'est en partie adapté à la réalité du terrain, sans doute sous l'influence des reconnaissances effectuées par les différents généraux de brigade. La deuxième division garde les passages de la Semois entre Chassepierre et Gros-Fays. Ainsi le cours de la Semois en aval de Bouillon est-il occupé le 1^{er} septembre jusque sur les hauteurs d'Alle-sur-Semois par le 3^e bataillon du 3^e régiment de Chasseurs à pieds (1^{ère} Brigade, 2^e Division) : 1^{ère} compagnie du capitaine Libert à Vivy ; 2^e compagnie du capitaine Marx à Cornimont et Rochehaut ; 3^e compagnie du capitaine Vanderstichelen à Gros-Fays et Oizy ; 4^e compagnie du capitaine Lemye à Ucimont ; 5^e compagnie du capitaine Blaise à Sensenruth et

¹ Instructions aux 2^e et 3^e divisions, le 28 août, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 84 : Premier corps, correspondance expédiée.

² Chazal (Namur) à Renard (Bruxelles), le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

³ Instructions aux 1^e, 2^e et 3^e divisions, le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 84.

⁴ Sapin à Chazal, le 2 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 85 : Premier corps : correspondance expédiée.

6^e compagnie du capitaine Simonot à Noirefontaine. L'Etat-major de la brigade est à Vivy¹. Les différentes compagnies du 3^e bataillon du 3^e Chasseurs ont reçu pour instruction de se replier sur Vivy si elles sont enfoncées par des troupes supérieures en nombre. Le 1^{er} bataillon du 3^e Chasseurs (concentré à Paliseul) et le 2^e bataillon (concentré à Bertrix) se tiennent prêts à marcher en avant tandis que ce dispositif est encore soutenu sur la gauche par les avant-postes de la 1^{ère} division à Baillamont et Bièvre. Le gros de la 1^{ère} division est concentré à Villance mais au cours de la journée, à mesure de l'arrivée importante des troupes françaises face au flanc droit de l'armée belge, des éléments de la 1^{ère} division sont échelonnés plus en avant. La 2^e brigade s'échelonne entre Paliseul, Naomé, Our et Porcheresse. Trois compagnies de carabiniers sont également dirigées vers Graide². Ce sont donc les compagnies du 3^e bataillon du 3^e régiment de Ligne qui seront les plus sollicitées lors de l'arrivée des échappés français de Sedan en territoire belge. Hasard du dispositif ou volonté de placer les éléments les plus combattifs sur les flancs de l'armée, le 3^e régiment fait partie de la 1^{ère} brigade de la 2^e Division, brigade commandée par le général-major Cartiaux. Il s'agit de la première brigade qui avait été envoyée dans le Luxembourg le 16 août alors que le reste du premier corps n'avait pas encore franchi la Meuse³.

La présence de troupes belges au plus près de la frontière vers Muno le soir du 31 août (à trois kilomètres à l'ouest de Chassepierre) est confirmée par les patrouilles de reconnaissance allemandes qui aperçoivent les feux de bivouac depuis la France⁴. La répartition générale du 1^{er} corps⁵ indique cependant de façon assez nette que Chazal ne dispose guère d'un effectif très important pour interdire une attaque vigoureuse dans le Luxembourg. Rappelons, contrairement aux raccourcis officiels, que ce ne sont pas 100.000 hommes qui font face aux troupes belligérantes. A cause du déchet, l'armée belge compte, le 20 août 1870, 83.350 hommes en armes desquels il faut encore déduire 18000 hommes pour garnir les fortifications d'Anvers. Un peu plus de 10.000 hommes sont également nécessaires pour protéger les autres places fortes et les dépôts du pays. Au total, l'armée d'observation (ou de campagne) belge

¹ *Emplacement, 1^{er} corps, 2^e division, 31 août 1870 ; Armée d'observation, 1^{er} corps, 2^e division. Tableau indiquant l'emplacement de la division pendant la journée du 1^{er} septembre 1870*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83 : Premier corps.

² *Emplacements des troupes de la 1^{ère} division. 1^{er} septembre (matin) et (soir)*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83.

³ MORRISSON (John), *La Vie Militaire, Mes Souvenirs...*, p. 16. A l'époque, John Morriison est sous-lieutenant dans la 3^e compagnie du 3^e bataillon d'infanterie. Il est en poste à Gros-Fays.

⁴ Section Historique du Grand Etat Major Prussien..., Première partie, II, p. 1065-1066.

⁵ Nous reproduisons en annexe le tableau exact de l'emplacement des troupes belges du 1^{er} corps aux dates du 31 août – 1^{er} septembre sur la base des tableaux conservés dans le dossier n° 83 du fonds 1870-1871 du Musée Royal de l'Armée.

compte 54.000 hommes répartis en deux corps. Seul le premier corps est envoyé dans le sud du Luxembourg tandis que l'autre garde l'entre-Sambre-et-Meuse suite à une décision prise en dernière minute¹. Les avant-postes belges du 1^{er} corps confinent au cours de la Semois qui se rapproche bien à certains endroits de la ligne frontière mais s'en éloigne parfois de plusieurs kilomètres en d'autres points, laissant des portions de territoires ouvertes au passage des belligérants.

C. Quel comportement les troupes belges doivent-elles adopter face aux belligérants ?

La position de neutralité implique nécessairement une attitude spécifique des avant-postes belges confrontés directement aux belligérants dont on ignore de prime abord les intentions lorsqu'ils franchissent la frontière belge. La première note d'instructions est rédigée le 6 août aux Affaires étrangères sous forme d'un courrier adressé par d'Anethan au ministre de la Guerre :

« La Guerre qui se poursuit entre deux Etats voisins de nos frontières pourrait donner lieu à des éventualités qu'il convient de prévoir. Le territoire de la Belgique est inviolable de droit, aucune force étrangère ne peut prétendre à y pénétrer ou à le traverser malgré nous ; si une tentative de ce genre était faite, notre armée se trouvant en état de légitime défense aurait à repousser l'agresseur par tous les moyens en son pouvoir. Mais en dehors de ce cas qui, j'aime le croire, ne se réalisera point, il faut peut-être s'attendre à voir soit des soldats isolés, soit des corps de troupes refoulés par l'ennemi jusque sur notre sol. Laisser ces troupes ou ces soldats regagner leur patrie serait leur permettre de recommencer la lutte, alors que si notre territoire ne leur avait pas servi d'asile, ils eussent été faits prisonniers ; ce serait donc indirectement augmenter l'armée de l'un ou l'autre des belligérants, contrairement aux allocutions qui découlent de la neutralité. En semblable occurrence, il faudrait désarmer même par la force, les bandes qui chercheraient un refuge chez nous, interner les soldats et sous-officiers et ne laisser circuler les officiers que s'ils donnent par écrit leur parole d'honneur qu'ils ne passeront point la frontière ; quant aux armes, elles ne pourront être restituées qu'après la conclusion de la paix. Je vous prie de vouloir bien donner aux chefs de corps des instructions dans le sens des principes qui viennent d'être **imposés** [souligné par nous] et qui sont du reste conformes au droit des gens². »

¹ DE VOS (Luc), *Het effectief...*, p. 170-171 ; DE RYCKEL (L.) (Baron), *Historique...*, II, p. 41 ; HAUTECLER (G.), *L'armée belge...*, p. 609.

² D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 6 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 76 : Etat-major : ordres généraux.

Cette lettre est transmise le 10 août à Renard par le ministre de la Guerre Guillaume¹. Ces mêmes instructions sont également transmises pour information le 23 août au ministre de Belgique à Londres Beaulieu afin d'être communiquées au Cabinet de Saint-James. Il s'agit d'obtenir l'approbation du garant anglais².

Cette note a-t-elle été transmise aux officiers directement concernés sur le terrain ? Il semble que la note du 6 août ait été complètement oubliée par le lieutenant-général Renard, sans doute parce qu'au moment où il la reçoit le 10 août, l'armée belge est encore loin des frontières et qu'il n'est pas encore question de franchir la Meuse. Souvenons-nous également des réticences de Renard à adopter le dispositif luxembourgeois auquel il préférera jusqu'au bout le principe de concentration au cœur du pays. La note du 6 août ne figure en tous cas pas dans la correspondance adressée à Chazal. En réalité, jusqu'à la dernière semaine du mois d'août, pas la moindre instruction relative aux devoirs de la neutralité n'est transmise aux officiers commandant les unités de l'armée d'observation. Ils ignorent tout simplement le comportement adéquat à avoir face à des belligérants qui pénétreraient sur le territoire belge. Nous avons vu que d'Anethan croit bon de rappeler le 20 août 1870 ses instructions envoyées deux semaines auparavant. La bataille de Rezonville fait craindre au ministre des Affaires étrangères des complications militaires pour la Belgique³. De la part de d'Anethan, il s'agit non seulement d'une invitation à transmettre des instructions précises aux 4000 hommes de la brigade Cartiaux déjà présents dans le Luxembourg⁴ mais aussi d'une invitation à y envoyer davantage de soldats belges. Le Roi est par ailleurs informé de ce rappel de d'Anethan à Guillaume⁵. Comme démontré précédemment, il n'est pas impossible que la lettre du ministre ait contribué à décider le Souverain belge à envoyer tout le 1^{er} corps d'armée au sud de la Meuse⁶.

A mesure que le danger se rapproche, la non-transmission d'instructions claires aux avant-postes belges est de plus en plus évidente. Lors de la séance de la chambre du 24 août 1870, d'Anethan est interrogé par le député Pirmez sur l'attitude de l'armée belge en cas de conflit.

¹ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 10 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

² D'Anethan (Bruxelles) à Beaulieu (Londres), le 23 août 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

³ D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 20 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁴ Léopold II informe le Baron d'Anethan de cet envoi de troupes dans une lettre du 16 août. Lettre de Léopold II à d'Anethan, Bruxelles, le 16 août 1870, citée in LICHTERVELDE (Comte Louis de), *Léopold II...*, p. 111-112.

⁵ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 20 août 1870, copie de cette lettre envoyée au Roi, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁶ Voir supra.

Le ministre des Affaires étrangères lit sa lettre du 6 août adressée à son collègue de la Guerre. Une bonne façon sans doute de justifier publiquement qu'il a rempli pour sa part les devoirs inhérents à sa fonction ministérielle¹. Le même jour, dans une lettre envoyée à Chazal, le Roi rappelle en y mettant des formes au commandant en chef de l'armée d'observation qu'en raison du statut spécial de la Belgique, il faut veiller à ce qu'aucun incident ne se produise inutilement à la frontière. Il rappelle que des instructions très précises doivent être transmises aux troupes à cet effet : « Nous devons en veillant scrupuleusement à l'accomplissement de nos devoirs internationaux le faire de façon à ne pas laisser croire que les assurances diplomatiques que nous avons reçues sont sans valeur. Je suis persuadé mon cher Général que vous avez fait donner aux troupes dans le Luxembourg des instructions écrites pour le cas où des détachements ou corps étrangers chercheraient à se sauver par chez nous. Ceux qui entreraient ne sont pas pour nous tout d'abord des ennemis, ils ne le deviendraient que s'ils persistaient malgré nos avertissements à passer en Belgique en armes »². Ce n'est donc pas un hasard du calendrier si Chazal envoie justement deux jours plus tard des instructions précises sur l'organisation et la mission des avant-postes. Ceci indique bien que le rappel royal était nécessaire car le commandant de l'armée d'observation n'avait pas songé à tous les casus qui pouvaient se présenter aux compagnies belges confrontées à des troupes étrangères. Il n'empêche, Chazal considère désormais la transmission de ces instructions comme une priorité. « Tous les officiers, sous-officiers et soldats devront avoir connaissance de ces instructions ; elles seront lues plusieurs fois aux appels ». Il convient de souligner ici les passages les plus importants des ordres du commandant en chef de l'armée d'observation. D'emblée, Chazal interdit à ses troupes de se rapprocher trop ostensiblement de la frontière, sans doute afin de ne pas provoquer des escarmouches inutiles ou des incursions involontaires en France : « Aucun officier, sous-officier ou soldat, sous quelque prétexte que ce soit, ne pourra franchir la frontière ni même s'en approcher à plus de un ou deux kilomètres, ni dépasser les avant-postes ». Il s'agit donc pour l'armée de créer une zone tampon et de s'établir un peu en retrait de la frontière. Le rôle des avant-postes est ensuite strictement défini par Chazal :

¹ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, séance du 24 août 1870, p. 76. Notons que De Ryckel cite pour cette séance la lecture d'autres instructions émanant des Affaires étrangères et de la Guerre, instructions qui ne figurent dans aucun des documents conservés dans les archives. Il s'agit manifestement d'un résumé des principales instructions formulées par le ministère des Affaires étrangères et celui de la Guerre au cours du mois d'août. Ce résumé et la façon dont il est présenté sont trompeurs parce que si l'on ne retourne pas au compte-rendu de la Chambre, ils donnent l'impression que les instructions citées étaient déjà formulées telles quelles à la date du 24 août alors qu'une partie d'entre elles ne le seront qu'*in extremis*, à la date du 29 août. DE RYCKEL (L.) (Baron), *Historique...*, II, p. 54. Voir infra.

² Léopold II à Chazal, Bruxelles, le 24 août 1870, MRA, Fonds Chazal, F.1. doc n° 353-357.

« Tous ces postes sont militairement établis et militairement gardés. Les officiers qui les commandent étudieront les moyens de les défendre, de s'y maintenir et feront exécuter s'il est nécessaire quelques travaux pour atteindre ce but. Ils en demanderont au préalable l'autorisation au général de brigade. Ils étudieront et feront reconnaître les chemins par où ils pourraient être attaqués et ceux qu'ils auront à suivre pour se replier sur les postes de soutien, ou sur le point de concentration déterminé. Ils ne permettront à aucune personne étrangère à l'armée de visiter leur poste. Ils feront des reconnaissances journalières et de petites patrouilles la nuit pour se rendre compte de tout ce qui se passe autour d'eux. Ils exerceront en un mot la plus grande vigilance pour ne pas avoir le déshonneur d'être surpris. Ils ne perdront pas de vue que dans leurs reconnaissances et patrouilles ils ne doivent jamais dépasser la frontière, ni même s'en rapprocher de trop près. »

Chazal cherche avant tout à prévenir des initiatives belliqueuses au sein de l'armée belge. Le vocabulaire employé ensuite pour définir la manière dont les troupes étrangères doivent être reçues en Belgique est éclairant. La politesse, la courtoisie, les plus grands égards sont recommandés par le commandant de l'armée d'observation :

« On n'oubliera pas que nous n'avons pas d'ennemis et avant d'employer la force pour repousser la troupe étrangère signalée, on la fera prévenir qu'elle est sur un territoire neutre et dont l'inviolabilité a été reconnue et garantie par tous les gouvernements. On l'invitera courtoisement à se retirer ou à déposer les armes. Dans ce cas on accueillera avec bienveillance les officiers, sous-officiers et soldats, et je donnerai des ordres pour les faire diriger sur les lieux que j'indiquerai. On ne fera usage des armes que pour se défendre si on est attaqué, ou pour repousser des troupes qui n'obtempéreraient pas à l'invitation courtoise qui leur aurait été faite de se retirer ou de déposer leurs armes. Si les troupes des belligérants continuaient sur notre territoire un combat engagé entre elles, on les préviendrait d'avoir à cesser la lutte, et si cet avertissement fait avec les plus grands égards et dans les termes les plus polis, n'était pas écouté, on se mettrait immédiatement en mesure d'intervenir d'autorité au premier ordre que j'en donnerai. Mais avant d'agir, on fera prévenir le général commandant la brigade, qui avertira directement le général en chef et attendra ses ordres pour entrer en action, à moins qu'il n'y ait nécessité absolue de défendre immédiatement la position »¹.

Il existe entre ces instructions et celle du 6 août précédemment indiquée une contradiction fondamentale que Chazal a peut-être ignorées s'il n'a pas eu connaissance des recommandations du ministre des Affaires étrangères. D'un côté, Chazal inclut dans la procédure une invitation « courtoise » aux belligérants à se retirer ; de l'autre au contraire, la note du ministère des Affaires étrangères indique qu'on doit les désarmer instantanément pour éviter justement qu'ils ne retournent en France continuer la lutte. Alors que les commandants

¹ Chazal aux commandants des deux corps de l'armée d'observation, Quartier général à Namur, le 26 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72 : Instructions données en 1870 par Chazal et Guillaume.

des deux corps de l'armée d'observation relaient le 27 août les instructions de Chazal auprès des commandants de division¹, Chazal envoie le même jour à Bruxelles, pour information, une copie de ses instructions personnelles². Les courriers entre le quartier général de Chazal à Namur, le ministère de la Guerre et le quartier général royal à Bruxelles doivent se croiser car, dans la même journée, Guillaume envoie pour sa part à Renard de nouvelles instructions qui s'efforcent d'effacer les approximations pouvant surgir de la note du 6 août. A présent que tout le premier corps est en route pour le sud de la province du Luxembourg, déclare Guillaume, il s'agit de définir scrupuleusement sa mission :

« 1° Si un corps de troupes, acculé à la frontière, se réfugiait sur notre territoire sans être poursuivi, il faudrait procéder à son désarmement et à son internement. Si ce corps était poursuivi jusque sur notre territoire, il faudrait s'interposer entre les belligérants et repousser, au besoin par la force, tous ceux d'entre eux, poursuivants ou poursuivis, qui ne consentiraient pas à évacuer le pays ou à déposer les armes.
2° Si un corps de troupes voulait entrer sur notre territoire pour faciliter une manœuvre ou la rendre plus rapide, ou pour tourner l'ennemi, nos troupes devraient barrer le passage et envoyer un parlementaire pour réclamer la retraite volontaire³. »

Guillaume accompagne encore sa note d'une recommandation solennelle à l'extrême prudence. Il faut « prévenir les excès de zèle des commandants des détachements. On ne devra faire usage de la force qu'à la dernière extrémité et en cas de nécessité résultant du refus d'obtempérer aux sommations de respecter le territoire. Une incursion, un simple passage de l'une des parties saillantes de la frontière, peut n'être qu'une simple erreur d'un officier subalterne ». A nouveau, cette modération tranche étrangement avec les instructions du 6 août beaucoup plus catégoriques sur l'inviolabilité de la moindre portion de territoire. Le 28 août, Guillaume transmet une copie de ses instructions au ministère des Affaires étrangères accompagnée également de l'extrait le plus significatif des instructions transmises par Chazal le 26 août. Dans le même courrier, il signale qu'il a demandé au ministère des Finances et de l'Intérieur la collaboration des douaniers et des gouverneurs pour les mesures de surveillance et de balisage des frontières⁴. D'Anethan ne semble pas remarquer les contradictions qui

¹ Instructions du commandant du 2^e corps aux commandants des 4^e et 5^e divisions, brigade de cavalerie, artillerie, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 87 : 2^e corps, correspondance expédiée ; Instructions du commandant du 1^{er} corps aux commandants des 1^e, 2^e, 3^e divisions, à la cavalerie et à l'artillerie, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 85 : Premier corps, correspondance expédiée.

² « J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint, les copies des instructions que j'ai données aux généraux sous mes ordres ». Chazal (Namur) à Guillaume (Bruxelles), le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72. Le même document est contenu dans le dossier n° 76 : Etat-major : ordres généraux.

³ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁴ Guillaume à d'Anethan, Bruxelles, le 28 août 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648. Voir supra.

existent entre les instructions de Guillaume et les siennes. Il approuve ces instructions qu'il transmet d'emblée à Beaulieu afin d'en informer à nouveau le gouvernement britannique. Il précise que « ces instructions sont de tous points conformes aux principes posés dans la lettre que j'ai adressée au ministre de la Guerre [6 août] et dont je vous ai donné connaissance sous la date du 23 de ce mois »¹. Lorsque nous comparons les instructions entre elles, nous constatons que les instructions de Chazal et Guillaume sont plus modérées mais aussi plus difficiles à concrétiser sur le terrain, à cause de la diversité des casus pris en compte. Les instructions de Guillaume prévoient ainsi d'interdire à un quelconque belligérant la possibilité de manœuvrer par la Belgique ; mais le ministre de la Guerre ne se rend pas compte qu'en prévoyant, à l'instar de Chazal, une procédure de sommation suivie d'une retraite volontaire des belligérants, il laisse la porte ouverte à une forme de manœuvre déguisée : « Excusez-nous messieurs les soldats belges, nous ne faisons que passer ». En revanche, plus pragmatique mais beaucoup moins diplomatique, la note du 6 août prévoyait de façon unilatérale l'arrestation et l'internement de tous les soldats pénétrant sur le sol belge, pour éviter justement qu'ils ne se servent du territoire belge en prétextant d'une erreur involontaire.

Une question demeure en suspens : les instructions gouvernementales ont-elles été transmises jusqu'aux avant-postes avant la bataille de Sedan ? Ont-elles franchi les multiples échelons de l'armée belge, depuis le quartier général à Bure jusqu'aux commandants de compagnies présentes sur la Semois en passant successivement par les commandants de corps, de division, de brigade, de régiments et de bataillons ? Il est curieux de découvrir dans la correspondance générale de l'armée d'observation que Chazal envoie le 29 août au commandant du 1^{er} corps la lettre suivante :

« Comme suite aux instructions que je vous ai adressées sur la conduite que doivent tenir les troupes stationnées sur la frontière, je vous transmets celles émanant du gouvernement sur le même sujet. Veuillez faire que chacun en ait connaissance, s'en pénétre et s'y conforme sans rien y ajouter ni retrancher². »

Chazal cherche désormais à parer au plus pressé. Il joint à son courrier une copie de la note du 6 août signée par d'Anethan. En revanche, nous ne trouvons pas de trace dans cette correspondance de la note du 27 août élaborée par Guillaume, pourtant beaucoup plus

¹ D'Anethan (Bruxelles) à Beaulieu (Londres), le 29 août 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

² Chazal (Namur) au lieutenant général commandant le 1^{er} corps de l'armée d'observation (Namur), le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 76.

complète. Est-il possible que Chazal ait pris la liberté de ne pas la transmettre ? Chazal a-t-il jugé que cette note, qui arrive juste après la sienne, risquait d'embrouiller les troupes ou de faire double emploi ? Une dernière hypothèse est que Renard, pas avare en approximations depuis le début de la campagne, ne l'ait tout simplement pas transmise¹. Quoi qu'il en soit, après des instructions aussi précises et aussi formelles que celles du 26 août, la légèreté avec laquelle Chazal surajoute les consignes gouvernementales laisse songeur. En langage populaire, nous pourrions dire que Chazal transmet « la patate chaude » à son subordonné. La correspondance du 1^{er} corps indique que des instructions supplémentaires sur le comportement à adopter face aux belligérants sont bien transmises le 31 août aux commandants des 3 divisions, à la cavalerie et à l'artillerie, sans préciser toutefois de quelles instructions il s'agit². Ces mêmes instructions ne sont portées à la connaissance des commandants des divisions du 2^e corps que le 1^{er} septembre³. Les dates indiquées nous laissent dubitatifs quant à leur transmission, leur pleine compréhension et stricte application jusqu'à l'échelon des compagnies le 1^{er} septembre⁴.

Pour information, il convient de préciser qu'une note rédigée aux alentours du 29 août au ministère des Affaires étrangères vient encore compléter les instructions précédentes. Manifestement, le ministère des Affaires étrangères n'évacue pas la possibilité d'une alliance avec un des belligérants si la Belgique s'avérait trop faible sur le plan militaire. Elle précise

¹ Chazal (Namur) au lieutenant général commandant le 1^{er} corps de l'armée d'observation (Namur), le 29 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 76. La lettre envoyée par Chazal indique que le courrier contenait deux annexes. La première annexe est la note des Affaires étrangères du 6 août, la deuxième annexe est une feuille de brouillon sur laquelle les différents officiers ayant reçu la note attestent de la bonne remise du courrier. Etant donné l'état lacunaire de certaines correspondances, on peut à la limite se risquer à supposer que la deuxième annexe n'était pas cette feuille de brouillon mais bien la note de Guillaume du 27 août, sans aucune certitude.

² Instructions envoyées aux commandants des 3 divisions, à la cavalerie, à l'artillerie, le 31 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 84 : Premier corps : registre de correspondance confidentielle expédiée.

³ « Comme suite aux instructions que je vous ai adressées par ma dépêche du 28 c¹ N°148, sur la conduite que doivent tenir les troupes stationnées sur la frontière, je vous transmets celles qui émanent du gouvernement sur le même sujet. En suite de la dépêche du commandant du 2^e corps de l'armée d'obs, j'ai l'honneur de vous prier de faire en sorte que chacun en ait connaissance, s'en pénètre et s'y conforme, sans rien y ajouter ou retrancher ». Général Dupont aux commandants des divisions du 2^e corps, le 1^{er} septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier 49bis : *Cinquième division : registre de correspondance reçue*, cité dans BRUNEL (Nicolas), *La Belgique...*, p. 79.

⁴ Les instructions de Chazal semblent le plus avoir marqué les esprits. En effet, quelques années plus tard, au cours d'une polémique entre *La Belgique militaire* et la *Militair-Literatur Zeitung*, le journal belge se servira des instructions de Chazal pour justifier le comportement irréprochable des troupes à la frontière. Détail piquant, le début des instructions de Chazal ordonnant aux soldats belges de se trouver au moins à un ou deux kilomètres de la frontière n'est pas cité par *La Belgique militaire*. Cet oubli n'est bien entendu pas un hasard. Qui plus est, aucune allusion n'est faite aux instructions gouvernementales pourtant beaucoup plus rigoureuses, ce qui indique à tout le moins qu'elles n'ont pas marqué les esprits. *La Belgique militaire*, le 25 avril 1875, p. 501-504.

les modalités d'une alliance éventuelle avec un « corps poursuivant » qui n'aurait pas violé en premier le territoire belge :

« Les instructions préparées par les Départements des Affaires étrangères et de la Guerre traitent des rapports qui peuvent s'ouvrir entre notre armée d'observation et une force étrangère arrivant sur notre territoire. Or, il est à prévoir que notre armée se trouvera en relations non seulement avec le corps poursuivi, mais avec le corps poursuivant. Quelles sont les règles à adopter à l'égard de ce dernier ? Nulle difficulté lorsque le premier dépose les armes et se laisse interner. L'autre belligérant, dans cette hypothèse, n'a évidemment aucune action à exercer sur notre territoire. Mais si le corps poursuivi ne cédait pas à l'invitation de déposer les armes et si, par suite, un conflit s'engageait entre lui et les forces belges, on se trouverait devant une violation flagrante de notre neutralité. L'autre belligérant en pareil cas, n'aurait à intervenir que si la Belgique était impuissante à faire respecter elle-même les droits attachés à sa qualité de neutre. Ce serait là une question d'appréciation que le commandant de l'armée belge devrait, si les circonstances le permettaient, soumettre au Gouvernement du Roi. Que si la marche précipitée des événements militaires rendait ce recours impossible, nos généraux ne perdraient pas de vue que le droit de la Belgique est de repousser la force par la force et que, ce but atteint, leur rôle ne doit pas aller au-delà. C'est à ce point de vue qu'ils se placeraient dans l'hypothèse où l'insuffisance de leurs moyens, les mettrait en situation de combiner leurs opérations avec celles du belligérant qui ne serait pas l'agresseur »¹.

Ces instructions complémentaires sont à nouveau transmises pour information à Beaulieu le 30 août 1870². Le 31 août Beaulieu, communique les diverses mesures prises par la Belgique à Granville. Ce dernier réagit tardivement par une lettre datée du 3 septembre, qui curieusement n'est transmise à Beaulieu que le 8 septembre³. A-t-elle été antidatée ? Granville se borne dans cette lettre à qualifier les mesures belges de « très judicieuses ». Ce retard et cette réponse laconique sont sans doute liés aux nombreuses informations qui parviennent au *Foreign Office* pendant les combats de Sedan et à la nécessité pour Granville d'y voir plus clair. Durant ces journées critiques, Granville a en effet été informé par l'intermédiaire de son ministre à Bruxelles Lumley du franchissement des frontières belges par de nombreux cavaliers français échappés de Sedan⁴.

¹ Copie conforme au document remis par le ministre des Affaires étrangères au ministre de la Guerre, Bruxelles, s.d., MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72 : Instructions données en 1870 par Chazal et Guillaume ; Le même document, adressé au Général Jorissen mais à nouveau non daté, se trouve dans le dossier n° 93 : ministère de la guerre : correspondance ; une copie du même document, datée du 29 août, se trouve dans les archives du ministère des Affaires étrangères, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648

² D'Anethan (Bruxelles) à Beaulieu (Londres), le 30 août 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

³ Beaulieu (Londres), à d'Anethan (Bruxelles), le 8 septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

⁴ Voir infra.

V. Les échappés de Sedan et le franchissement de la frontière belge

Au cours de la journée du 31, avant de gagner la position de Sedan, l'armée française est en pleine déroute. Les Allemands capturent un grand nombre de prisonniers sur les routes menant à Sedan. Dans le désordre général, des unités françaises gagnent déjà Mézières¹. Certaines d'entre elles traversent le territoire belge pour éviter d'être capturées par les Allemands. Ainsi le colonel Sûter, commandant d'artillerie de la division L'Hérillier, qui de Saint-Menges avec les hommes sous son commandement, gagne Mézières par Nouzon en traversant préalablement la Belgique sur une longueur de quatre kilomètres². Le Colonel Sûter a vraisemblablement emprunté la route de Sugny – Pussemange qui sera d'ailleurs empruntée par la suite par la plupart des autres fuyards. Ensuite au cours de la journée du 1^{er} septembre, les informations contradictoires du haut commandement, l'âpreté des combats, la démoralisation générale, la peur aussi d'être capturé ou tué par l'ennemi, enfin l'orientation sud-nord très tentante des chemins forestiers au nord de la position de Sedan, poussent un grand nombre de soldats français en direction du territoire belge.

Dès 6 h 30 du matin, de violents combats s'engagent au sud-est de la position vers le village de Daigny. La 4^e division française est chargée de couvrir le village. Partie à 6h de son campement à proximité du calvaire d'Illy, elle franchit le Fond de Givonne – qui se jette à Bazeilles dans la Chiers – et cherche à s'établir sur le plateau qui domine le village de Daigny sur la rive gauche. Les troupes allemandes sont postées dans les bois qui bordent le plateau depuis la veille au soir. Deux heures après le début des combats, le 3^e Zouaves français est débordé par les saxons et reflue du plateau vers le ruisseau de la Givonne sous un feu nourri et meurtrier. D'autres corps français (56^e de ligne, 1^{er} bataillon de Chasseurs, 3^e Tirailleurs algériens (turcos), etc.) participent à l'opération. Ils tentent désespérément de protéger le village de Daigny qui est bientôt contrôlé par les Allemands. Les Français regagnent leurs positions du bois de la Garenne à quelques exceptions près³. Comme l'explique le rapport du

¹ VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871...*, p. 39 ; PALAT (Barthélemy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 499.

² PALAT (Barthélemy-Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 510 ; *Historique de l'artillerie de la 3^e division par le colonel Sûter* (24 juillet 1871), in *Revue d'histoire*, rédigée à l'Etat-major de l'armée, section historique, Paris, Chapelot, n° 68, août 1906, p. 470-471.

³ *Journal privé du colonel d'Andigné, chef d'Etat-major ; Rapport du chef d'escadron d'Etat-major Warnet au général Hartung, directeur du personnel ; Historique du 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied ; Rapport du chef de bataillon Hervé, commandant la portion du 3^e régiment de Zouaves, à l'armée*. Tous ces documents sont reproduits dans *Revue d'histoire*, rédigée à l'Etat-major de l'armée, section historique, Paris, Chapelot, n° 68, août 1906, p. 472-484.

colonel d'Andigné, chef d'Etat-major de la 4^e division, blessé au cours des combats et capturé par l'ennemi, la route du Fond de Givonne est alors bien tentante pour tous ces soldats français complètement démoralisés : « Le reste de nos troupes a regagné le campement, mais en laissant bien du monde dans la vallée, car ce ravin de Givonne, abrité par son encaissement et suivi par une excellente route qui conduit directement en Belgique, et par le bois à Mézières, offrait de vives tentations à des hommes découragés »¹.

Une bonne partie du 3^e Zouaves avec le drapeau frappé de l'aigle, sous les ordres du lieutenant-colonel Méric, plutôt que de regagner le campement, prend la route de Belgique tandis que l'autre partie sous les ordres du commandant Hervé franchit la Givonne pour rejoindre le gros de la division. Le 3^e Zouaves est accompagné dans sa fuite de trois cents hommes de divers corps (56^e de ligne, 1^{er} bataillon de Chasseurs, 3^e Tirailleurs)². Les rapports des différents officiers ayant vécu cette débâcle sont contradictoires selon qu'ils ont ou qu'ils n'ont pas quitté le champ de bataille. Le rapport du chef d'escadron d'Etat-major Warnet laisse penser que la partie du 3^e Zouaves dirigée par le lieutenant-colonel Méric est partie uniquement lorsque le canon prussien a commencé à tonner vers une heure de l'après midi entre Saint-Menges et Fleigneux. Le lieutenant-colonel aurait alors pris conscience de l'encerclement de la position et aurait procédé à une percée héroïque au nord³. De son côté, le rapport du colonel d'Andigné est relativement ambigu – s'agit-il de protéger la réputation de ses hommes ? – sur la chronologie des faits⁴. Le colonel semble de prime abord confirmer que le 3^e Zouaves s'est séparé en deux après que « le soleil avait déjà franchi le zénith⁵ » mais la façon dont le colonel d'Andigné glisse en fin de rapport sur la séparation du 3^e Zouaves en deux colonnes distinctes, sans plus aucune indication chronologique, nous paraît suspecte. D'autres détails suspects émaillent d'ailleurs le rapport Warnet : l'artillerie allemande n'a pas

¹ *Journal privé du colonel d'Andigné, chef d'Etat-major...*, p. 474

² PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 530 ; *Rapport du chef de bataillon Hervé...*, p. 483-484.

³ « Il était environ une heure de l'après-midi ; je fus tout à coup surpris de voir des coups de canon partir d'une position entre les villages de Saint-Menges et de Fleigneux ; c'était une batterie prussienne qui ouvrait son feu, en même temps que des bataillons ennemis s'avançaient sur nos derrières, pour venir couper la route d'Illy à Corbion. (...) Il devenait de toute évidence, que nous allions être complètement enveloppés et que nous serions forcés de mettre bas les armes ; il n'y avait plus, pour échapper à la captivité, qu'un seul moyen celui de marcher droit à l'ennemi et de nous frayer un passage à travers la ligne. Le lieutenant-colonel Méric, commandant le 3^e Zouaves, fut de cet avis ; il forma sa troupe en colonne, suivi de quelques hommes du 56^e de ligne et du 3^e Tirailleurs ; et nous prîmes à travers champs, en arrière du village d'Illy, pour gagner la route de Corbion au moulin d'Olly, sous le feu de l'artillerie prussienne ». *Rapport du chef d'escadron d'Etat-major Warnet...*, p. 478-479.

⁴ *Journal privé du colonel d'Andigné, chef d'Etat-major...* La façon très compréhensive avec laquelle cet officier parle de la route de Belgique, comme une source de tentation pour ses hommes découragés, nous incline à penser que cet officier a lissé quelque peu son rapport.

⁵ Cet élément vient dans son récit avant la séparation du 3^e Zouaves en deux colonnes distinctes.

commencé à pilonner les positions françaises depuis Saint-Menges à partir d'une heure puisque cette dernière a acquis la supériorité sur l'artillerie française depuis Saint-Menges dès 10h30 du matin. Quant à l'artillerie du XI^e corps, elle est déployée complètement à l'est de Saint-Menges à 11 heures, épaulée par l'artillerie du Ve corps. Le tout forme une puissante ligne de feu de Floing à la forêt des Ardennes, ligne d'artillerie allemande qui a profité dès le début de sa supériorité pour battre tous les débouchés découverts de l'armée française¹. L'historique du Grand Etat-major prussien note d'ailleurs à ce moment que « des petits corps français » tentent « de remonter la vallée de la Givonne sur les hauteurs pour s'échapper dans la direction du nord-ouest » et indique l'apparition de la cavalerie française qui menace un moment la gauche des batteries prussiennes². Du même historique, l'on peut aisément déduire que la route de Belgique par le moulin d'Olly est coupée vers 11h00 du matin et que l'encercllement de la position de Sedan est achevé au plus tard à midi³. Deux autres rapports d'officiers français sont plus honnêtes car ils indiquent que les fuyards du 3^e Zouaves et du 56^e de ligne ont bien pris la route de Belgique mais beaucoup plus tôt dans la matinée, soit dès la retraite de Daigny. Ainsi le rapport du chef de bataillon Hervé commandant la frange du 3^e Zouaves restée sur le champ de bataille :

« A partir de ce moment [retraite de Daigny], le régiment se trouva divisé en deux parties. Cette fraction, qui rejoignit la compagnie du drapeau, fut aperçue vers 9 heures du matin sur les hauteurs où nous avons passé la nuit ; depuis ce moment, on n'en eut pas de nouvelles. M. le lieutenant-colonel Méric d'ailleurs eut son cheval tué dès le commencement de la fusillade du plateau de Daigny et n'avait plus reparu »⁴.

Un autre rapport anonyme dressant l'historique du 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied chargé de suivre le 56^e de ligne pendant les combats de Daigny, indique qu'un grand nombre de soldats de ce corps prennent également la direction de la Belgique tôt dans la matinée :

« (...) notre colonne arriva vers 6h30 sur la route qui conduit de Sedan à Givonne ou aussi en Belgique. Nous remarquons que le 56^e prend la route de Belgique (sept ou huit compagnies)⁵. »

¹ PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 571-572 et p. 577 ; Section Historique du Grand Etat-major prussien..., Première partie, II, p. 1155-1157.

² Section Historique du Grand Etat-major prussien..., Première partie, II, p. 1157.

³ DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 259-263 ; Section Historique du Grand Etat-major prussien..., Première partie, II, p. 1155-1157.

⁴ *Rapport du chef de bataillon Hervé...*, p. 483

⁵ *Historique du 1^{er} bataillon de Chasseurs à pied...*, p. 480.

Le rapport du chef d'escadron Warnet indique bien que quelques hommes du 56^e de ligne accompagnent le 3^e Zouaves dans sa fuite, mais vers une heure de l'après-midi, quand tout semble perdu. S'agit-il d'autres soldats du 56^e que ceux-là qui prennent la fuite quelques heures plus tôt ? Warnet cherche manifestement à dissimuler qu'il est parti beaucoup plus tôt du champ de bataille¹ ? Son rapport est encore confondu par l'historique du 3^e Tirailleurs algériens qui indique avec beaucoup de franchise que les échappés « suivirent, le matin d'assez bonne heure, le mouvement du 3^e Zouaves et du 56^e de ligne vers la frontière belge, par la route de Bouillon »².

Quoi qu'il en soit, une fois qu'il a atteint la frontière de Belgique, le 3^e Zouaves est confronté à de nouvelles difficultés. Va-t-il se faire interner, bénéficiera-t-il d'une aide complaisante des unités belges ou parviendra-t-il à échapper à leur vigilance ? Le rapport Warnet indique comment le 3^e Zouaves a pu regagner Hirson sans être inquiété en longeant la frontière belge à travers bois jusque Gespunsart. Des détails nous laissent penser qu'en réalité, comme la majorité des unités françaises, les échappés ont emprunté la route de Corbion-Sugny-Pussemange pour rentrer sur le territoire français à hauteur de Gespunsart. En effet, le chef d'escadron Warnet indique que la colonne a délibéré à Corbion avant de se décider à longer la frontière belge à travers bois pendant la nuit. L'alibi patriotique est soigneusement mis en évidence : « ...nous voulions rester complètement libres et pouvoir continuer à combattre pour sauver notre pays ». Or, Corbion est situé en Belgique et non sur la frontière. En outre, les forêts qui jouxtent la frontière ne sont guère faciles à traverser, encore moins la nuit ; et pour achever de nous convaincre, Corbion est relié à Gespunsart par un bon chemin passant par Sugny et Pussemange. Warnet pousse cependant la précision jusqu'à indiquer la présence d'un guide dont l'identité n'est pas déclinée, qui aurait évité à la colonne de franchir sans le savoir la frontière belge, alibi s'il en est de la motivation des soldats à ne pas se faire interner

¹ L'historien militaire Palat tranche : « Le 3^e Zouaves a quitté les abords nord-est de Daigny pour regagner ce village, quand il est pris entre deux feux. Il reflue sur les hauteurs sous une pluie de balles et d'obus et se jette en désordre, après des pertes sérieuses, dans les jardins et le parc au nord du village. (...) il est coupé en deux fractions. L'une, la moins considérable, sous les ordres du commandant Hervé, se porte sur les hauteurs de la rive gauche, près du 3^e Tirailleurs et rejoint ensuite le reste de la division. L'autre, avec l'aigle, gagne la frontière belge par Olly, puis Rocroy, Signy-le-Petit et Hirson, d'où elle est dirigée par voie ferrée, le 5 septembre, sur Paris ». PALAT (Barthélemy Edmond), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 530. Palat déduit ces faits de la lecture des différents rapports mais il ne signale pas les contradictions dans ces rapports qu'il ne cite d'ailleurs qu'imparfaitement, lui toujours si prompt à donner des références exactes.

² DARIER-CHATELAIN (lieutenant au corps), *Historique du 3^e Tirailleurs algériens*, ouvrage rédigé d'après les ordres du colonel Boitard ; Constantine, Georges Heim, 1888, p. 340, cité d'après DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 264. C'est aussi l'avis partagé par l'histoire du Colonel prussien Borbstädt. BORBSTÄDT (Oberst. A.), *Opérations des armées allemandes depuis le début de la guerre jusqu'à la catastrophe de Sedan*, traduit de l'allemand par le Capitaine E. Costa de Serda, Paris, Dumaine, 1872, p. 666, cité dans DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 273.

en Belgique. La fin du rapport trahit visiblement une certaine inquiétude : « Tels sont les faits qui ont motivé notre départ du champ de bataille, alors qu'il était évident que tout était perdu. (...) Nous sommes partis en ordre, avec ce que nous avons pu réunir de la division et nous avons forcé la ligne ennemie essuyant un feu terrible en la traversant... »¹. La perspective de la cour martiale a sans doute aidé cet échappé de Sedan dans la rédaction de son rapport car en fait de guide belge, il semble que le 56^e de ligne ait bénéficié dans sa fuite de la complicité de douaniers belges présents sur la frontière. Le témoignage du général Canonge, commandant du 56^e de ligne échappé de Sedan, recueilli par Alfred Duquet bien longtemps après les faits, est éclairant et vient clore le débat :

« Le général Canonge nous a déclaré, au dîner de la *Plume et l'Epée*, le 18 mars 1903, que des fractions du 3^e zouaves, du 56^e de ligne, du 3^e turcos [Tirailleurs algériens] étaient sorties du champ de bataille, avaient pris la route de Bouillon et étaient entrés en Belgique où les douaniers leur avaient dit : 'Dépêchez-vous, passez-vite, afin que les Prussiens ne nous disent rien.' Les échappés s'étaient hâtés autant que la fatigue le leur permettait, étaient rentrés en France par Gespunsart et avaient gagné Mézières². »

La complicité de certains agents belges semble donc avérée. L'exemple du 3^e Zouaves allait être suivi durant la matinée par d'autres unités. Selon les rapports laissés par les soldats, il ne s'agit presque jamais de départs volontaires. La violence des combats et la nécessité de s'échapper les ont poussés « naturellement » vers la frontière. Ainsi, le 1^{er} bataillon du corps franc (1^{ère} Légion) a reçu pour mission le 30 août d'occuper le village de la Chapelle, situé au nord-est de Sedan à l'orée de la forêt d'Ardennes qui borde la frontière belge. Dans la matinée du 1^{er} septembre, une forte colonne de cavalerie et deux régiments d'infanterie se présentent. Selon le rapport du capitaine Marconnier, après une lutte acharnée de deux heures où ils subissent de fortes pertes, submergés par le nombre, ils se replient vers le bois³. Le capitaine Marconnier, commandant la 1^{ère} compagnie se propose d'attendre la nuit pour gagner Sedan à travers bois :

« Nul poteau indicateur ne faisant connaître la frontière belge, j'avais placé mes hommes dans un bois que j'ai su peu après être sur le territoire belge. M. le capitaine Sarazin, du 5^e régiment d'infanterie belge⁴ se présenta suivi de deux Chasseurs à

¹ *Rapport du chef d'escadron d'Etat-major Warnet...*, p. 479-480.

² DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 256.

³ Rapport du capitaine Marconnier, commandant la première compagnie du 1^{er} bataillon du corps franc (1^{ère} légion), in *RH*, n° 68, août 1906, p. 469-470.

⁴ L'organigramme de l'armée conservé dans le fonds 1870-1871 recoupe cette information. Le Capitaine Sarazin est le commandant de la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon du 5^e régiment d'infanterie de Ligne. Cette compagnie fait partie de la deuxième division du 1^{er} corps de l'armée d'observation. *Etat des cadres de MM. les officiers. 5^e*

cheval, et me fit observer que j'avais franchi la frontière, m'invitant pour observer la neutralité à repasser sur le sol français »¹.

Le capitaine Sarazin accepte de recevoir après les avoir désarmés les blessés français. Mais au même moment, une colonne de Hussards prussiens de la Garde pousse le capitaine Marconnier à demander la protection du sol belge. Le récit indique bien la manière dont procèdent les unités belges pour faire respecter le territoire. Le capitaine procède alors au désarmement des corps français avant de se présenter aux soldats allemands :

« Le capitaine commandant, von der Groeben, se présenta et le capitaine Sarazin lui déclara la position difficile dans laquelle nous nous étions trouvés et lui assura que la neutralité n'avait pas été violée, et que la Belgique était restée dans les exigences voulues. M. von der Groeben, M. Sarazin et moi, nous avons constaté que chacun s'était conformé au droit de l'honneur et du droit des gens, et nous sommes engagés chacun à rendre compte officiellement à notre gouvernement »².

Le capitaine Marconnier a vraisemblablement emprunté avec ses hommes la route de Sedan à Bouillon où est stationnée la compagnie belge du capitaine Sarazin³. Un grand nombre de troupes qui participaient au combat au nord de la position vers le village d'Illy sont confrontées à la même situation. Pris en tenaille en matinée entre les batteries allemandes établies sur les hauteurs de la Givonne vers Daigny et celles établies progressivement au nord d'Illy vers Saint-Menges et Fleigneux, ils sont placés devant le dilemme suivant : soit se faire tuer sur place ou se faire capturer pour les plus chanceux, soit battre en retraite vers la forêt d'Ardenne au nord-est de Sedan. Pour y accéder, les échappés disposent de la route impériale Sedan – Bouillon qui traverse la Givonne au village du même nom. La Givonne est par ailleurs bordée d'un chemin vers le moulin d'Olly (chemin du Lazaret qui conduit vers le moulin puis dans les bois au nord d'Illy écumés par la cavalerie prussienne) par lequel les fuyards en provenance du plateau de Floing – Illy aboutiront à la route de Bouillon. Cette route n'est barrée par les Allemands qu'entre 11h00 et midi et conduit tout droit vers la frontière belge. De façon très convaincante, en citant de nombreux documents à l'appui de sa thèse (historique des unités françaises et allemandes, conditions topographiques) Duquet conteste la légende des « perceurs de Sedan » « vers l'ouest » en direction de Mézières. Il prouve que les échappés du 1^{er} septembre n'ont pu depuis Sedan se « diriger vers l'ouest » en

régiment d'infanterie (2^e division), MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 68 : Organisation ; *Emplacement, 1^{er} corps, 2^e division, 31 août 1870*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83 : Premier corps.

¹ Rapport du capitaine Marconnier..., p. 470.

² Rapport du capitaine Marconnier..., p. 470.

³ *Emplacement, 1^{er} corps, 2^e division, 31 août 1870*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83 : Premier corps.

traversant, comme ils le prétendent, les bois à la limite frontalière entre la Belgique et la France. Ces derniers ont tous dû emprunter d'une façon ou d'une autre la route Corbion – Sugny – Pussemange – Gespunsart¹. Duquet affirme même, sans citer ses sources, qu'ils ont été très bien reçus par la population belge de Corbion où ils ont fait une halte². Une fois entrés en France à Gespunsart, les échappés traversent le village de Neufmanil puis franchissent la Meuse à Nouzon. Dans la mesure où ils circulent non en troupe compacte mais en groupes plus ou moins denses, certains choisissent ensuite de se diriger vers le sud et de gagner Mézières ; d'autres se dirigent vers l'ouest et passent la nuit à Renwez ou Sécheval³.

C'est le même chemin qui sera emprunté par une partie importante de la cavalerie française. Cette dernière défend le plateau d'Illy contre les Ve et XI corps allemands prenant à revers la position de Sedan. Les généraux Margueritte et Brahaut ont le projet d'enfoncer l'artillerie des Ve et XI récemment arrivée et moyennement soutenue par l'infanterie. Cependant, très vite ils doivent renoncer à leur projet devant l'afflux continu de troupes allemandes entre 10h30 et 11h du matin. Qui plus est, l'artillerie croisée allemande jette un désordre indescriptible dans leurs rangs. La majeure partie de la cavalerie se replie vers le bois de la Garenne mais les escadrons du 7^e Chasseurs à la tête desquels se trouvent les généraux de Brahaut et de Bernis s'éparpillent au nord-est d'Illy dans la forêt d'Ardenne où ils tentent d'échapper à des poursuivants prussiens. Brahaut est finalement capturé ainsi que plusieurs officiers de sa garde par des cavaliers du 14^e Dragons prussiens en provenance d'Issancourt⁴.

¹ « Partis de Givonne et d'Illy, entre 10 heures et midi, ils ont, tous, gagné la route impériale menant à Bouillon, les uns, directement, au sortir de Givonne, les autres, par Olly, en empruntant la route du Lazaret. Tous ont passé par La Chapelle et ont continué ainsi vers le nord-est pendant trois kilomètres environ, jusqu'à un chemin d'intérêt commun qui monte brusquement au nord. Là, quelques-uns n'ont pas quitté la route impériale et se sont dirigés droit sur Bouillon ; ce sont surtout ceux-là qui ont été désarmés par les Belges. Les autres, le plus grand nombre, ont enfilé le petit chemin d'intérêt commun se dirigeant vers le nord, à travers bois, franchissant, sur un petit pont, le ruisseau de la Bonne-Fontaine et arrivant, juste à la frontière, à un chemin vicinal ordinaire, quand ce chemin tourne à l'ouest, vers Corbion, sur le territoire belge. Les fugitifs l'ont suivi, pendant deux kilomètres, toujours à travers bois, longeant ainsi étroitement le côté nord de la frontière, en terre non française, puis ont abandonné cette frontière pour entrer plus en avant dans la zone neutre, poussant droit sur Corbion, ou nord-ouest et laissant à leur gauche le château Cabiche ». DUQUET (Alfred), *La Victoire à Sedan...*, p. 271-283.

² « Après avoir été très bien reçus et restaurés par les habitants de Corbion, ils se sont remis en marche, encore par le chemin vicinal ordinaire, ont touché la frontière française sans la dépasser, au Moulin-Joli, l'ont longée de nouveau à 10, 50, 200, 500 mètres de distance, au milieu des bois, pendant une lieue et demie. C'est alors qu'ils se sont tout à fait éloignés de la France afin d'atteindre le village de Sugny. Deuxième halte. Mais ils repartent bientôt pour gagner le petit village de Pussemange. (...) Un excellent chemin de grande communication relie Pussemange à Gespunsart, gros village français ». DUQUET (Alfred), *La Victoire à Sedan...*, p. 283.

³ DUQUET (Alfred), *La Victoire à Sedan...*, p. 284-285.

⁴ Brahaut déclare dans son rapport qu'il cherchait à gagner la Meuse à travers bois pour la traverser au-dessous de Mézières. *Rapport du général Brahaut sur les marches et opérations de la division de cavalerie du 5^e corps* (Mayence, 27 septembre) in *RH*, n° 69, septembre 1906, p. 752. Sur les mouvements de la cavalerie prussienne à proximité de la frontière belge : « Durant le mouvement du Ve corps sur Vivier-au-Court, la cavalerie de son avant-garde, qui battait le pays dans la direction du nord, se rencontrait de même avec des partis ennemis errants

En revanche, le général de Bernis, son officier d'ordonnance et un sous-officier parviennent à gagner Mézières au matin du 2 septembre¹. Selon le général de Bernis, ils ont emprunté un chemin « qui longe la frontière belge »². A nouveau, il est fort probable que le général soit passé par Sugny avec le reste du 7^e Chasseurs mais que son rapport préfère ne pas s'étendre sur ce détail embarrassant. En effet, le rapport du colonel Thornton à la tête du 7^e Chasseurs ne fait pour sa part aucun mystère sur ce franchissement. Il suit dans les bois avec ses hommes les généraux Brahaut et de Bernis. Thornton et le gros du 7^e Chasseurs échappent aux cavaliers du 14^e Dragons venant d'Issancourt. Ils forment alors une longue colonne de trois kilomètres à travers les taillis, écornent le territoire belge vers Sugny avant de rejoindre Gespunsart, Sécheval et Rocroi³. Il ne s'agit plus ici d'individus isolés mais d'une colonne de cavaliers entiers.

Cette violation massive n'est pas unique. Un autre groupe important de cavalerie traverse la Belgique au cours de la journée. Le général Michel commandant la division de cavalerie du 1^{er} corps rompt le combat au nord d'Illy. Contrairement au général Brahaut qui pénètre directement dans la forêt d'Ardennes, la division Michel cherche d'abord à contourner Sedan par le Nord où la route est complètement obstruée. Elle rejoint finalement la brigade de cavalerie légère du général de Septeuil au calvaire d'Illy d'où Michel constate que le terrain situé entre Illy, le bois de la Garenne et le Fond de Givonne est criblé d'obus⁴. Il décide donc de s'échapper par le nord d'Illy mais est pris à partie par des tireurs prussiens une fois le village dépassé. Il se jette alors vers le Fond de Givonne et la route de Bouillon⁵. Le général

le long de la frontière belge. C'est ainsi que le capitaine de Massow, venu d'Issancourt avec le 1^{er} escadron du 14^e régiment de Dragons, faisait prisonniers le général de Brahaut et une partie de son Etat-major. Continuant ensuite à s'avancer dans les forêts qui bordent la frontière, en avant du village belge de Sugny, cet escadron opérait sa jonction avec le 4^e et un peloton du 2^e arrivés par la Claire ; cette petite troupe trouvait encore et capturait un certain nombre de fantassins français débandés, de chevaux, de voitures, et ramenait toutes ces prises à La Claire ». Section historique du Grand Etat-major Prussien..., Première Partie, II, p. 1156. Nous verrons plus loin que des cavaliers allemands sont même passés en territoire belge à la poursuite des Français, vraisemblablement en suivant le chemin de Fleigneux à Sugny.

¹ PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 583 ; France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 117 ; *Rapport du général Brahaut sur les marches et opérations de la division de cavalerie du 5^e corps* (Mayence, 27 septembre) ; *Rapport du général de Bernis, commandant la 1^{ère} brigade de cavalerie du 5^e corps, au ministre de la guerre* (Hirson, 4 septembre), in *RH*, n° 69, septembre 1906, p. 751-755.

² *Rapport du général de Bernis...*, p. 754.

³ France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 120, d'après le rapport du colonel Thornton au ministre de la Guerre, Versailles, 7 septembre 1870.

⁴ PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 583-584 ; France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 117-119.

⁵ « Il fallait bon gré mal gré passer par Illy ou à l'Est de ce village. Un peu au-delà, on commença à former les pelotons pour préparer un déploiement. C'est alors que de nombreux obus vinrent s'abattre des deux côtés de la tête de la colonne et atteignirent plusieurs hommes et plusieurs chevaux, celui du colonel Tripard fut tué. Presque

Michel déclare qu'il est persuadé à ce moment que le mouvement de retraite a été ordonné vers Mézières, ce qui aura une influence, selon lui, sur sa décision de prendre la direction de la forêt d'Ardenne afin de ne pas bloquer en rétrogradant vers la place la retraite des troupes quittant Sedan¹. Michel s'enfonce relativement loin dans les bois étant donné la longueur de sa colonne de cavalerie². A l'abri des taillis, il tient conseil avec les autres officiers présents à ses côtés dont le général de brigade de Nansouty³. Selon Duquet, Michel se trouve déjà quelques mètres au-delà de la frontière belge⁴. Les avis sont très partagés sur la direction à prendre. Sur ces entrefaites, la division est rejointe par plusieurs groupes qui avaient suivi un peu plus tôt les généraux Brahaut et de Bernis. Ainsi, le 3^e Hussards et le 11^e Chasseurs se joignent à ce conseil de guerre improvisé, en l'absence de leur général de brigade de Septeuil⁵. Alors que le général Michel s'apprête à retourner vers le champ de bataille pour

en même temps, une troupe assez considérable d'infanterie prussienne, jusque-là dérobée à la vue de nos cavaliers par des haies et des obstacles de terrain, apparut et son feu acheva de jeter le désordre dans les trois premiers pelotons déjà assez ébranlés par les éclats d'obus. Ils se débandèrent en criant : « Au bois ! au bois ! » s'enfuyant vers un appendice de la forêt de l'Ardenne, au triple galop. Cette panique n'aurait pas tardé à s'étendre, si le général Michel, le général de Nansouty et des officiers n'avaient rétabli l'ordre, le pistolet au poing, et fait passer tout le reste de la colonne malgré les cris répétés : 'Au trot ! Au trot !' qui se faisaient entendre derrière eux. (...) Ceux qui ont assisté à de pareilles scènes peuvent seuls s'en faire une idée. A partir de ce moment, un retour immédiat dans la direction de la ville eût été bien difficile. Faire rétrograder toute une division de cavalerie sous des feux croisés de nombreuses pièces d'artillerie et défiler devant l'infanterie abritée à une distance de 300 ou 400 mètres, n'était-ce pas tenter une aventure qui pouvait avoir les plus graves conséquences ». *La division de cavalerie du 1^{er} corps à la bataille de Sedan*, manuscrit inédit du général Michel, dont la copie a été versée aux Archives de la Guerre par le lieutenant-colonel Sabattier le 28 avril 1903, in *RH*, n° 68, août 1906, p. 503.

¹ « Il est probable que les généraux de cavalerie qui ont fait autrement, ne croyaient pas à la retraite, vu qu'ils avaient connaissance du contrordre donné par le général de Wimpffen quand il avait pris le commandement ». *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 505.

² *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 506.

³ L'Historique du 10^e Hussards (pour le 6^e Lanciers) indique que les généraux de cavalerie ont délibéré sous le couvert des bois vers 11h00 et qu'ils ont décidé la retraite. *Historique du 10^e Hussards*, d'après les archives historiques du ministère de la Guerre, les archives du corps et autres documents recueillis par E. Simon, lieutenant-colonel du 10^e Hussards, septembre 1898, p. 77, inédit, manuscrit des archives du ministère de la Guerre, cité d'après DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 266.

⁴ DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 275.

⁵ La brigade de Septeuil (3^e Hussards, 11^e Chasseurs) a suivi vers le bois le 7^e Chasseurs sous le commandement du colonel Thornton lui-même guidé par les généraux Brahaut et de Bernis. Dans la cohue, le 3^e Hussards et le 11^e Chasseurs perdent la trace du général de Septeuil qui se serait inséré à la colonne du 7^e Chasseurs vers le moulin d'Olly. De Septeuil n'a pas pris garde à ses hommes bloqués en arrière par le bouchon des chevaux du 7^e Chasseurs étiré en colonne par un sur le chemin étroit du moulin. Si l'on en croit l'historique du 11^e Chasseurs qui recoupe en partie le rapport de Septeuil, le 11^e Chasseurs tente alors de prendre le chemin d'Olly vers la gauche (le nord) pour éviter le bouchon mais y essuie des feux prussiens. Quelques temps après, sans doute après avoir fait demi-tour et emprunté la route de Bouillon, la brigade toujours privée de son général fait jonction avec le général Michel. PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 584 ; *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 505 ; *Historique du 3^e régiment de Hussards* ; *Rapport du colonel Dastugue, commandant le 11^e Chasseurs à cheval* ; in *RH*, n° 68, août 1906, p. 521-522 ; LE MOINE DE MARGON (lieutenant-colonel), *Historique du 11^e régiment de Chasseurs*, Vesoul, 1896, cité dans DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 275. Le général de Septeuil isolé avec quelques hommes suit le 7^e Chasseurs. Dans son rapport il prétend avoir été à nouveau complètement esseulé avec quelques cavaliers après une fusillade prussienne laquelle désorganise toute la colonne. Cette information semble masquer le fait qu'il soit parti en avant sans se soucier de ses hommes. On sait que le gros du 7^e Chasseurs finira par rallier la Belgique par Sugny

prendre le pouls des combats, deux escadrons du 10^e Dragons arrivent encore. Ils expliquent avoir dû traverser plusieurs lignes ennemies, ce qui signifie que le cercle allemand s'est définitivement refermé sur Sedan. La colonne Michel opère ensuite sa jonction avec le 5^e Lanciers. Cette unité de cavalerie se trouvait déjà dans les bois depuis une heure et demie environ, un peu au nord-ouest. Le 5^e Lanciers avait également suivi les généraux Brahaut et de Bernis avant de les perdre. La jonction avec ce dernier corps de cavalerie permet au général Michel d'apprendre la percée récente du général Brahaut et surtout sa capture par l'ennemi. Le doute n'est désormais plus permis ; il décide à ce moment de gagner Mézières¹. La « colonne Michel » fait encore jonction par la suite avec des escadrons du 12^e Chasseurs qui l'avaient précédé dans le bois². Cette deuxième colonne de cavalerie très importante suit spontanément la route, quasi inévitable, des échappés français par Sugny, Pussemange et Gespunsart. Elle arrive à Mézières vers 6 heures du soir où le général Vinoy est encore présent³. Selon Vinoy, tous ces rescapés « s'accordaient pour dire qu'une bataille avait été livrée le matin et que, dès 9 heures, elle semblait perdue »⁴. Ce qui confirme bien entendu la thèse d'une échappée de Sedan peu après le début de la journée et non dans l'après-midi comme le prétendra par exemple l'historique du 7^e Chasseurs⁵.

En l'absence de cartes⁶, certains des officiers de cavalerie français se perdent complètement dans ce labyrinthe forestier. C'est le cas du général de Septeuil dont le témoignage concerne la Belgique :

« Après une marche des plus pénibles à travers bois, sans chemins frayés, la colonne fut assaillie par une vive fusillade qui mit un tel désordre dans ses rangs, que la direction de la tête fut complètement perdue. Le général, suivi seulement de quelques

et Pussemange. En revanche le général de Septeuil est moins chanceux puisqu'il pénétrera en Belgique vers Alle-sur-Semoy où il cherchera à fuir avant d'être capturé par les troupes belges. *Rapport du général de Septeuil sur les mouvements de la 1^{ère} brigade de la division de cavalerie du 1^{er} corps*, Paris, le 3 octobre 1871, in *RH*, n° 68, août 1906, p. 519-521. Voir infra pour sa capture.

¹ Ce passage est le fruit du recoupement de toute une série de rapports : *La division de cavalerie du 1^{er} corps...* ; *Extrait d'une lettre du général Boërio, commandant comme colonel le 5^e Lanciers*, Poitiers, le 20 octobre 1871 ; *Extrait d'une lettre du général de Nansouty au général Michel*, Bagnères-de-Bigorre, 13 avril 1873 ; *Extrait d'une lettre du capitaine Quirot, officier d'ordonnance du général de Nansouty* ; *Historique du 3^e régiment de Hussards* ; in *RH*, n° 68, août 1906, p. 505-522.

² *Historique 12^e Chasseurs* ; *Historique du 5^e Lanciers* ; in *RH*, n° 69, septembre 1906, p. 756-757.

³ France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 118-119 ; VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871...*, p. 54-55 ; *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 508 ; *Historique du 3^e régiment de Hussards...*, p. 522.

⁴ VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871...*, p. 54

⁵ DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 273.

⁶ « Comme Sedan était une garnison de cavalerie, il pensa que quelques-uns de ses officiers pourraient lui fournir des renseignements sur la topographie du pays et lui indiquer des chemins qui le ramèneraient sur le champ de bataille ». *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 506.

cavaliers (...) chercha longtemps une issue dans ces bois inextricables ; ce n'est que vers 5 heures que, trouvant une route devant lui, il s'y engagea et arrive au village de Hall¹, où il apprend qu'il est en Belgique. Alors, il prend un guide se donnant comme connaissant parfaitement le pays, et qui lui assure qu'il va le ramener sur un point de la frontière française non occupé par l'ennemi. Dans la nuit, soit par suite de la perfidie du guide, soit par suite de son ignorance de la position des postes belges, le général est arrêté avec ses officiers et les quelques hommes qui suivaient, malgré ses protestations, et bien qu'il eût affirmé hautement de son désir de rentrer en France². »

Le lieutenant-colonel retraité John Morrisson raconte dans ses souvenirs l'épisode de la capture du général de Septeuil d'une façon quelque peu différente de celle du général français. A l'époque, Morrisson est sous-lieutenant de la 3^e compagnie du 3^e bataillon du 3^e régiment de Chasseurs à pied en garnison à Mons. Le régiment est intégré à la 2^e division d'infanterie de l'armée d'observation³. A la veille de Sedan, le 3^e bataillon est aux avant-postes à l'extrémité sud-ouest du dispositif belge. La 3^e compagnie est commandée par le capitaine Vanderstichelen, assisté du lieutenant Coone et du sous-lieutenant Morrisson lui-même. Elle est cantonnée à Gros-Fays, au centre du bataillon. Elle garde la route en provenance d'Alle-sur-Semoy vers Saint-Menges, Floing et Sedan⁴. Selon le récit de Morrisson, les officiers français étaient très nombreux à Gros-Fays, fantassins, artilleurs et cavaliers.

« Les cavaliers étaient en majorité, et parmi eux, le colonel et tout l'Etat-major d'un régiment de Chasseurs d'Afrique. Le général de Septeuil se trouvait avec ces messieurs à leur arrivée sur notre territoire ; mais, après avoir passé le pont de la Semois, à Alle, il jugea bon de prendre le galop et de se sauver. Cette fugue ne lui servit à rien, car il fut repris, lui et quelques officiers, à Gedinne, par nos Chasseurs à cheval⁵. »

Nous constatons que le général français a manifestement oublié de préciser sa fuite devant les postes belges à Alle. Il sera reçu, lui et plusieurs officiers français au quartier général de Chazal à Bure d'où ils sont envoyés à Dinant par chemin de fer puis de Dinant à Namur⁶.

¹ Alle-sur-Semoy.

² *Rapport du général de Septeuil...*, p. 520-521.

³ *Etat des cadres de MM. les officiers. 3^e Régiment de Chasseurs à pieds (2^e Division d'infanterie, 1^{ère} brigade)*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 68 : Organisation.

⁴ MORRISSON (John) (lieutenant-colonel retraité), *La Vie Militaire, Mes Souvenirs, 1859-1902*, Bruxelles, Imprimerie militaire L. Sermon, 1910, p. 16.

⁵ MORRISSON (John) (lieutenant-colonel retraité), *La Vie Militaire...*, p. 28.

⁶ Dépêche télégraphique du général Chazal, Bure, le 2 septembre 1870, annexe n° 5 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870 10h10 a.m., NA-UK, FO 10/307.

Après la guerre, la réputation des « perceurs de Sedan » n'est guère enviable¹. Le général Michel s'explique dans un long plaidoyer. Il a manifestement eu beaucoup à souffrir au cours des mois qui ont suivi d'une réputation de déserteur, d'autant plus que la charge héroïque mais suicidaire de Galiffet et Margueritte², qui aurait arraché au Roi de Prusse des paroles admiratives – « Ah les braves gens » – est passée à la postérité comme le modèle du dévouement patriotique³. Palat, qui rédige son historique de la guerre de 1870 plus de trois décennies après les faits, a conservé des paroles très dures sur les échappés de Sedan dont il estime que « la conduite mérite d'être sévèrement jugée »⁴. De même, l'historien polémiste Alfred Duquet consacre dans son livre publié en 1904 sur « La Victoire à Sedan » un chapitre sur le sujet intitulé les « fuyards de Sedan »⁵. Dans le duel historique qui oppose Ducrot à De Wimpffen, Alfred Duquet est farouchement partisan du deuxième. L'épisode des échappés de Sedan et de leur passage en Belgique occupe dans cette vive polémique une place importante. En effet, comme cela transparaît dans leurs rapports, certains perceurs ont cherché à se dédouaner en prétendant avoir voulu se libérer de l'étreinte allemande « vers Mézières » pour continuer ensuite la lutte, selon les ordres même de Ducrot en début de journée. Si ces perceurs sont parvenus à gagner Mézières, déclarent certains, c'est qu'il était donc encore possible pour l'armée française de trouver des chemins forestiers à l'ouest de Sedan pour éviter l'encerclement. Or, affirme Duquet, ces chemins de l'ouest sont « mythiques » et tous ces perceurs n'ont pu gagner l'ouest qu'en traversant d'abord le territoire belge, au risque d'y être faits prisonniers. Il ne s'agissait donc pas d'une manœuvre pour briser l'encerclement mais bien d'une fuite éperdue, conclut-il de façon implacable. Et Duquet de citer à l'appui de sa thèse l'histoire militaire du général Canonge, commandant le 56^e de ligne échappé de Sedan :

« Sans vouloir renouveler de douloureux souvenirs, il est permis de dire que les troupes qui sont sorties du champ de bataille, à la suite d'un ordre mal donné ou mal

¹ Note de la *RH*, n° 68, août 1906, p. 507.

² Margueritte est soigné à Beauraing par les docteurs Merchié, Sovet (père et fils), grièvement blessé à la face lors de sa charge de cavalerie héroïque par un coup de feu « qui avait produit d'affreux ravages ». Le docteur Merchié se rend à son chevet le 4 septembre où il trouve ce dernier « épuisé par les hémorragies (sic) qui s'étaient produites pendant son trajet de Sedan à Beauraing ». Margueritte meurt dans la journée du 6 septembre 1870. MERCHIE (Docteur) (ancien inspecteur général du service de santé de l'armée), *Guerre de 1870-1871, Les secours aux blessés après la bataille de Sedan, avec documents officiels à l'appui*, Bruxelles, Manceux, Muquardt, Paris, 1876, p. 84.

³ « L'insuccès des admirables charges du général de Galiffet et de ses braves cavaliers n'atténue pas le regret qu'il [Michel] éprouve de s'être privé de l'honneur de combattre à leur côté ». *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 505.

⁴ PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 585.

⁵ DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 251.

interprété, ont traversé un espace complètement libre et ont débouché, en grande partie, sur la route de Bouillon. Il convient, au nom de la vérité, de faire justice à la légende des perceurs, tout au moins désobligeante pour ceux qui sont restés¹. »

Comme pour mieux souligner la forfaiture des perceurs de Sedan, Canonge cite un billet du général Margueritte rédigé peu avant sa mort à Beauraing. Dans ce billet, Margueritte indique qu'il ne pouvait guère « aller en Belgique sans violer la neutralité »².

Comme nous l'avons exposé ci-dessus, le rapport du général Michel et les documents cités à l'appui de son témoignage dans la *Revue historique* de l'Etat-major de l'armée de 1906 donnent quelques indications significatives qui permettent de nuancer la « fuite » d'une partie de la cavalerie française en direction de la frontière belge. Si l'on suit les souvenirs du général Michel, les cavaliers français se seraient retrouvés malgré eux à l'extérieur du cercle de fer prussien après une percée désespérée. Plus intéressant pour notre sujet, un faible nombre de cavaliers aurait suggéré, au cours du mini-conseil de guerre dans les taillis, la retraite pure et simple vers la Belgique. Cette possibilité aurait été vivement contestée par le général Michel et la majorité des cavaliers présents : « Quelques-uns, heureusement peu nombreux, auraient voulu gagner le territoire belge. Le général refusa si brusquement de discuter ce dernier avis qu'il n'en fut plus question »³.

Nous retrouvons ici cette idée, déjà rencontrée dans les propos du général de Wimpffen, du déshonneur inhérent à toute retraite vers le territoire belge. Suggérer cette retraite, à lire les rapports, soulève l'indignation générale. Le territoire neutre n'est pas vu comme un refuge mais comme une prison ou une échappatoire indigne. Quoi qu'il en soit, le territoire belge a bien été traversé par Michel mais le général « oublie » de le signaler dans son rapport. Argument du silence, ce dernier détail indique bien en définitive que le général Michel est conscient du déshonneur inhérent à un tel passage⁴. Par ailleurs, comme pour se dédouaner, il indique que d'autres l'ont fait pour y trouver refuge : « beaucoup de cavaliers de divers corps se sont sauvés en Belgique ; quelques-uns avaient même abandonné leurs chevaux »⁵. En effet, les échappés français réfugiés en Belgique peuvent être classés en deux catégories, à

¹ CANONGE (Joseph Frédéric), *Histoire militaire contemporaine*, II, Paris, Charpentier, 1882, p. 223-224

² « L'original est entre les mains de M. le commandant Laffon, ancien capitaine au 1^{er} Chasseurs d'Afrique, aujourd'hui en retraite, à l'obligeance duquel nous devons de pouvoir porter à la connaissance du public cette sorte de testament qui peint bien le vaillant cavalier au cœur chaud et à l'âme élevée ». *Idem*, p. 223.

³ *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 507.

⁴ *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 495-508.

⁵ *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 505.

l'exclusion des blessés. Il s'agit d'une part de ceux qui se sont fait internés contre leur gré en Belgique et, de l'autre, des soldats français écœurés qui se sont volontairement constitués prisonniers pour échapper à l'horreur des combats¹. La carte topographique indique que ceux qui ont choisi de se faire interner n'ont pu gagner la Belgique que par la route de Bouillon ou par la route de Corbion à Alle-sur-Semoy.

VI. Réactions des postes belges au passage des Français

Il nous reste à analyser ce qui s'est passé sur le terrain, plus spécialement dans la pointe sud-ouest du Luxembourg vers Alle, Corbion, Sugny et Pussemange. Hautecler prétend dans son histoire de l'armée belge de 1870 que les postes belges présents dans cette région ont volontairement fermé les yeux le 1^{er} septembre lors du passage des Français tandis qu'ils auraient arrêté systématiquement les soldats allemands :

« Au cours de la journée du 1^{er} septembre, un certain nombre de troupes françaises pénètrent en Belgique, puis, se dirigeant vers l'ouest, gagnent Mézières par Sugny et Pussemange (5000 à 6000 hommes environ). Contrairement aux ordres reçus, les postes belges de cette région laissent entrer ces unités en armes et leur indiquent la route à suivre pour rentrer en France, tout en arrêtant soigneusement les patrouilles allemandes »².

Le général Vinoy évalue pour sa part à 10.000 le nombre de rescapés³. Hautecler n'apporte aucun document à l'appui de ses informations. Il appuie uniquement son raisonnement par une note renvoyant aux témoignages français édités par le service historique de l'Etat-major de l'armée française⁴ : « Les renseignements relatifs au passage des troupes françaises par la Belgique y sont dispersés dans les rapports des commandants d'unités. Il faut les placer bout à bout pour se rendre compte de leur importance »⁵.

¹ PALAT (Barthélemy Edmond) (général), *Histoire de la guerre...*, VI, p. 583 ; *Historique du 12^e Chasseurs...*, p. 757.

² HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870...*, p. 612.

³ VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870-1871...*, p. 54-55.

⁴ *La guerre de 1870-1871*, tome III (Sedan), publié par la revue d'histoire de la Section historique de l'Etat-major de l'Armée, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1907, 390 p. + 478 p. d'annexes.

⁵ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870...*, p. 612.

La complicité d'éléments belges est certes devinée à travers les témoignages français qui parlent parfois de « guides » ou de « douaniers »¹. Mais jamais il n'est précisé qu'il s'agit de troupes belges. Or, Hautecler indique sans aucune note que ce sont « les postes belges de cette région » qui ont laissé entrer les Français. En vérité, si « laxisme » il y a eu, il est précisément dû à l'absence de troupes belges en armes dans la partie traversée par la cavalerie française. En effet, comme nous l'avons démontré plus haut, l'avant-poste belge le plus à l'ouest est situé à Gros-Fays. Il est destiné à surveiller le passage de la Semois à Alle et Mouzaive. Divers documents indiquent que les avant-postes du 3^e bataillon du 3^e régiment de Chasseurs ont recueilli un grand nombre de cavaliers en aval de Bouillon. Ces cavaliers ont été désarmés et conduits vers les postes de soutien échelonnés vers le nord à Paliseul, Bertrix (2^e division), Baillamont et Bièvre (1^{ère} division). Une fois réceptionnés par ces postes, ils sont conduits vers la station de chemin de fer la plus proche à Poix Saint-Hubert comme l'atteste le télégramme du général Sapin envoyé à minuit et demi, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre :

« L'aile gauche du maréchal Mac-Mahon a été culbutée aujourd'hui, rejetée sur notre frontière. Une masse d'hommes appartenant à l'armée française, officiers, sous-officiers et soldats affluent à nos postes. Il y a plus de 1800 hommes à Paliseul, 500 chevaux etc. etc. Je me suis rendu à Bièvre, de là à Baillamont. J'y ai rencontré 16 officiers et environ 400 hommes, 200 chevaux, etc. etc. approximativement, je les ai emmenés à Paliseul. Tous étaient très fatigués et épuisés. Au couvent de Carlsbourg on leur a donné à manger. J'ai laissé les 16 officiers au couvent après leur avoir fait signer la déclaration prescrite². Ils seront amenés par un de mes aides de camp demain à mon quartier général. Demain, tous seront dirigés sous escorte sur la station de Poix. J'avais prescrit en partant au 7^e de ligne, à l'escadron du 1^{er} chasseur de renforcer les postes. Ils seront établis en arrière. Un officier de Chasseurs du poste de Baillamont amène à l'instant une autre colonne de 400 hommes et environ 80 chevaux, 3 pièces d'artillerie et une colonne de munition se trouve à Baillamont. J'ai laissé le commandement du bivac [sic] du village au général Abry [?]. Je suis à cheval depuis ce matin. Je vais laisser reposer mes chevaux pendant une heure et rejoindre mon quartier général où je suis plus rapproché pour recevoir vos ordres. J'ai donné le commandement des postes avancés au colonel Poplimont. Des reconnaissances partiront de bonne heure pour recueillir les hommes qui sont sur notre territoire. La

¹ Voir supra. Le général de Septeuil parle d'un « guide ». *Rapport du général de Septeuil...*, p. 520-521 ; le chef d'escadron Warnet parle lui aussi d'un « guide ». *Rapport du chef d'escadron d'Etat-major Warnet...*, p. 479-480, seul un témoignage postérieur du général Canonge commandant le 56^e de ligne indique que des douaniers auraient indiqué aux Français la route de Pussemange. DUQUET (A.), *La Victoire à Sedan...*, p. 256.

² Les officiers français sont libres à condition qu'ils donnent leur parole de ne pas quitter le territoire. Chazal applique ainsi les directives précisées par le ministère des Affaires étrangères dans sa note du 6 août. Chazal (Bure) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 19h00, reçu à 20h20, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

contrée est épuisée, il n'y a plus de vivres. Il serait urgent d'en envoyer. Y a-t-il possibilité d'avoir un convoi à Poix pour diriger hommes et chevaux sur Namur¹. »

L'activité du poste de Bièvre est déjà mentionnée plus tôt dans la journée par un télégramme de Chazal au quartier général à Bruxelles : « J'envoie un convoi de 100 prisonniers pris par mes avant-postes à Bièvre sur Poix avec escortes. Ils seront dirigés vers Namur »². De même que l'activité de l'avant-poste de Rochehaut :

«...à l'instant j'apprends qu'une grande quantité de cavalerie française a été [arrêtée] à Rochehaut sur la Semois par mes avant-postes et a déposé les armes. Que vais-je faire de tous ces prisonniers et comment les nourrir ? Je tacherai d'aviser³. »

La description tragique de Morrison présent au poste de Gros-Fays indique bien cependant que ce sont surtout les éléments les plus découragés de l'armée française qui ont franchi la Semois pour obtenir le secours de l'armée belge⁴. Les autres, guidés peut-être par les indications de la population belge ou des douaniers, ont pu emprunter la route de Sugny-Pussemanage pendant une bonne partie de la journée. En effet, aucune instruction de l'Etat-major général ne prescrivait aux avant-postes de se porter au-delà de la Semois. Tout semble indiquer dans les souvenirs de Morrison que les troupes belges n'ont pas dépassé la rivière. Le lieutenant-colonel retraité indique même qu'au matin du 1^{er} septembre, il avait reçu l'ordre d'aller retirer le poste d'observation à Alle-sur-Semoy. Les Belges n'y sont retournés que suite à l'arrivée d'un courrier à cheval envoyé par le bourgmestre réclamant le secours de l'armée pour maintenir l'ordre et la sécurité dans le village encombré par des troupes

¹ Lieutenant-général Sapin, commandant du 1^{er} corps (Paliseul) au lieutenant-général Thibault (Saint-Hubert), le 2 septembre 1870, 0h30. Le télégramme est envoyé immédiatement au général Chazal. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

² Chazal (Bure) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 19h00, reçu à 20h20, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

³ Télégramme de Chazal (Bure) à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, 8h20 p.m., annexe n° 1 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

⁴ « A l'arrivée de la colonne, nous fûmes saisis d'une pitié irrésistible : des officiers et des troupes françaises de toutes armes, défilèrent devant nous dans le plus pitoyable état ! Ma plume est impuissante à exprimer ici, les sensations douloureuses que je ressentis à ce moment ! Ces troupes n'étaient plus guère reconnaissables, leurs vêtements souillés de boue et de sang étaient en lambeaux, des malheureux marchaient pieds nus et avaient les pieds en bien piteux état. (...) Quelques-uns de ces malheureux avaient un air ahuri, des regards hébétés de fous, et semblaient en proie à la plus grande terreur ! De pauvres chevaux, blessés et n'ayant plus que la peau sur les os, avaient bien de la peine à porter leur cavalier. Ce spectacle était inoubliable ! (...) Toutes ces troupes désorganisées avaient pu échapper au cercle de fer qui entourait Sedan, dès le matin du 1^{er} septembre, et dont il est question dans l'ouvrage publié par le Grand Etat-major allemand (...) Les nombreux blessés attirèrent d'abord notre attention ; leurs blessures, pour la plupart négligées, étaient horribles à voir, et répandaient une odeur infecte de pourriture, il était urgent de leur faire donner des soins immédiats ». MORRISSON (John), *La Vie Militaire, Mes Souvenirs, 1859-1902*, Bruxelles, Imprimerie militaire L. Sermon, 1910, p. 23-27.

françaises et des fuyards de toutes sortes se livrant à la maraude¹. Et le général Chazal n'avait-il pas ordonné dans ses instructions du 26 août de ne pas s'approcher à plus d'un ou deux kilomètres de la frontière, de ne surtout pas dépasser les avant-postes² ?

Les divers rapports des échappés de Sedan collectés par le service historique de l'armée française ne parlent pas de la présence de postes belges sur cette route à une exception près. Seul le court historique anonyme du 3^e Hussards commente ce passage en masse : « Depuis longtemps déjà, des troupes traversaient ce pays et peu de temps après le passage du 3^e Hussards, un poste belge venait fermer cette route et interner les troupes qui la traversaient »³. Cette allusion à une barricade belge tardive sur la route de Sugny est étrange. Le tableau qui indique les localités occupées par les avant-postes du 3^e bataillon d'infanterie (2^e division), chargé de défendre la région, n'y fait pas référence. Officiellement, il n'y avait pas de poste à Sugny⁴. Cependant, les souvenirs de Morriçon nous donnent peut-être à nouveau la clef de compréhension de ce témoignage français. Ils contiennent en effet un élément étrange concernant le dispositif belge adopté dans la région. Selon le lieutenant-colonel retraité, le 3^e bataillon du 3^e régiment de Chasseurs à pieds est alors réparti en six compagnies. Trois compagnies, la première, la deuxième et la sixième restent en réserve à Vivy avec l'Etat-major. Les autres compagnies sont envoyées en avant pour observer les passages de la Semois. La troisième compagnie du capitaine Vanderstichelen assistée par le lieutenant Coone et le sous-lieutenant Morriçon lui-même se trouve au centre du dispositif à Gros-Fays au nord d'Alle-sur-Semoy. La cinquième est à Cornimont, en face du passage de Mouzaive. Etrangement, Morriçon indique que la quatrième compagnie est positionnée à Sugny⁵. Les souvenirs du lieutenant-colonel retraité recourent bien l'organigramme présent dans les archives⁶. En revanche, ils ne correspondent pas aux tableaux des emplacements de la 2^e

¹ MORRISSON (John), *La Vie Militaire...*, p. 20-21.

² Chazal aux commandants des deux corps de l'armée d'observation, Quartier général à Namur, le 26 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72.

³ *Historique du 3^e régiment de Hussards...*, p. 522.

⁴ *Emplacement, 1^{er} corps, 2^e division*, 31 août 1870 ; Armée d'observation, 1^{er} corps, 2^e division. *Tableau indiquant l'emplacement de la division pendant la journée du 1^{er} septembre 1870*, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83.

⁵ MORRISSON (John), *La Vie Militaire, Mes Souvenirs...*, p. 16.

⁶ Les souvenirs de Morriçon recourent bien l'organigramme présent dans les archives : 1^{ère} compagnie : capitaine de Preter, lieutenant Lorain et sous-lieutenant Dumonchaux ; 2^e compagnie : capitaine Marx, lieutenant Papéians et sous-lieutenant Jacqmain ; 3^e compagnie : capitaine Vanderstichelen, lieutenant Coones et sous-lieutenant Morriçon ; 4^e compagnie : capitaine Lemye, lieutenant de Paëpe et sous-lieutenant Bienfait ; 5^e compagnie : capitaine Blaise, lieutenant d'Hoffschmidt et sous-lieutenants Weylandt et Hubert ; 6^e compagnie : capitaine Simonot, lieutenant Maglinse et sous-lieutenant Lefèbvre de Sardans. Etat des cadres de MM. les officiers. 3^e Régiment de Chasseurs à pieds (2^e Division d'infanterie, 1^{ère} brigade), MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 68 : Organisation.

division aux dates du 31 août et du 1^{er} septembre. Selon ces tableaux, ce n'est pas la 5^e compagnie mais la 2^e compagnie qui est à Cornimont ; la quatrième compagnie est quant à elle postée à Ucimont et à Rochehaut ; seule la première compagnie et l'Etat-major du bataillon sont à Vivy ; et surtout il n'y a jamais eu de poste à Sugny¹. Les tableaux semblent plus fiables que les souvenirs du lieutenant-colonel retraité. Ils sont en tous cas plus cohérents sur le plan tactique. Morrisson indique en effet que les avant-gardes belges au plus près de la frontière française à cette hauteur avaient pour mission de surveiller les passages de la Semois vers Chairière, Mouzaive et Alle². Or, lorsque nous observons la carte, nous constatons que la route de Sugny-Pussemanage est située largement au sud de la Semois. Par conséquent, il aurait été stratégiquement risqué d'y aventurer des défenseurs, surtout si on se proposait de résister sur la Semois. Est-il possible que le lieutenant-colonel retraité ait voulu préserver dans son récit les apparences d'une défense « à la frontière », c'est-à-dire une défense du moindre centimètre carré de territoire national ? Son intérêt pour l'anecdote ne semble guère s'embarasser de rédiger une « histoire patriotique » du conflit. La chronologie est le cadet de ses soucis. Il est plus probable que Morrisson ne se soit guère aperçu du caractère contradictoire de ses informations et qu'il confonde ici le dispositif défensif adopté en début de journée avec un dispositif adopté par la suite après le passage des Français. Cette hypothèse permettrait éventuellement de recouper l'historique du 3^e Hussards français mentionné plus haut qui indique que la route de Sugny a été interceptée plus tard dans la journée par un poste belge.

L'arrivée tardive de la sixième compagnie à Sugny pourrait par ailleurs résulter de la présence de six douaniers belges sur les lieux, très vite débordés par l'afflux des Français. Ces douaniers pourraient avoir donné l'alerte à une des compagnies du 3^e bataillon. Le témoignage du sous-lieutenant des douanes Oriane mérite d'être cité in extenso :

« Hier notre territoire a été violé par les belligérants. Ils se sont même battus au chemin de la grève. Un uhlan a été tué par un français sur la route en face de l'aubette, route de Sedan ; les prussiens ont fait un officier français prisonnier au pré-pierret. Environ 6000 hommes ont traversé Sugny pour rentrer en France par Pussemange. J'ai protesté de cette violation, les officiers français m'ont répondu avec beaucoup de courtoisie, mais que poursuivis sur le territoire sans savoir où ils étaient, ils allaient rentrer immédiatement en France. Avec mon personnel de cinq hommes, Monsieur le

¹ *Emplacement, 1^{er} corps, 2^e division, 31 août 1870 ; Armée d'observation, 1^{er} corps, 2^e division. Tableau indiquant l'emplacement de la division pendant la journée du 1^{er} septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 83.*

² MORRISSON (John), *La Vie Militaire...*, p. 16.

Contrôleur, et les prussiens sur notre terrain, j'ai dû comme vous devez bien le penser, les laisser faire. Vous auriez déjà reçu cette dépêche hier à 4 heures du soir, mais le préposé Michel qui était chargé de la porter à Corbion a failli être victime des balles des Prussiens en arrivant au chemin de la grève, il s'est enfui à travers bois vers Alle et il est rentré chez moi à 4 heures après-midi. Le facteur n'étant pas arrivé à 2 heures après-midi, je pars à trois heures après midi pour Corbion »¹.

Le rapport des douanes n'indique cependant pas qu'un quelconque poste militaire a été prévenu. Il reste surprenant d'y lire que des escarmouches entre Français et Uhlans² ont bien eu lieu jusque sur le territoire belge, au chemin de la grève. Cet incident est somme toute assez grave sur le plan diplomatique puisqu'il y a même eu mort d'homme en territoire belge. Rappelons que la Prusse n'avait pas caché son intention de pénétrer sur le territoire belge si les Français y pénétraient sans déposer les armes. Il ne s'agit pas de paroles en l'air car le ministre de Prusse à Londres Bernstorff rappelle lui-même un peu plus tard au Gouvernement de la Reine Victoria qu'en cas de violation de la neutralité belge par la France, « le Roi son Souverain regarderait le casus belli comme arrivé et qu'il se considérerait comme autorisé à intervenir »³. Le ministre de Belgique à Londres Beaulieu, muni des instructions rédigées le 29 août aux Affaires étrangères, répète à Bernstorff ce qu'il a déjà eu l'occasion de communiquer à Granville, à savoir que « la Prusse n'aurait à intervenir que si la Belgique se trouvait, sur le point où la violation de la Belgique aurait eu lieu, impuissante à faire respecter par ses propres forces ses droits d'Etat neutre »⁴. Selon Hautecler, qui ne cite pas ses sources, Bismarck était parfaitement au courant de l'incident. Le chancelier aurait décidé de fermer les yeux sur le passage des Français pour ne pas enclencher une crise avec la Belgique et l'Angleterre⁵. Cette information est exacte. Les archives du ministère des Affaires étrangères belge contiennent une traduction du télégramme envoyé par Bismarck le 2 août à 1h25 du matin à l'ambassade de la Confédération d'Allemagne du Nord à Bruxelles :

¹ Sous-lieutenant Oriante (Sugny) à Monsieur le Contrôleur des douanes (Bouillon), le 2 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 122 : Rapports sur l'entrée des Français refoulés en Belgique. Soulignons ici un fait essentiel : Sugny ne dispose pas de télégraphe et le courrier n'arrive à Bruxelles, aux Finances, que cinq jours après le passage des cavaliers français ! Le ministre de la Guerre ne prend connaissance de la lettre que par un courrier du 6 septembre 1870 de la main de son collègue des Finances. Jacobs à Guillaume, Bruxelles, le 6 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 122.

² Sans doute ceux du 14^e Dragons prussiens en provenance d'Issancourt et Bosseval qui ont dû emprunter les chemins forestiers au nord de Sedan vers Sugny. Section historique du Grand Etat-major Prussien..., Première Partie, II, p. 1156.

³ Beaulieu (Londres) à d'Anethan (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

⁴ Beaulieu (Londres) à d'Anethan (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648

⁵ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870...*, p. 612.

« Les Français, battus à Sedan, passent la frontière belge, non défendue à l'Ouest de Bouillon, sans être désarmés. Nous désirons que ce désarmement se fasse, sinon nous devrions passer nous-mêmes la frontière pour mettre les troupes françaises dans l'impossibilité de nuire. Je vous prie de me répondre immédiatement, de me communiquer les ordres donnés aux autorités belges à Bouillon et à Sugny et de me dire directement quelles sont les mesures prises pour le désarmement. Devant Sedan le 1^{er} septembre, (s.) Bismarck¹. »

Ce télégramme a été reçu par Balan à 4h00 du matin. Il n'a vraisemblablement été transmis par l'ambassade de la Confédération d'Allemagne du Nord qu'après les faits car le document présent dans les archives porte la mention « non communiqué par m. de Balan ». Fort heureusement pour la Belgique, le passage de la cavalerie française n'a pas modifié l'issue de la bataille. Gageons qu'il en eut été autrement si les cavaliers français avaient pris à revers les Prussiens après leur passage en Belgique plutôt que de prendre la fuite vers Mézières. A la suite du télégramme de Bismarck figure dans les archives une note non signée vraisemblablement envoyée par Chazal :

« On désarme tout ce qui arrive en Belgique. (...) La forme de notre frontière me rend la surveillance très difficile. Nous désarmons néanmoins tous ceux qui entrent chez nous. S'il y en a qui nous ont échappé, c'est qu'ils n'auraient fait qu'effleurer notre frontière et seraient sortis presque en même temps entrés². »

Le commandant de l'armée d'observation a-t-il été sollicité depuis Bruxelles pour répondre aux remontrances allemandes ? Le quartier général à Bruxelles n'ignore en tout cas pas la situation car il a été informé par diverses sources que des soldats français en armes circulent impunément sur le territoire belge. Un peu après midi, le 1^{er} septembre, le bourgmestre de Bouillon Ozeray télégraphie au ministère de l'intérieur : « La bataille touche à notre frontière. Blessés français arrivent. Cavalerie française (environ 200 à 300 hommes) envahissent notre territoire du côté de Corbion où il n'y a pas de troupes. Il est probable que notre garnison sera impuissante bientôt si elle n'est pas augmentée. Résultat de la bataille encore inconnu. La canonnade est des plus vives »³. A Orchimont, beaucoup plus au nord, le brigadier Thiran télégraphie à 17h22 : « Ai rencontré midi près Orchimont trentaine Lanciers français, en me

¹ Bismarck (Sedan) à de Balan (Bruxelles), télégramme envoyé depuis Varennes le 2 septembre à 1h25 du matin, reçu à Bruxelles à 4h00, traduction sur papier à en-tête du Cabinet, ministère des Affaires étrangères belge, mention « non communiqué par m. de Balan », MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

² Note non datée d'une écriture très enlevée et peu lisible. Il doit s'agir de la transcription d'un télégramme de Chazal. MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

³ Ozeray (Bouillon) à Kervyn de Lettenhove (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 12h19, reçu à 17H05, copie sur papier à en-tête du ministère de la Guerre, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

voyant plusieurs ont tiré sabres, couchés aussitôt en joue ont repassé frontière. 700 autres armés signalés dans diverses communes frontières belges, arrêté deux avec cheval »¹. Le même brigadier couvre le secteur d'Alle² où il apprend que les bois sont remplis de soldats français³.

En admettant même que des soldats, gendarmes ou douaniers belges partis en reconnaissance à la frontière aient volontairement laissé passer les Français, d'autres explications que la simple fraternisation belgo-française viennent à l'esprit. Il est tout-à-fait envisageable de considérer que ce laxisme ait pu être aussi le fruit d'une sage prudence. Les estafettes, gendarmes ou douaniers belges à pied ont dû être impressionnés par les longues colonnes de cavalerie française passant « au grand trot »⁴ sur la route. C'est ce qu'indique le rapport des douaniers présents à Sugny et ce n'est peut-être pas un exemple isolé. Admettons même que des soldats belges aient effectivement indiqué la route de France, comme le prétend Hautecler⁵ qui y voit un geste coupable, il convient également de nuancer la « faute » des agents concernés en rappelant le caractère ambigu des instructions données. Dans les instructions transmises par Chazal le 26 août « lues plusieurs fois aux appels », une procédure de reconduite à la frontière est envisagée⁶. Les instructions de Guillaume du 27 août prévoient aussi une sommation suivie d'une retraite volontaire des belligérants entrés sur le territoire belge⁷. Il est manifeste que ces instructions sont irréalistes⁸. Elles ne prennent pas du tout en compte la nature du terrain, spécialement dans la région de Sugny où la trouée de Givet toute proche offre une alternative bien tentante pour des cavaliers français poursuivis sur leurs

¹ Brigadier Thiran (Gedinne) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 17h22, reçu à 19h57, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques. Le même télégramme est adressé au ministre de la Guerre MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121 : Bataille de Sedan.

² « Canon gronde vers Sedan, on l'entend de Gedinne. Je pars pour Alle ». Brigadier Thiran (Gedinne) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 10h32 du matin, reçu à 14H53. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques.

³ « Bois d'Alle remplis soldats français. On dit que hulans (sic) les poursuivent que armée prussienne est à Saint-Manche (sic) [Saint-Menge] et que bataille continue vers Mézières environs. Vingt mille bourgeois français sauvés dans mon canton. Brigadier Thiran (Gedinne) à Renard (Bruxelles), le 2 septembre 1870, envoyé à 23h02 du matin, reçu le 3 septembre à 08H59 du matin. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques. Le même télégramme est adressé au ministre de la Guerre. MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 121. Il nous semble plus cohérent de dater ce message du 1^{er} septembre même s'il apparaît à la date du 2 dans les archives.

⁴ « ...la moitié de la route [ndlr : de Sedan à Mézières par Sugny et Gespunsart] au moins a été faite au grand trot et il est impossible qu'on ait mis plus de trois heures pour la parcourir. » *La division de cavalerie du 1^{er} corps...*, p. 508.

⁵ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870...*, p. 612.

⁶ Chazal aux commandants des deux corps de l'armée d'observation, Quartier général à Namur, le 26 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 72.

⁷ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁸ Nous avons souligné plus haut les contradictions entre ces instructions ou celles transmises par Guillaume le 27 août avec les recommandations rédigées par le ministère des Affaires étrangères le 6 août.

arrières par les Uhlans. Des soldats belges postés tactiquement sur la Semois, à plusieurs kilomètres de la frontière, conformément aux instructions de Chazal du 26 août, ne peuvent s'assurer efficacement que les troupes arrêtées acceptent de faire demi-tour par le même chemin à moins de connaître exactement par où elles sont venues et de les y escorter. A Bouillon, il suffit d'intimer aux belligérants de faire demi-tour¹. A Sugny, c'est bien la route de Pussemange qui est la plus directe et la plus courte pour retourner en France. En l'empruntant, les Français manœuvrent habilement par le territoire belge puisqu'ils échappent ainsi à leurs poursuivants mais les Belges qui les laissent passer sont-ils capables de comprendre ces subtilités politico-stratégiques ? Surtout si c'est une poignée d'hommes qui est confrontée à une colonne entière de cavalerie. Pour compléter nos arguments, ajoutons qu'une telle attitude peut aussi s'expliquer par des raisons pratiques. Nous verrons plus loin que la problématique de la gestion des blessés et des prisonniers se révèle rapidement très difficile pour l'armée belge. Dans un télégramme révélateur du 1^{er} septembre envoyé au quartier général à Bruxelles, Chazal écrit : « Des troupes étrangères débordent sur le territoire de Corbion près de Bouillon. Je vais être très embarrassé de tout ce monde – comment le faire vivre ? »².

Même s'il est mal informé, Chazal n'ignore pas ce qui se passe. Alerté par divers informateurs, un simple regard sur une carte doit suffire au lieutenant-général pour comprendre que son dispositif est trop appuyé à l'est. L'absence de troupes belges à Sugny embarrasse même fortement le commandant de l'armée d'observation. Nous pouvons l'affirmer grâce à une découverte que nous avons faite dans la correspondance de l'ambassadeur anglais à Bruxelles, Lumley. Dans cette correspondance, figurent des copies de télégrammes envoyés par Chazal à Bruxelles, vraisemblablement à Jules Devaux³, durant les journées critiques du 1^{er} et 2 septembre⁴. Ils indiquent que Chazal est complètement dépassé par les événements.

¹ *Rapport du capitaine Marconnier...*, p. 470.

² Télégramme de Chazal (Bure) à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, 8.20 p.m., annexe n°1 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

³ Les copies des télégrammes transmises à Lumley n'indiquent pas le destinataire. Nous n'avons retrouvé aucun des télégrammes correspondant dans le Fonds 1870-1871 à l'exception d'une copie à l'encre noire adressée à Jules Devaux qui tranche avec la présentation des autres télégrammes sur papier calque généralement envoyés à Renard. Chazal (Bure) à Devaux (Bruxelles), le 2 septembre 1870, 7.46 du matin, reçu à 8h25, (copie), MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100 : dépêches télégraphiques. Voir aussi annexe n° 4 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

⁴ Nous remarquons que tous les rapports transmis à Lumley parlent d'incursions françaises en territoire belge. Il est probable qu'en transmettant à l'ambassadeur anglais des renseignements aussi confidentiels, Léopold II espère en retour une intervention anglaise si la neutralité est trop ouvertement violée.

Nous avons déjà cité le premier télégramme présent dans la correspondance anglaise. Il s'agit d'un télégramme de Chazal envoyé le 1^{er} septembre à 8h20 du soir. On y apprend que la frontière belge est traversée par des hommes en armes en plusieurs endroits notamment à Corbion. Toutes ces troupes ne sont pas systématiquement désarmées et capturées :

«...à l'instant j'apprends qu'une grande quantité de cavalerie française a été [arrêtée] à Rochehaut sur la Semois par mes avant-postes et a déposé les armes. Que vais-je faire de tous ces prisonniers et comment les nourrir ? Je tâcherai d'aviser. On m'annonce encore des déserteurs ou fuyards de toutes armes à Gros-Fays. Ils vont être arrêtés. Des Uhlans prussiens se sont présentés du côté du Château du Comte de Flandres¹. Ils se sont retirés sur l'avis qu'ils étaient sur le territoire belge. Des troupes étrangères débordent sur le territoire de Corbion près de Bouillon. Je vais être très embarrassé de tout ce monde – comment le faire vivre ?² »

Un télégramme envoyé à 11h00 du soir indique en outre que durant toute la journée du 1^{er} septembre, Chazal s'est interrogé sur ce qui se passait à Sedan. Le général belge semble croire d'abord, sous l'influence de deux rapports, que l'armée française s'est repliée sur Mézières et que les échappés français observés à l'extrémité du territoire font partie intégrante de cette armée en retraite :

« D'après deux télégrammes, l'un du major Bodart à Bouillon, l'autre de Auguste à Bouchon [?]³ l'armée française a été refoulée sur Corbion et Sugny à l'ouest de Bouillon allant vers Mézières : impossible d'évaluer le nombre qui ont traversé point extrême de notre frontière à cause de forêt qui s'étend des deux côtés. On me signale aussi 80 Français qui ont déposé les armes aux avant-postes près Bouillon. Les Prussiens qui les poursuivaient sont venus s'assurer s'ils étaient sur le territoire Belge⁴. »

Nous sentons bien que Chazal cherche à minimiser et justifier les passages de troupes françaises en Belgique par la couverture offerte par la forêt qui s'étend de part et d'autre de la frontière. A 1h45 du matin, Chazal revient sur cet argument dans son télégramme où il admet clairement que des « troupes nombreuses » ont traversé des pointes extrêmes du territoire :

¹ Château des Amerois à dix kilomètres de Bouillon et 15 kilomètres de Florenville.

² Télégramme de Chazal (Bure) à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, 8h20 p.m., annexe n° 1 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

³ Peut-être Bohan situé au nord de Sugny sur la Semoy ?

⁴ Télégramme de Chazal (Bure) à Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, 11h p.m., annexe n° 2 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

« Mac-Mahon appuyé à Sedan à notre territoire neutre a été refoulé vers sa gauche où un corps de 15.000 hommes a été coupé et ses débris rejetés vers nous. Tous nos avant-postes ont de nombreux prisonniers. Des troupes nombreuses d'infanterie, de cavalerie ou de toutes armes ont pu traverser des pointes extrêmes de notre territoire grâce aux grands bois qui forment une forêt unique traversée par la frontière. A Gedinne on a fait prisonnier le Lieut-Col Maldan, le Capitaine Les Cieux, le vétérinaire Nandin, le Lieut. Rostain, le Sous-Lieut de Rouvelle et 42 hommes dont 35 montés, tous de l'artillerie, coupée au commencement de la journée. Les officiers sont prisonniers sur parole par écrit. J'ai envoyé immédiatement ordre au général Tibaut [sic] d'envoyer de Paliseul des troupes à Bohan, Houdremont, Ozepe [sic] et Alles [Alle] à l'extrême limite ouest du Luxembourg dont les bourgmestres demandent des troupes à cause du grand nombre de fuyards chez eux. Espère bien parer à tout¹. »

Repérons sur la carte les noms des villages cités ; Bohan est au nord de Sugny sur la Semoy, Houdremont est situé plus au nord le long de la frontière française et Gedinne est encore plus au nord que Houdremont. Le rideau belge est véritablement poreux du côté de la trouée de Givet. Rappelons à ce titre la fuite du général de Septeuil rapportée par Morrisson. L'officier français en fuite depuis Alle n'aurait été rattrapé qu'à Gedinne². Tôt dans la matinée du 2 septembre, Chazal pense encore que les combats continueront du côté de Mézières. A 7H46 du matin, il écrit :

« L'aile gauche des Français a été rejetée sur notre frontière. On me signale des détachements qui errent dans les bois de l'extrême frontière. Des patrouilles sont à leur recherche. Je crois que le combat recommencera vers Mézières. Je fais de Paliseul et de Bouillon deux dépôts de prisonniers. J'y dirige vivres et fourrages³. »

Les deux derniers télégrammes cités indiquent bien que des patrouilles belges n'ont été envoyées que tardivement « à l'extrême frontière ». Autre signe qui ne trompe pas, Chazal, conscient que son dispositif est trop appuyé à l'est, décide de le modifier immédiatement. Dès le 2 septembre, il envoie des instructions pour que l'armée se reporte à l'ouest pour coller davantage à la trouée de Givet. Le nouveau dispositif doit être établi à partir du 3 septembre, de grand matin :

« La 1^{ère} division portera son quartier général à Beauraing et occupera les villages depuis Hastières par-delà, jusque Vonèche, et s'étendant en arrière jusqu'à la Lesse. Elle surveillera par ses avants les débouchés vers la France et donnera la main au 2^e

¹ Télégramme de Chazal (Bure) à Bruxelles, le 2 septembre 1870, 1.45 a.m., annexe n° 3 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

² MORRISSON (John) (lieutenant-colonel retraité), *La Vie Militaire...*, p. 28.

³ Télégramme de Chazal (Bure) à Devaux (Bruxelles), le 2 septembre 1870, 7.46 a.m., annexe n° 4 du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307. Une copie intégrale de ce télégramme se trouve dans MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

corps porté sur la rive gauche de la Meuse. Les pontonniers ont reçu l'ordre de s'établir à Hastières – Lavaux pour y construire un pont ; on enverra immédiatement occuper ce village par un bataillon qui bivaquera (sic) au besoin si les logements étaient insuffisants. La 2^e division portera son quartier général à Wellin en Famenne et occupera les villages entre Vonèche, Haut-Fays, Paliseul et Libin adossés au chemin de fer du Luxembourg. Elle poussera ses avant-postes pour observer tout le terrain devant elle et surveillera particulièrement toutes les communications vers la France depuis Vonèche jusqu'à Gros-Fays. On fera bivaquer (sic) les troupes qui ne pourraient être cantonnées. La 3^e division ira remplacer la 1^{ère} au camp de Villance et dans ses cantonnements. Elle surveillera, par ses avant-postes, tout le terrain jusqu'à la Semois et particulièrement les routes vers la France entre Gros-Fays, Bouillon et Florenville. Bouillon restera occupé par un bataillon et une demi-batterie de la 3^e Division qui relèvera par les siens tous les postes de la 2^e Division. La cavalerie couvrira tout le mouvement en appuyant à droite ; elle s'étendra de Dinant à Florenville¹. »

Tous ces mouvements commenceront à la date du 3 septembre et autant que possible de très grand matin. Le 4 septembre, le mouvement est réalisé. 50.000 soldats belges défendent alors la frontière d'Arlon et Virton jusqu'à Chimay et Beaumont².

La tentation est grande de conclure, en suivant Chazal dans sa correspondance télégraphique, que c'est l'envoi inopiné du 2^e corps vers Philippeville et Mariembourg qui a provoqué une trouée dans le dispositif belge ; trouée que Chazal s'est empressé de combler par la suite :

« On se bat depuis hier dans la direction de Sedan. Le combat a recommencé ce matin à 3 heures et dure encore. On entend parfaitement le canon de mon quartier général de Bure. Je ne pourrai mettre mes troupes du 1^{er} corps en mouvement pour boucher la trouée faite dans ma ligne par l'envoi du 2^e corps à Philippeville que demain encore faudra-t-il que je sache le résultat de la bataille qui se livre dans ce moment pour changer mes positions. J'ai prescrit de faire prendre deux jours de vivres aux soldats pour pouvoir les mettre en marche au premier ordre³. »

Rappelons-nous que l'intention primitive de Chazal était d'envoyer le 2^e corps en soutien vers Marche, sur le plateau destiné à servir de premier lieu de retraite en cas d'attaque ennemie⁴. Rien n'indique donc qu'il entrât dans l'intention de Chazal de lui faire occuper la frontière jouxtant la pointe de Givet. Qui plus est, il serait arrivé trop tard pour arrêter les cavaliers

¹ Chazal (Quartier général à Bure) à Renard (Bruxelles), le 2 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 75 : Etat-major, correspondance expédiée.

² *PV 1871*, p. 76 ; Composition de l'armée et emplacement des corps de troupes au 4 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 70.

³ Chazal (Bure) à Renard (Bruxelles), le 1^{er} septembre 1870, envoyé à 12h50, reçu à 19h05, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 100.

⁴ Chazal (Namur) à lieutenant général Sapin (Namur), confidentielle, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 75.

français dans de bonnes conditions puisque le 2^e corps était toujours en plein déplacement durant la journée du 31 août. Il n'atteint ses positions vers la trouée de Chimay que dans la matinée du 1^{er} septembre¹.

Les franchissements continuent dans les jours qui suivent la débâcle de Sedan. Mais ils ne concernent plus que des petits groupes épars ou des individus isolés². Par la suite, le théâtre des opérations tend à se déplacer vers le nord de la France suite au siège de Paris commencé par les Allemands le 19 septembre. Les armées belligérantes occupent par la force des choses un grand nombre de points rapprochés de la frontière méridionale de Belgique. C'est pourquoi des postes de surveillance belges sont échelonnés tout au long de la frontière depuis Arlon jusqu'à Ypres. Des colonnes mobiles sont organisées dans les garnisons de Namur, Charleroi, Mons et Tournai³. Le 27 novembre 1870, la bataille d'Amiens consacre la défaite de l'Armée du Nord du général Farre, une armée du Nord qui était toujours en pleine réorganisation. Le 3 décembre 1870, le gouvernement de la Défense nationale en confie la direction au général Faidherbe. Les préparatifs français d'organisation, notamment à Lille, sont poussés activement⁴. A cette occasion, de nouvelles précautions sont prises par la Belgique. Les opérations des armées belligérantes, aux prises dans le nord de la France, font de nouveau craindre une violation du territoire belge entre Tournai et Ypres. En conséquence, un corps de troupe commandé par le général Thiebault est réuni le 9 décembre dans la région de Courtrai – Ypres, couvert par un régiment de cavalerie, le 3^e Lanciers, envoyé à la frontière pour observer les voies de communication en provenance de Lille. La situation est délicate car l'armée belge doit surveiller une ligne frontalière de près de soixante lieues d'étendue depuis le Luxembourg jusqu'à la mer du Nord. Il est impossible de le faire efficacement sans disséminer dangereusement les troupes. En cas d'incursion d'une colonne ennemie dans l'intérieur du pays, l'armée belge serait incapable de se concentrer rapidement en nombre sur

¹ Voir supra.

² « Le 3 septembre, la 3^e et la 4^e compagnie du bataillon [2^e Bataillon, régiment des Carabiniers] se rendaient de Recogne à Vencimont, lorsqu'en traversant les bois de Porcheresse, elles rencontrèrent un cavalier français sans armes et deux chevaux blessés. Cet homme déclara se nommer Meyer Michel et appartenir au 11^e Régiment de Chasseurs à cheval. Il ajouta que l'un des deux chevaux était le sien et que l'autre appartenait à son camarade qui, monté sur un troisième cheval non blessé, l'avait abandonné dans la forêt afin d'éviter la rencontre des carabiniers. Tous deux étaient entrés en Belgique pour n'être pas faits prisonniers par les Prussiens, et comptaient se rendre à Givet en traversant les bois. Michel Meyer a donc été arrêté, dirigé sur Vonèche et de là sur Namur ». Rapport du 2^e Bataillon, Régiment des Carabiniers (2^e division), Saint-Hubert, le 12 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 122.

³ Le Colonel, directeur de la 1^{ère} Division, au ministre de la Guerre, le 15 décembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁴ FAIDHERBE (L.) (général), *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871*, dédié à M. Gambetta, membre du Gouvernement de la défense nationale, Paris, Dentu, 1871. Aucune considération sur la Belgique n'est présente dans les souvenirs du général.

le point attaqué. Ces considérations stratégiques, mises en évidence par le Colonel directeur de la 1^{ère} division, décident le ministre de la Guerre à rassembler en un point central une force suffisante pour s'opposer, le cas échéant, à la marche d'une colonne dans l'intérieur du pays. C'est dans ce but que la 3^e division de l'armée est concentrée autour de Bruxelles¹. Après le 23 décembre 1870 (bataille de Pont-Noyelles), on décide de renforcer la mission de surveillance confiée au général Thiebault. Ses effectifs sont augmentés afin de constituer une division mixte. Elle est composée des quatre régiments d'infanterie de la 1^{ère} division, d'un régiment de cavalerie et de cinq batteries d'artillerie. Cette division prend position entre Ypres et Tournai le 4 janvier 1871. Elle y est maintenue jusqu'après la cessation des hostilités en France début février². Entre-temps, la bataille de Saint-Quentin le 19 janvier 1871 laisse présumer un siège imminent de Cambrai. Le Gouvernement estime alors qu'il est nécessaire de renforcer également la surveillance entre Tournai et Erquelines. Une brigade de la 4^e division est envoyée dans la région de Mons³.

¹ Le Colonel, directeur de la 1^{ère} Division, au ministre de la Guerre, le 15 décembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93 ; *Guerre franco-allemande de 1870-1871, Rôle de l'armée belge en observation*, in *La Belgique militaire*, 29^e année, Bruxelles, Dimanche 26 février 1899, p. 246 ; DEBUSSCHERE (S.), *Het Belgisch leger gedurende de Frans-Duitse oorlog (1870-1871) in de Belgische pers*, E. R. M., Bruxelles, 1989, p. 94-117.

² LECLEIR (L. A.), *L'infanterie...*, p. 56 ; MRA, Fonds 1870-1871, dossier 71 : *Composition et emplacement des corps de troupes*, pièce n° 26 : *Résumé des mouvements de l'armée belge d'observation en 1870-1871*.

³ PV 1871, p. 76.

VII. Retour polémique sur l'action de l'Etat-major belge

Le général Chazal, pour des raisons diplomatiques et/ou personnelles¹, prend bien garde de ne pas mentionner le passage de la cavalerie française vers Sugny, ni au cours des séances de la commission de 1871, ni dans ses écrits postérieurs. Quelques années après, dans son pamphlet destiné à contester l'opportunité de fortifier la Meuse, Chazal persiste à écrire que l'armée belge réussit à « faire face à tout » mais laisse poindre un léger doute dans l'esprit du lecteur en ajoutant « malgré des circonstances et des faits étranges, que ce n'est ni le lieu, ni le moment de rapporter ici, que nous dirons peut-être un jour... »². S'agit-il d'une allusion très édulcorée au passage des Français ? Selon Chazal, toutes les troupes françaises qui décident d'échapper à la manœuvre d'encerclement en traversant les frontières belges sont arrêtées aux passages de la Semois, désarmées et internées³. On sait ce qu'il faut en penser. Outre le passage de la cavalerie française, il s'en est fallu de peu que l'armée belge ne soit complètement débordée. Ainsi, la couverture de la trouée de Chimay n'était pas encore décidée en Belgique que le général Vinoy arrivait à Mézières dans la nuit du 30 au 31 août afin de soutenir Mac-Mahon. Dans son pamphlet, Chazal glisse rapidement sur ces faits sans aucune précision chronologique :

¹ Il n'est pas inutile de rappeler ici que Chazal était d'origine française et qu'il entretenait de bons contacts avec la famille impériale française. GARSOU (J.), *Chazal et Napoléon III (1863-1870)*, in *Revue belge de philologie et d'histoire*, XXVII, 1949, p. 756-770. D'après les mémoires du Maréchal Canrobert, il semble que Chazal ait continué à entretenir une correspondance avec l'Impératrice Eugénie pendant le conflit. Lors d'une réunion avec ses chefs d'armée à Metz, début août, Napoléon III expose sa stratégie en fonction de renseignements en provenance de Belgique : « Le maréchal Le Bœuf et le général Lebrun ont suivi le maréchal Canrobert. Aussitôt la porte refermée sur eux, le maréchal Canrobert prend la parole : 'Sire, nous avons six corps sur huit qui n'ont pas été engagés, peut-être est-il encore temps de se jeter sur l'armée prussienne qui s'est battue à Forbach, avant qu'elle ne soit rejointe par le prince Frédéric-Charles ?' L'Empereur répond que l'Impératrice l'a prévenu d'après un avis qu'elle a reçu de Belgique et qui vient du général Chazal, que les diverses armées prussiennes ont dû faire leur jonction ou du moins sont sur le point de la faire ; aussi veut-il concentrer, ce soir même, les quatre corps présents sur Metz, sous la Nied française ; c'est uniquement pour donner cet ordre et en discuter les moyens d'exécution, qu'il vient d'aller voir le maréchal Bazaine qu'il a nommé, cette nuit même, par décret, commandant en chef des troupes sous Metz ». BAPST (G.), *Le Maréchal Canrobert...*, IV, p. 186-187.

² CHAZAL (général), *Considérations générales...*, p. 11.

³ CHAZAL (P.), *Considérations générales...*, p. 10-11. Au total, tout au long du conflit, 4.427 soldats français seront internés. Ils seront rapatriés en France dans les premiers jours de mars 1871. Or, du 2 novembre 1870 au 12 février 1871, il est passé par Namur se rendant à Lille 5.438 individus en bourgeois qu'on suppose être en partie des militaires évadés des mains des Allemands, en partie des conscrits de la levée en masse. « Même partiels, ces chiffres couvrent la période de passage la plus importante : après la capitulation de Metz (27 octobre 1870). En conclusion : le nombre d'internés est très faible par rapport au nombre de ceux, ou présumés tels, qui ont traversé la Belgique ». ANNET (P.), *L'internement des soldats français en Belgique pendant la guerre de 1870*, in *Revue Belge d'Histoire Militaire*, XXVIII, 5, 1990, p. 338-339. Pour de plus amples informations sur les internés français, consulter le mémoire dont est tiré cet article, ANNET (P.), *L'internement des soldats français en Belgique pendant la guerre franco-allemande (1870-1871)*, mémoire de licence en Histoire (inédit), UCL, 1988.

« Le deuxième corps reçut l'ordre de marcher de Namur et Ciney sur Dinant, d'où il devait être échelonné dans la direction de Bouillon. Deux ponts avaient été jetés par nos pontonniers sur la Meuse pour assurer le passage rapide de l'armée sur la rive gauche, soit qu'il fallut battre en retraite devant des forces trop supérieures, soit qu'il fallut passer dans l'Entre-Sambre et Meuse, si les Français, poursuivant leur retraite en longeant notre frontière, réussissaient à donner la main au général Vinoy arrivant de Paris à Mézières avec un renfort de trente mille hommes¹. »

Nulle trace du contrordre donné depuis Bruxelles pour prévenir justement une incursion inopinée à droite de la pointe de Givet. A lire Chazal, le IIe corps a été échelonné dans le Luxembourg à la droite du 1^{er} comme il l'avait prévu initialement. Plus loin, Chazal persiste et signe en déclarant à nouveau que l'armée belge était prête dès les premiers coups de canon : « Aux premiers coups de canon de Beaumont, aux premiers avis du passage de la Meuse à Mouzon par les belligérants, de leur marche le long de notre frontière, où leur patrouilles venaient à chaque instant se heurter à nos avant-postes, toute notre armée achevait sa concentration. Aux premiers coups de canon de Sedan, elle était prête à agir, soit pour repousser une agression, soit pour effectuer sa retraite si elle était impuissante à arrêter un débordement supérieur à ses forces ou à passer dans l'entre-Sambre et Meuse si les Français continuaient leur retraite vers Mézières »². Dans son intervention à la commission de 1871, Chazal avait été moins elliptique en mentionnant l'ordre donné depuis Bruxelles et le rôle exact du IIe corps au cours de la bataille de Sedan, mais sans s'attarder toutefois sur le fait que ce changement l'avait profondément exaspéré puisqu'il créait un trou dans son dispositif³.

Malgré la discrétion de Chazal, certaines rumeurs courent après la guerre selon lesquelles l'armée belge n'aurait pas rempli dignement la mission qui lui était impartie :

« On reproche, et non sans raison, aux chefs de l'armée belge d'avoir trop dispersé les troupes, et de ne pas s'être rapprochés assez tôt du point où allaient se décider les destinées de la France. Ils sentirent la faute, car, à la veille de Sedan, le quartier-général de M. le lieutenant général Chazal fut transporté au château de Bure, et l'on fit faire à toute l'armée un mouvement vers le sud du Luxembourg⁴. »

¹ CHAZAL (P.), *Considérations générales...*, p. 9.

² CHAZAL (P.), *Considérations générales...*, p. 12.

³ *PV 1871*, p. 80.

⁴ *Histoire de la guerre de 1870-1871, ou Relation illustrée de la campagne franco-allemande, avec dessins de batailles, plans, cartes géographiques et topographiques*, Bruxelles, Rosez ; Anvers, Van Dieren, 1872, p. 118. Il s'agit de la traduction d'un ouvrage allemand paru en 1871. *Illustrierte Kriegschronik 1870-1871, Gedenkbuch an den Deutsch-Französischen Feldzug von 1870-1871*, Leipzig, Weber, 1871, 454 s. mit zahlreichen Holzstichen: Portraits, Geschichts- u. Gefechtsbildern, Plänen u. Karten.

L'histoire dont est tirée cet extrait est relativement bien documentée malgré sa parution rapide après les événements. L'auteur anonyme rapporte en outre que le dispositif défensif belge était mal conçu. Plutôt que de placer des compagnies entières comme avant-postes ainsi qu'il l'a fait, Chazal aurait dû privilégier l'utilisation d'éclaireurs rapportant d'éventuelles incursions aux troupes belges concentrées plus en arrière ; lesquelles auraient pu alors se porter massivement sur un point déterminé de la frontière afin de repousser un ennemi entreprenant avec quelque chance de succès. Il faut avouer que ces arguments stratégiques sont assez concluants. En effet, le dispositif avancé de la Belgique composé d'une multitude de compagnies disséminées le long de la Semois aurait pu être facilement enfoncé par des corps décidés et moins désorganisés. L'auteur se moque au passage des mesures dérisoires prises par les Belges à la frontière-même consistant en poteaux surmontés d'un drapeau belge et portant une planchette sur laquelle on lisait en gros caractère « Belgique neutre »¹.

La même critique est encore partagée par le Baron Auguste Lahure, capitaine d'Etat-major belge, dans un ouvrage polémique paru fin 1874. Selon lui, l'ordre de bataille entre Arlon et la Meuse était tellement divisé « que toute tentative de percer eût réussi sans laisser beaucoup de chance à une concentration éventuelle »². Lahure poursuit plus loin dans son livre en mettant en évidence l'erreur commise à Bruxelles d'avoir privé le 1^{er} corps de l'appui du 2^e corps³. Lahure et cet historique récent de la campagne de 1870 défendent donc la conception d'une armée belge prête à en découdre avec un corps belligérant à la frontière et oublie quelque peu que l'armée belge avait aussi pour mission de tendre un cordon pour réceptionner des unités isolées.

Dans cette question de la défense de la frontière belge en 1870, il est manifeste que les conceptions juridique et stratégique des limites de l'état neutre se télescopent. L'armée belge avait à la fois une mission de police des frontières à remplir et une mission de sauvegarde de l'indépendance du pays. On peut reprocher à Chazal d'avoir trop dispersé ses troupes à la frontière, à condition de supposer qu'il entraînait dans l'intention de ce dernier de transformer la Semois en ligne de front. Or, les 1^{er} et 2 septembre, le gros des troupes belges était massé plus en arrière. Les compagnies envoyées « à la frontière » étaient conçues comme autant d'avant-postes sur la Semois, utiles pour résister à des unités isolées. Ces postes se seraient

¹ *Ibidem.*

² LAHURE (Auguste), (Baron), (capitaine E.M.B.), *Direction des armées. Note sur le service des états-majors en campagne et en temps de paix*, Bruxelles, Weissenbruch, Muquardt, 1875, I, p. 11.

³ *Idem*, p. 57.

progressivement retirés en cas de forte résistance de l'ennemi. Les différentes instructions de Chazal l'indiquent et n'omettent jamais de mentionner les lignes de retraite à emprunter. Il n'entraîne pas dans les intentions de Chazal, grand architecte du réduit national, de faire la guerre à la France ou à l'Allemagne à la frontière mais d'offrir une résistance graduée avec retraite progressive vers le plateau de Rochefort d'abord, vers la position adoptée précédemment sur la Meuse ensuite et en ultime recours vers le camp retranché d'Anvers duquel l'armée belge ne devait surtout pas être coupé. C'est ce que Chazal affirmera plus tard dans une conversation avec l'attaché militaire français Hepp :

« En ce qui touche particulièrement le choix des positions de la Semoy, je ne crois pas, d'après ce qu'il m'en a dit lui-même, que le Général Chazal y ait été déterminé par la pensée de trouver dans le cours de cette rivière une ligne de défense sérieuse contre le territoire neutre de la Belgique. L'idée d'une agression réelle ne lui est jamais venue, et, le rôle de l'armée belge lui paraissait devoir se borner à une observation attentive, non à soutenir une lutte qui n'était pas personnelle. C'est en vue de lui faire remplir le mieux possible ce rôle qu'il a porté ses troupes sur la ligne de la Semoy. (...) On franchit la Semoy sur sept points principaux où aboutissent les routes conduisant de France en Belgique. C'est sur ces points que les avant-postes belges se sont établis, les éclaireurs de cavalerie et les petits postes d'infanterie fouillant et surveillant le terrain sur la rive gauche. Les travaux exécutés avaient pour but d'assurer l'installation des avant-postes et de faciliter leur service de surveillance, bien plutôt que de servir à une résistance efficace. En arrière et à quelque distance sur la rive droite, se trouvait le gros des forces belges, le quartier général à Saint-Hubert (sic)¹. »

Ainsi, la Belgique aurait rempli son devoir d'état neutre sans menacer l'intégrité de son armée dangereusement avancée dans le Luxembourg.

Il est vrai cependant que si l'on s'appuie sur les principes de la neutralité *stricto sensu*, la route de Sugny aurait dû être barrée et les chemins forestiers surveillés. Cette différence de perception entre le droit strict et les principes logiques d'une défense rationnelle du territoire a toujours nourri et nourrira encore bien des palabres dans les débats futurs sur le système défensif belge. Cette confusion entre frontière légale et frontière militaire explique pourquoi après la guerre, des récits illustrés ont naïvement présenté les soldats Belges le pied sur la ligne frontière plantant des poteaux indicateurs ou des petits drapeaux interdisant l'entrée en Belgique². Il est vraisemblable que Bismarck, au courant des incursions françaises, ait compris avec une certaine mansuétude que la frontière belge ne pouvait pas être hermétique

¹ Hepp (Bruxelles) à ministre de la Guerre (Paris), le 13 juin 1875, SHD/DAT, 1M 1453.

² L'imagerie de l'histoire de Belgique présente dans les manuels scolaires est à ce titre très significative des représentations véhiculées dans l'opinion publique.

en tous ses endroits. Dans l'euphorie de la capture de l'Empereur et d'une bonne partie de l'armée française, quelques milliers de Français écornant la Belgique n'ajoutaient rien au sort des armes.

Ces conceptions stratégiques ont été discutées au lendemain de Sedan dans les cercles militaires belges. En effet, on trouve très tôt un écho de ce débat entre partisans de la concentration et partisans de la défense à la frontière. Dans une note adressée au ministre de la Guerre le 15 décembre 1870, le colonel directeur de la 1^{ère} division commente négativement le dispositif défensif du pays beaucoup trop étiré selon lui le long de toute la frontière méridionale du pays. Dans son commentaire, il affiche manifestement sa préférence pour une politique défensive de concentration :

« Si donc une colonne pénétrait subitement dans le pays par un point quelconque de ce cordon, nous ne pourrions pas l'arrêter avant d'avoir réuni nos forces disponibles (...). Il suffit d'exposer cette situation pour faire comprendre qu'il serait imprudent de renforcer les troupes de la frontière. Ces troupes suffisent d'ailleurs pour exercer une surveillance active et rigoureuse ; les événements l'ont prouvé. La neutralité ne nous impose pas le devoir d'empêcher toute violation du territoire (souligné dans le texte) ; elle exige seulement que nous fassions en sorte qu'aucune violation ne reste impunie. Une nation militaire de premier ordre ne pourrait pas empêcher que des soldats isolés ou en petits groupes n'entrassent furtivement dans le pays par un village frontière et ne sortissent par un village voisin. A plus forte raison cette tâche serait-elle impossible pour la petite Belgique. (...) Il y a longtemps que la science stratégique a condamné le vieux système de cordon qui consistait à vouloir défendre une ligne en occupant cette ligne même plutôt qu'un point central en arrière »¹.

Dans cette note, l'allusion à la journée du 1^{er} septembre nous paraît trop évidente pour être simplement due au hasard. Ce commentaire stratégique indique à nos yeux que le passage des Français est un secret de polichinelle parmi les hauts officiers belges qui s'en accommodent plutôt bien. Mais le débat sur l'attitude de l'armée belge en 1870 n'est pas clos pour la cause. Il rebondira fin 1874 lors de l'incident Lahure².

¹ Le Colonel, directeur de la 1^{ère} Division, au ministre de la Guerre, le 15 décembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

² Voir infra.

La guerre de 1870-1871

DEUXIEME PARTIE : CHEMINS DE FER

Au cours du conflit, les chemins de fer belges sont l'objet de diverses préoccupations. Dans un premier temps, de préoccupations défensives. Il s'agit d'empêcher leur utilisation par les armées belligérantes. Dans un second temps, ils participent activement au transport des troupes belges vers la frontière sud. Enfin ils constituent l'enjeu d'une querelle diplomatique entre la France et la Prusse au sujet du transport des blessés de guerre.

I. Mesures de précaution : le dispositif d'interruption des chemins de fer

Le 19 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Dès le 12 juillet, vingt et un détachements du Génie sont envoyés depuis Anvers aux extrémités du pays. Chaque chef de détachement reçoit avant son départ d'Anvers des instructions détaillées pour l'exécution du travail dont il est chargé¹. Ces instructions sont directement tirées de l'étude réalisée par le Génie belge l'année précédente concernant les voies de chemins de fer². Les préparatifs d'interruption commencent officiellement le 15 juillet suite à un ordre du lieutenant-général Guillaume ministre de la Guerre. Le caractère alarmiste du télégramme ministériel, qui n'exclut pas une immixtion surprise sur le territoire, provoque l'émoi dans certains détachements. Les instructions du ministre de la Guerre laissent présager à ces officiers une incursion imminente, surtout du côté français. Guillaume précise bien que les détachements ne peuvent effectuer des destructions sans l'avis de leur hiérarchie mais dans un second temps, soucieux de parer à toute éventualité, il déclare laisser à l'appréciation des détachements le soin d'effectuer certaines destructions en cas d'invasion imminente. Ce qui explique par exemple que les détachements les plus consciencieux organisent en plus de leurs travaux préparatoires, une surveillance de la frontière reliée avec le commandant du

¹ MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 33, *Rapport du ministre de la Guerre sur la mobilisation de 1870* (présenté à la Chambre des Représentants le 31 mars 1871), p. 27-28.

² Voir supra.

détachement par le télégraphe¹. Le 23 juillet 1870, le lieutenant-général Leclercq commandant en chef du Génie suggère à Renard que soit révisé dans un sens plus restrictif le passage de la dépêche ministérielle du 15 juillet édictant que « la mise à feu des fourneaux ne peut avoir lieu sans ordre du département de la guerre que dans un seul cas : s'il vous était prouvé par un fait ou un rapport indéniable que le pays est envahi et qu'un train ennemi s'avance sur la voie ». En effet, plusieurs chefs de détachement ont demandé au lieutenant-général Leclercq des précisions sur la manière dont il fallait comprendre ces instructions ambiguës². Ces demandes ne sont pas anodines car dans la matinée du 15 juillet, sous l'impression d'un danger imminent laissée par les instructions ministérielles, un jeune officier un peu fougueux croit opportun de faire sauter le viaduc entre Blandain et Baisieux, interrompant ainsi la circulation des trains sur l'importante ligne Tournai – Lille. Le Baron Beyens ministre de Belgique à Paris, catastrophé, télégraphie la nouvelle au ministère des Affaires étrangères. Une copie du télégramme est directement transmise au Palais³. Comme Beyens s'y attendait, le Duc de Grammont ministre des Affaires étrangères français le convoque immédiatement. Il lui déclare que l'incident a « ému » le Cabinet français. Les mesures belges sont interprétées comme un manque de confiance en la parole de la France donnée quelques jours plus tôt. Qui plus est, l'incident a eu un effet déplorable sur l'opinion publique ; la presse française se déchaîne⁴. Le Baron Beyens est très embarrassé et n'a guère d'arguments à opposer au Duc de Grammont. Bruxelles s'empresse de lui fournir dans la soirée les explications désirées par voie télégraphique. Il s'agit d'un incident involontaire dû à une mauvaise interprétation des ordres reçus. Le commandement de l'armée a été prompt à réagir puisque dans la journée, l'officier maladroit a été immédiatement « relevé de ses fonctions » et mis « aux arrêts forcés » tandis que les communications belgo-françaises ont déjà été rétablies⁵. Cependant,

¹ Rapport du sous-lieutenant E. Lammens, commandant en chef du détachement de Lobbes, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115 : Interruptions. Depuis le poste de Comines où s'est installé le détachement, la voie longe la Lys qui marque la frontière française avant de la franchir douze kilomètres plus loin. C'est pourquoi le chef de détachement a fait installer un poste de garde au bureau de douanes du Touquet relié à Comines par le télégraphe. Rapport du sous-lieutenant C. Tayart, commandant en chef du détachement de Comines, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

² Lettre du lieutenant-général Leclercq au lieutenant-général Renard, Bruxelles, le 23 juillet 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113, *Destructions : incidents survenus*.

³ Beyens (Paris) à d'Anethan (Bruxelles), le 15 juillet 1870, télégramme chiffré, « communiqué au Palais », MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644.

⁴ Beyens (Paris) à d'Anethan (Bruxelles), le 15 juillet 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I ; Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), les 17 et 23 juillet 1870, in NA-UK, FO 10 / 306 ; *L'Etoile Belge*, 17.7.1870.

⁵ D'Anethan (Bruxelles) à Beyens (Paris), télégramme envoyé le 15 juillet à 22h00, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644. Étrangement le rapport du détachement de Tournai ne contient aucune mention de l'incident. A notre connaissance, la seule trace dans le fonds 1870-1871 du MRA est un listing non daté des officiers du Génie et de leur affectation à la frontière. Pour le poste de Tournai, le nom du capitaine en second Louis François Deschepper y a été remplacé par le capitaine en premier F. Bech. Nous

tout en se confondant en excuses, le Gouvernement ne peut nier avoir acheminé des troupes et du matériel à la frontière française, avant même le déclenchement des hostilités. Beyens fait remarquer le lendemain de l'incident que la confiance sera dure à rétablir¹. D'Anethan trouve cependant la parade aux remontrances françaises en rebondissant cyniquement sur les paroles du Duc de Grammont adressées à Beyens le 8 juillet. Le ministre français avait demandé si la Belgique avait la volonté et le pouvoir de défendre sa neutralité. Eh bien, qu'il s'estime satisfait déclare d'Anethan : « Nous aurions manqué à la parole que vous lui avez donnée en vous rendant le fidèle interprète de nos intentions si ne nous étions pas mis en mesure de repousser une agression de quelque côté qu'elle vient. Les préparatifs que nous avons faits l'ont été sans exception de frontière, il n'aurait pu en être autrement sans que l'on fût en droit de nous accuser de partialité »².

Le malentendu dissipé, la Belgique reçoit peu de temps après les assurances écrites de la France³ et de la Prusse⁴ qu'elles respecteront la neutralité belge dans la mesure bien entendu où leur adversaire s'engage à en faire autant. Cet incident et les assurances franco-prussiennes expliquent vraisemblablement les vœux de plus grande rigueur dans la procédure d'interruption de la part du commandant en chef du Génie⁵. Rappelons également que l'armée belge est sur le pied de guerre depuis le 15 juillet ; elle est pratiquement prête maintenant à se porter à la rencontre d'un éventuel envahisseur⁶. Les travaux du Génie doivent-ils servir uniquement à couvrir la période de mobilisation où doivent-ils être prolongés pour interdire toute forme d'incursion en Belgique ? Déjà le 20 juillet, Leclercq avait demandé l'autorisation à Renard de pouvoir rappeler les chefs de détachements à Anvers dès que leur tâche serait accomplie afin de les incorporer au régiment du Génie où leur présence était vivement

n'avons trouvé aucune trace d'un renvoi ou d'une quelconque sanction dans l'*Annuaire de l'armée belge* où L. F. Deschepper apparaît au même grade en 1871. Rapport du capitaine F. Bech, commandant en chef du détachement de Tournai, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115 : Interruptions ; *Liste des officiers du Génie commandant les détachements*, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

¹ Beyens (Paris) à d'Anethan, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644.

² D'Anethan (Bruxelles) à Beyens (Paris), le 16 juillet 1879, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, I, microfilm P. 1644.

³ Lettre de Napoléon III transmise à Léopold II le 17 juillet 1870. LABOULAYE (Paul de), *Souvenirs de ma mission en Belgique (1870-1871)*, in *Revue de Paris*, 45^e année, tome II, mars-avril 1938, p. 26.

⁴ Lettre du ministre de la Confédération d'Allemagne du Nord transmise au gouvernement belge le 18 juillet 1870. BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 236.

⁵ Lumley indique dans son rapport du 23 juillet que la Belgique aurait cédé aux pressions de la presse française suite à cet incident en retirant la poudre explosive des fourneaux de mine. Aucuns des rapports du génie belge consultés n'indique une telle manipulation par ailleurs aberrante sur le plan tactique. Le ministre d'Angleterre extrapole sans doute ici les mesures de précaution réclamées par le commandant en chef du Génie. Lumley (Bruxelles) à Granville, le 23 juillet 1870, in NA-UK, FO 10/306.

⁶ HAUTECLER (G.), *L'armée belge de 1870...*, p. 608.

souhaitée. Ils seront remplacés par des lieutenants et sous-lieutenants afin de continuer à assurer la garde des postes restants¹.

Certains postes du Génie sont supprimés dans les trois semaines qui suivent la mise de l'armée sur pied de guerre. Ainsi le 20 juillet, Renard informe le ministre de la Guerre qu'« aucune crainte ne pouvant venir du côté de la Hollande, ni de l'Ouest de la France, il semble que les postes d'Eygenbilsen, Neerpelt, Ans, Ypres, Dixmude, Turnhout peuvent être complètement supprimés. Il y a lieu de voir si les postes de Marche et Peruwelz sont indispensables »². Le 28 juillet, le commandant en chef du Génie demande en plus à Renard s'il ne conviendrait pas de supprimer l'ensemble des sites de destruction car l'armée est désormais prête ; ces mesures posent des questions de sécurité et il manque de troupes pour les surveiller constamment³. Le 31 juillet, le Quartier général estime que tous les sites mentionnés dans le courrier du 20 juillet peuvent être démantelés à l'exception de celui de Marche. Les autres devront être conservés. Le déchargement des fourneaux de mine est entrepris dans les localités concernées à partir du 3 août⁴. Le 20 août, c'est au tour des postes de Dolhain, Marche, Tournai, Mouscron, Comines et Vielsalm d'être supprimés⁵. Les huit sites d'interruption restants (Arlon, Dinant, Florennes, Walcourt, Lobbes, Bonne-Espérance, Frameries et Quiévrain) se justifient par leur proximité avec la zone des combats dans le nord de la France. Enfin le 29 août, Leclercq réitère de façon plus explicite sa demande de modification de la dépêche ministérielle du 15 juillet : « Aujourd'hui que notre armée se trouve réunie dans le voisinage de la frontière et que les circonstances de guerre qui peuvent menacer le pays ne sont plus les mêmes, je crois qu'il y a lieu de modifier cette instruction et de prescrire aux commandants des détachements de ne mettre le feu aux poudres que sur un ordre émanant du Commandant de l'armée d'Observation »⁶. Renard transmet les doléances de Leclercq au ministre de la Guerre. En définitive, il sera prescrit aux commandants des huit détachements restants « de ne mettre le feu aux poudres que sur un ordre émanant du Commandant de l'armée d'observation ou du Commandant en chef de l'armée »⁷. Notons que cette disposition est prise la veille de la bataille de Sedan. Les derniers fourneaux de mine des

¹ Leclercq à Renard, Bruxelles, le 20 juillet 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

² Renard à Guillaume, Bruxelles, le 20 juillet 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

³ Leclercq à Renard, Bruxelles, le 28 juillet 1870, in *idem*, pièce n° 29, lettre citée d'après BRUNEL (N.), *La Belgique...*, p. 82.

⁴ MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113, pièces n° 51, 52, 56 et 57, citées d'après BRUNEL (N.), *La Belgique...*, p. 82.

⁵ Renard à Guillaume, le 20 août 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

⁶ Leclercq à Renard, Bruxelles, le 29 août 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

⁷ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 31 août 1870, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113.

localités concernées seront définitivement déchargés fin septembre. Suite à plusieurs semaines d'intempéries, plusieurs dispositifs avaient d'ailleurs déjà souffert de l'humidité qui avait gâché la poudre contenue dans des boîtes en bois ; malgré le goudron dont certaines avaient été enduites¹.

La somme des comptes-rendus et des notations diverses des vingt et un détachements envoyés aux frontières constituent un beau témoignage des arcanes du Génie belge². Au-delà des détails techniques sur les charges explosives à employer, de nombreux passages, parfois cocasses, rapportent les problèmes rencontrés *in situ*. Comme toujours lorsque le danger presse à la porte, les belles théories calligraphiées dans les ordres de mission n'ont pas toujours été appliquées sur le terrain. En définitive, aussi regrettables qu'ils soient pour l'Etat-major général, tous les déboires vécus par les détachements devront servir pour l'avenir. Outre les difficultés rencontrées, les officiers sont aussi invités dans un chapitre spécial de leur rapport à faire savoir si les travaux entrepris pourront encore servir à l'avenir. On pense tout spécialement ici aux galeries et autres chambres de mine créées pour la circonstance. Subsisteront-elles en l'état ? Ont-elles été rebouchées ? En pareil cas, pourront-elles être déblayées facilement au point d'être considérées comme des dispositifs permanents ? Quel temps faudrait-il à un futur détachement pour mettre à jour le dispositif ? Enfin quelles améliorations faudrait-il apporter aux instructions précédentes ?

Les principaux reproches adressés par tous les postes concernent le manque de temps pour réaliser les travaux et l'absence de matériel adéquat. Partis le 12, arrivés sur place le 13, ils doivent encore souvent compléter leur matériel ou trouver des hommes lorsqu'ils reçoivent dans la nuit du 14 au 15 juillet l'ordre de commencer les travaux dans les plus brefs délais. Le travail s'effectue alors de jour comme de nuit avec de maigres effectifs et un matériel rendu rapidement obsolète par la dureté des rochers en certains endroits³. Lorsqu'elle est employée,

¹ Au détachement d'Arlon les dégâts ont été constatés uniquement fin septembre lors du déchargement des fourneaux de mine dont la surveillance laissait sérieusement à désirer. Sur la ligne de Dinant, le capitaine Ch. Smets avait pris les devants en remplaçant les boîtes de bois goudronnées par des bouteilles dites « dames-jeannes » dont on fait usage pour renfermer les charges immergées dans l'eau. Rapport du capitaine J. Eugène, commandant en chef du détachement d'Arlon, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115 ; Rapport du capitaine Ch. Smets, commandant en chef du détachement de Dinant, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

² MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115 : Interruptions.

³ « En réparant les outils pour ainsi dire à chaque minute, on parvient à approfondir les trous de pétard jusqu'à 1m50. Arrivé là, il fut impossible de continuer. La difficulté que l'on avait éprouvée à miner le rocher fit voir que le creusement de rameaux de mine dans le roc des environs de Dinant est chose sinon impossible, du moins fort difficile et, en tout cas, excessivement longue... ». Rapport du capitaine Ch. Smets, commandant en chef du détachement de Dinant, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115. Le sous-lieutenant H. de Leu, chef du détachement de Dixmude, a dû recourir de son côté à un entrepreneur de la localité pour fournir burins et

la main-d'œuvre locale doit être payée et elle n'est pas toujours très disciplinée¹. La palme de la lenteur revient sans conteste au détachement d'Autel-Bas. L'effectif s'y avère insuffisant au bout de deux jours de travaux et il faut faire appel à des ouvriers de chemins de fer à raison parfois de quarante personnes par jour. Le comblement de la tranchée à proximité de la station d'Autel n'est pas été entrepris car elle n'a pas été jugée assez encaissée pour qu'on puisse y produire une obstruction sérieuse. Cette décision a été soumise préalablement à l'approbation du lieutenant-général Leclercq le 17 juillet. Le détachement propose à la place de se concentrer exclusivement sur la coupure à effectuer dans le remblai en regard du village de Weyler. La réponse de Leclercq n'arrive que le 24 juillet ! Il semble que jusqu'à cette date rien n'ait été entrepris. Enfin, il faudra encore six à sept jours d'un travail non interrompu pour exécuter les mesures prévues. Les travaux sont souvent interrompus car le passage de trains produit des « trépidations violentes » entraînant des éboulements « que les plus grandes mesures de prudence n'ont pas toujours permis d'éviter ». L'officier remarque benoîtement que ce temps lui paraît fort long en cas d'invasion du pays. On ne pourrait mieux dire puisque la guerre entre la France et la Prusse a été déclarée officiellement le 19. Et l'officier de poursuivre : « Il peut évidemment se présenter tels événements où l'on ne puisse, sans danger, consacrer un laps de temps aussi considérable à l'exécution de ce travail. Il conviendrait donc pour porter remède à cet inconvénient, de construire à l'avance des rameaux en maçonnerie de manière à pouvoir préparer la mise à feu en moins de 24 h »². A ce propos, aucun des préparatifs dont l'étude de 1869 avait recommandé la réalisation « en temps de paix » n'ont été exécutés. Dans la culée du pont sur la Lys près d'Armentières notamment, les fourneaux de mines recommandés l'année précédente n'ont pas été préparés³.

marteaux. Un ordre du ministre des Travaux publics permet au chef de détachement de Marche le lieutenant Lambert de réquisitionner des ouvriers de la compagnie du Grand-Luxembourg qui avaient travaillé quelques années auparavant à la construction de la ligne du Luxembourg ainsi qu'à celle de la ligne de l'Ourthe. Rapports du sous-lieutenant de Leu et du lieutenant Lambert, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

¹ « Pour empêcher que des outils ne disparaissent pendant le trajet d'une demi-lieue jusqu'à la forge, il y avait dans chaque tranchée un de mes hommes chargés de les y porter et de les en rapporter réparés. Autant que possible je faisais (sic) travailler mes hommes entre eux hors du contact des bourgeois. Il s'établissait ainsi entre eux une émulation dont le travail ne pouvait que profiter, et qui pouvait remplacer avantageusement l'appât du gain de l'ouvrier civil ». Rapport du sous-lieutenant J. Schwartz, commandant en chef du détachement de Vielsalm, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115. Nous trouvons un écho de ce jugement dans un article de *La Belgique militaire* publié en janvier 1871 : « Dans ces derniers temps, le service du génie s'est augmenté de la destruction et du rétablissement des voies ferrées. Il est vrai que si on suivait l'avis de quelques militaires imbus de l'idée que les spécialités sont inutiles, on compterait, pour les services spéciaux, sur les ouvriers et sur les employés civils. [...] on ne pourrait, sans craindre des mécomptes, faire reposer ces branches importantes du service sur des ouvriers et des employés civils qui, n'étant pas soumis au régime militaire, seraient indisciplinés et peu disposés à sacrifier leurs intérêts à leurs devoirs ». « Les travaux du génie contre l'invasion », in *La Belgique Militaire*, 8.1.1871, p. 39-40.

² Rapport du commandant en chef du détachement d'Autel-bas, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

³ Rapport du sous-lieutenant C. Tayart, commandant en chef du détachement de Comines, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

Les améliorations suggérées par les officiers du Génie dans leur rapport dépassent parfois de très loin l'esprit des instructions primitives, lesquelles privilégiaient plutôt des destructions peu onéreuses pour le Trésor public. Ainsi, il n'a pas échappé au capitaine Müllendorff, commandant du détachement de Dolhain, que ses instructions ne comportaient la destruction d'aucuns ouvrages d'arts. C'est pourquoi il croit bon d'ajouter à la fin de son rapport :

« En supposant que l'ennemi ayant envahi le territoire par Herbesthal, se soit mis à l'œuvre pour débayer l'encombrement de la tranchée de la Moutarde, à l'effet de rétablir à son profit la circulation sur cette ligne, travail qui lui coûtera déjà beaucoup de temps, de nombreux moyens d'interruption, plus expéditifs [souligné par nous], se rencontreront dans la vallée de la Vesdre, de l'Ourthe et de la Meuse, jusqu'à Liège, tels que ponts, viaducs et tunnels à ruiner au dernier moment, de façon à enlever à l'ennemi d'une façon presque absolue et en tous cas pour une longue durée, l'usage de la voie ferrée¹. »

Mais ce genre de suggestions audacieuses sont plutôt exceptionnelles car les chefs de détachement ont bien compris que la priorité de l'Etat-major est de faire le moins de vague possible. A Eygen Bilsen, le capitaine Vanderheyden est soucieux de ménager les susceptibilités de la population : « Nous n'avons pas jugé utile de détruire les viaducs au-dessus de la voie vu le peu de volume de ces constructions et la rapidité avec laquelle on pourrait débayer la ligne. Ces destructions auraient causé du reste un grand préjudice aux populations dont les communications auraient été interrompues »². Le mini-incident diplomatique avec la France a sans doute contribué aussi à susciter une grande prudence chez le commandant du Génie Leclercq. Le rapport de l'officier chargé d'interrompre à Lobbes la ligne Charleroi – Erquennes contrôlée par la Compagnie française du Nord, est marqué par de très grands scrupules. Dans la mesure où la ligne est un axe commercial important sous contrôle français, il n'est pas impossible qu'il ait reçu des consignes de la part de Leclercq. Les tournures alambiquées du sous-lieutenant Lammens sont en tous cas révélatrices d'un certain malaise. Chaque libéralité prise avec le programme initial y est soigneusement

¹ Rapport du capitaine F. Müllendorff, commandant en chef du détachement de Dolhain, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115. D'ailleurs, si l'on en croit un article de l'*Etoile Belge* du 17 juillet, découpé soigneusement par le ministre d'Angleterre à Bruxelles, le capitaine Müllendorff aurait pris certaines libéralités avec ses instructions en procédant préventivement au minage du viaduc de Dolhain en réquisitionnant « des mineurs des travaux de la Gileppe ». « ...ils ont commencé à miner les deux premières arches du grand pont du chemin de fer qui se trouve à l'entrée de Dolhain. Ce pont compte vingt-une arches ; il est, dit-on, l'un des plus beaux du pays ». *L'Etoile Belge*, 17 juillet 1870, annexe du rapport de Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 17 juillet 1870, NA-UK, FO 10/306.

² Rapport du capitaine F. Vanderheyden, commandant en chef du détachement d'Eygen Bilsen, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

justifiée. Tout trahit à mots couverts la peur d'avoir outrepassé les ordres de mission. Sans l'exprimer directement, plusieurs passages indiquent néanmoins que Lammens juge les injonctions qui lui ont été transmises contradictoires. On ne peut à la fois exiger la célérité, l'efficacité, l'économie budgétaire et la prudence corrélative à la neutralité belge dans un plan d'une telle ampleur. A propos des ponts sur la Sambre, sa critique est à peine voilée : « Je ne sais quelles sont les raisons qui ont décidé à ne pas prescrire de brûler les tabliers sur place, ce qui serait beaucoup plus simple. Peut-être a-t-on eu envie de ne pas déformer par la chaleur produite la partie métallique du pont et éviter ainsi des indemnités considérables à payer à la Compagnie ? »¹.

Un autre sujet de préoccupation est la garde des postes. Etant donné la faiblesse du système de renseignements concernant les mouvements de troupes à la frontière, plusieurs chefs de détachement mettent en évidence le manque de protection des soldats employés aux divers travaux de minage. Dans la nuit du 18 au 19 juillet, le poste de mineurs de Peissant, près de Bonne-Espérance, a été attaqué par une bande d'hommes armés dont on ignore l'origine. Des coups de fusil ont été échangés. C'est le Roi en personne, par l'intermédiaire du lieutenant-général Renard, qui prie Chazal le jour même d'envoyer sur les lieux « cinquante hommes commandés par un officier énergique pour protéger nos postes en cas d'attaque nouvelle »².

Dans les localités situées parfois à quelques minutes seulement des forteresses françaises, la tension est encore plus vive. Dans la majorité des chantiers, la couverture des postes n'est effectivement même pas assurée par un petit détachement d'infanterie³. Et seuls quelques chefs de poste ont la présence d'esprit d'organiser une surveillance convenable de la ligne à

¹ Rapport du sous-lieutenant E. Lammens, commandant en chef du détachement de Lobbes, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

² Renard (Bruxelles) à Chazal, le 19 juillet 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : Etat-major général. Correspondance générale (17 juillet au 30 septembre 1870). Une liste non datée cite comme commandant du poste de *Bonne-Espérance* le sous-lieutenant Eugène Vander Meer. [MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 113, pièce n° 70]. Il est remplacé par le Lieutenant E. Lamboray. Ainsi les arbres du bois de Wauhu avaient déjà été abattus et couchés le long de la voie par son prédécesseur, de sorte qu'en cas d'invasion, il ne restait plus au détachement qu'à exécuter un court mouvement de levier sur une des extrémités des troncs pour entraver la voie. Rapport du lieutenant E. Lamboray, commandant en chef du poste de Bonne-Espérance, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

³ « Il y a un grand inconvénient à charger les soldats du Génie de garder eux-mêmes leurs travaux ; quand la besogne presse, et qu'il faut travailler jour et nuit, on ne saurait faire monter la garde aux travailleurs sans les exténer. Il faut alors pour les maintenir à leur poste, déployer une rigueur nécessaire mais regrettable cependant, car si des cas d'indiscipline se produisent dans de pareils moments, je crois qu'on peut les attribuer en grande partie à la surexcitation causée par le manque de sommeil chez ces soldats, très courageux travailleurs du reste ». Rapport du capitaine F. Bech, commandant en chef du détachement de Tournai, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

proximité de la frontière¹. Les forteresses de Givet et Lille sont redoutées. Ainsi, les travaux effectués sur la section Dinant – Hastière laissent perplexes le capitaine Ch. Smets à cause de la proximité de la citadelle de Givet : « On devrait choisir un point en arrière de Dinant, par exemple le pont de Houx, entre Dinant et Yvoir, pont sur lequel le chemin de fer traverse la Meuse, et dont la destruction créerait un obstacle considérable. (...) Il faudrait pendant la paix pratiquer des chambres de mine dans les piles de ce pont »². Détail qui a son importance, la ligne de chemin de fer Charleville – Givet est restée aux mains de la compagnie de l'Est pendant toute la durée du conflit sans qu'elle ait attiré l'attention de l'armée allemande³. Du côté d'Ypres, le lieutenant Lemarchal critique pareillement ses instructions qui ne tiennent pas compte de la proximité de la place de Lille d'où un détachement français pourrait surgir à tout moment. C'est pourquoi Lemarchal propose plutôt de bouleverser à l'aide d'explosifs le remblai à cent mètres de la station de Vlamertinghe. D'ici une année, poursuit-il, on aura à Ypres un moyen d'interruption plus efficace car on creuse le canal de la Lys qui traverse la voie près de cette ville ; il suffira alors de détruire ce pont pour élever un puissant obstacle à la circulation. Le lieutenant-général Leclercq indique en marge de ce rapport qu'il y aurait lieu de « s'entendre avec le département des Travaux Publics pour poser à la Société générale d'exploitation l'obligation de ménager des galeries et des chambres de mine dans les 2 culées »⁴.

Tous ces renseignements sont soigneusement annotés par le commandant en chef et inspecteur général du Génie Leclercq. Les travaux réalisés en 1870 ont fait l'objet d'une étude d'ensemble réalisée en 1871 par le capitaine commandant du Génie H. Dupont et transmise au ministre de la Guerre le 26 avril 1871⁵. Dans cette étude Dupont, en se basant sur l'expérience acquise en 1870, « introduit les modifications nécessaires pour donner aux interruptions une efficacité plus grande »⁶. Ce travail a sans doute été exécuté en vue de la commission militaire

¹ Par exemple le détachement de Comines qui est relié par télégraphe au bureau de douanes du Touquet à proximité d'Armentières. Rapport du sous-lieutenant C. Tayart, commandant en chef du détachement de Comines, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

² Rapport du capitaine Ch. Smets, commandant en chef du détachement de Dinant, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

³ ERNOUF (Baron), *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne*, Paris, Librairie générale, 1874, p. 42.

⁴ Rapport du lieutenant W. Lemarchal, commandant en chef du détachement d'Ypres, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 115.

⁵ Nous n'avons trouvé aucune trace de cette étude dans les archives du MRA où seule la lettre d'envoi du rapport Dupont au ministre de la Guerre subsiste.

⁶ Lettre du capitaine du Génie H. Dupont au lieutenant-général Guillaume, Gand, le 26 avril 1871, in MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 114, en début de liasse.

de 1871 qui tient sa première séance deux jours plus tard, le 28 avril 1871¹. Il est regrettable qu'il n'ait pas été conservé aux archives car il aurait pu nous livrer des pistes intéressantes sur le dispositif d'interruption des chemins de fer intégrés par la suite dans le plan de campagne belge en cas de guerre entre la France et l'Allemagne.

II. Convoi de troupes, ravitaillement et transport des blessés

L'utilisation massive des chemins de fer au cours du conflit constitue une grande première pour l'armée belge. Durant les trois mouvements principaux de l'armée belge conduisant aux diverses positions défensives, les troupes à pied sont à chaque fois transportées essentiellement par le rail. Seules les unités montées se rendent sur leurs positions par étapes successives². Dans les divers dispositifs adoptés, Chazal attache à chaque fois beaucoup d'importance à ce que les troupes soient positionnées, lorsqu'elles le peuvent, le long des lignes de chemins de fer ou du moins qu'elles couvrent les routes qui y mènent. Dans l'avancée en avant vers Namur décidée le 18 août par le Roi et Chazal, la 1^{ère} brigade de la 1^{ère} division occupe Namur et ses environs. La 2^e brigade de la 1^{ère} division occupe Floreffe et Charleroi et tous les villages rapprochés du chemin de fer entre Charleroi et Namur. Pareillement, la 2^e brigade de la 2^e division est à Ciney et « le long du chemin de fer de Ciney à Marche, afin de se relier à la 1^{ère} Brigade Cartiaux ». L'artillerie de cette division sera à Ciney et Marche tandis que la cavalerie couvrira le secteur entre Ciney et Dinant³.

Le déplacement des troupes belges au cœur du Luxembourg est rendu très aisé grâce à l'achèvement de la ligne du Grand-Luxembourg dix années auparavant. Cette ligne permet un transport rapide des troupes jusqu'à l'extrême sud de la province ardennaise. Dans la mesure où la ligne traverse la province de part en part, elle constitue en soi une bonne ligne défensive. Les divisions belges s'appuient au chemin de fer Namur-Marche-Arlon-Luxembourg qui constitue leur ligne principale de communication et de ravitaillement. Une lettre de Chazal envoyée le 27 août au lieutenant général Sapin, commandant le 1^{er} corps de l'armée d'observation, donne les missions dévolues aux trois divisions qui le composent. Dès leur arrivée dans leurs cantonnements respectifs, les commandants des trois divisions doivent faire avec leurs généraux de brigade une reconnaissance « des positions à faire prendre par leur

¹ DE RYCKEL (L.) (Baron), *Historique...*, II, Gand, 1907, p. 77.

² WANTY (E.), 1870, *L'armée belge face à la menace*, in *Industrie*, XXIV, 1970, p. 403.

³ Chazal (Louvain) à Renard (Bruxelles), le 18 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

troupe pour garder la Semois et les routes qui conduisent de cette rivière en passant par les forêts qu'elle borde, jusqu'au chemin de fer d'Arlon à Marche »¹. La ligne du Grand-Luxembourg constitue donc l'axe stratégique sur les arrières de l'armée belge. Au cours des derniers déplacements décisifs vers l'extrême sud du pays, les compagnies du Grand-Luxembourg et du Nord sont réquisitionnées pour les convois militaires des 28, 29 et 30 août 1870. Le 30 août, le général Chazal choisit d'installer son quartier général à Bure près de la station de Grupont tandis que le quartier général du Ier corps s'installe à la station de chemin de fer suivante, à Poy Saint-Hubert². Le même jour, dans une lettre confidentielle, le lieutenant général Renard demande au directeur général des chemins de fer de s'apprêter à transporter le reste de l'armée dans le Luxembourg ainsi que le quartier général de Léopold II. En raison de ce transport exceptionnel, les convois de voyageurs et de marchandises doivent être suspendus³. Chose étonnante en effet, le trafic n'a pas été suspendu pendant la durée du conflit, ce qui n'a pas manqué au passage de poser de sérieux problèmes aux détachements du Génie chargés de préparer des interruptions sur des lignes toujours en activité⁴. Le 1^{er} septembre, les renseignements en provenance de la frontière sont tels que Renard demande au directeur général des chemins de fer de se tenir prêt à transporter une partie de la garnison d'Anvers vers Namur⁵. Le 5 septembre, une fois le danger écarté des frontières belges, décision est prise de rapatrier le quartier général de Philippe Comte de Flandre depuis Philippeville vers Bruxelles. Un convoi spécial est prévu pour le frère du Roi⁶. Ces mouvements qui, une décennie auparavant, auraient nécessité plusieurs journées d'étape sont désormais réalisables dans la journée. Grâce au rail et au télégraphe, même lorsque la crise s'avère extrêmement aigue, le Souverain belge peut se permettre de déléguer une partie de son pouvoir militaire au général Chazal tout en maintenant un contrôle attentif de son armée grâce à une correspondance soutenue avec ses officiers⁷. En une journée, si les circonstances l'exigent, Léopold II peut se rendre sur le théâtre des opérations. Ceci explique aussi pourquoi

¹ Chazal (Namur) à lieutenant général Sapin (Namur), confidentielle, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 75 : Etat-major, correspondance expédiée.

² Lettre du ministère des Travaux publics, administration des chemins de fer, postes et télégraphe au lieutenant général Renard, Bruxelles, le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 119 : Mouvements de l'armée.

³ Renard à Guillaume, Bruxelles, le 30 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 119. Voir aussi HAUTECLER (G.), *Léopold II, commandant en chef...*, p. 450.

⁴ Renard (Bruxelles) au Directeur général des chemins de fer, le 1^{er} septembre, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : EMGA, correspondance générale, lettre n° 663.

⁵ Renard (Bruxelles) au Directeur général des chemins de fer, le 1^{er} septembre, Fonds 1870-1871, dossier n° 99 : EMGA, correspondance générale, lettre n° 676.

⁶ MRA, *Fonds 1870-1871*, dossier 69 : *Emplacements* ; Lettre du ministère des Travaux publics, administration des chemins de fer, postes et télégraphes au chef d'Etat-major général le lieutenant général Renard, le 5 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 119.

⁷ CRAHAY (Albert E.), *Le Roi et la défense du pays...*, p. 71-75.

plus tard, le principe de concentration de toute l'armée belge au cœur du pays ne sera pas considéré comme une entrave réelle à une défense plus rapprochée des frontières. Si les circonstances l'exigent, il serait toujours loisible à l'armée belge de faire usage de ses chemins de fer.

La densité du réseau belge est une qualité souvent reconnue par les rapporteurs étrangers. La logistique belge et l'utilisation des chemins de fer dans le plan de mobilisation intéressent d'ailleurs l'Angleterre depuis la crise ferroviaire franco-belge de 1869. Rappelons ainsi qu'au cours du mois d'octobre 1869, suite à une indiscretion de Renard, le ministre d'Angleterre avait demandé au ministre de la Guerre belge de lui fournir une copie du guide ferroviaire élaboré dans son département pour faciliter la mobilisation de l'armée, guide complaisamment montré par Renard à Lumley. Par prudence, le document n'avait pas été fourni mais le ministre d'Angleterre revient à la charge après la guerre franco-allemande en octobre 1871. Ce qui prouve dans ce domaine un suivi rigoureux du dossier au sein de l'ambassade anglaise. Le Baron d'Anethan s'empresse alors de satisfaire la demande de Lumley, mis en confiance sans doute par la garantie anglaise offerte au cours du précédent conflit¹. Il faut ajouter qu'au lendemain de la guerre franco-allemande, les études ferroviaires se multiplient. On affirme un peu partout que la Prusse a remporté la victoire sur la France, essentiellement grâce à l'efficacité de son réseau ferroviaire². En Belgique, une étude très complète est réalisée par le capitaine de génie Eugène. Ce dernier regrette que le réseau belge ait été établi sur des bases uniquement commerciales et défend le principe d'une étatisation et d'une militarisation des chemins de fer belges. Eugène préconise diverses mesures, parfois rationnelles : dispositifs de destruction permanents en cas de guerre soudaine, militarisation du personnel, tableau détaillé du rendement des lignes ; et des mesures parfois complètement irréalistes au regard de l'économie belge et de la petitesse du pays : organisation du réseau en damier pour faciliter les mouvements de l'armée du centre vers la périphérie mais aussi le long des frontières, doublement des lignes à simple voie lorsqu'elles sont stratégiques, fortifications des stations de chemins de fer frontalières ou des stations de dépôts pour éviter la prise du matériel ferroviaire par l'ennemi³. Même si l'usage militaire des chemins de fer

¹ Lumley (Bruxelles) à Clarendon (Londres), le 23 octobre 1869, NA-UK, FO 10/297 ; Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 20 octobre 1871, NA-UK, FO 10/32. Pour plus de détails voir supra.

² VAN CREVELD (Martin), *Supplying War...*, p. 96.

³ EUGENE (J.-B.) (Capitaine en premier du Génie, chevalier de l'ordre de Léopold), *Etudes sur les chemins de fer et télégraphes électriques considérés au point de vue de la défense du territoire*, Anvers, J.-E. Buschmann, 1874, 2 t., 347 p et 329 p.

n'est plus si neuf dans la pensée militaire européenne, les doctrines stratégiques et tactiques qui souhaitent l'intégrer n'en sont encore qu'à leurs balbutiements en Belgique et en France.

L'utilisation massive des chemins de fer pour transporter des troupes sur le champ de bataille a constitué un des éléments stratégiques clefs du conflit franco-prussien, ce qui explique cet engouement. La parfaite maîtrise de leur réseau permet aux Prussiens de concentrer en onze jours (du 24 juillet au 3 août 1870) 350.000 hommes, 87.000 chevaux et 8.400 pièces ou voitures à proximité de la frontière française ¹. En dix-neuf jours, 900 trains vont transporter dans leur aire de concentration 462.000 soldats allemands². Les Allemands disposent de neuf lignes de concentration ³ :

Six lignes au Nord :

- A. Berlin – Hanovre – Cologne – Bingerbrück – Neunkirchen.
- B. Leipzig/Harburg – Kreiensen – Mosbach (près de Biebrich).
- C. Berlin – Halle – Cassel – Francfort – Manheim – Hombourg.
- D. Leipzig/Dresde – Bebra – Fulda – Kastel.
- E. Posen – Goerlitz – Leipzig – Vurtzbourg – Mayence – Landau.
- F. Munster – Dusseldorf – Cologne – Call (Eifel).

Trois lignes au Sud :

- 1. Augsbourg – Ulm – Bruchsal.
- 2. Noerdlingen – Crailsheim – Meckesheim.
- 3. Wurtzbourg – Mosbach – Heidelberg⁴.

De son côté, la France possède un réseau assez dense pour l'époque dans lequel elle place beaucoup d'espoir en cas de guerre. Cependant, le maillage français est loin d'être complet :

« ...le réseau ferré de la France est loin de se prêter autant qu'on le suppose généralement, à une prompt concentration. Assurément, les diverses lignes semblent

¹ JOESTEN (J.), *Histoire et organisation militaire...*, p. 40.

² BREMM (Klaus-Jürgen), *Van der Chaussee...*, p. 220.

³ Voir carte en annexe (extraite de JOESTEN (J.),...p.41)

⁴ JOESTEN (J.), *Histoire et organisation militaire...*, p. 40 ; Section historique du Grand Etat-major prussien..., Première Partie, 1^{ère} livraison : *les événements de juillet*, p. 84

faciliter une première agglomération sur la Moselle et autour de Strasbourg ; mais l'embranchement Verdun-Metz n'étant pas achevé, les divers groupes du réseau finissent cependant par se réduire à 4 lignes qui viennent aboutir sur la frontière, à Thionville et à Metz, ou à Nancy et à Strasbourg. La section Mézières – Thionville n'a qu'une voie. Par contre, la ligne Vesoul – Nancy pouvait être alternativement employée aussi bien pour le transport vers la Lorraine que vers l'Alsace. Mais ce serait une erreur de supposer qu'il est possible d'employer les chemins de fer pour concentrer une armée avec ordre et précision, si tout n'a d'abord été préparé très complètement et avec le plus grand soin¹. »

L'Etat-major français ne s'est pas préoccupé non plus du manque de coordination des compagnies avec l'élément militaire à l'opposé de la centralisation allemande². Conformément aux orientations très vagues du plan français³, les lieux principaux de concentration sont les gares de Metz et de Strasbourg. Les troupes pouvaient atteindre ces deux gares par trois itinéraires : « 1° La ligne de Paris à Strasbourg avec l'embranchement de Frouard à Metz ; 2° La ligne de Paris à Mulhouse, Colmar et Strasbourg ; 3° La ligne de Paris à Soissons, Reims, Charleville et Thionville »⁴. Il s'agit de constituer une armée défensive à Metz et une armée offensive en Alsace. Dans son historique de la guerre de 1870, Moltke explique que la France n'a pas mis en œuvre ses objectifs stratégiques à cause de son réseau ferré :

« Pour que ce plan eût pu être mis à exécution, il eût fallu concentrer en Alsace le gros des forces françaises. Mais le réseau des voies ferrées, tel qu'il existait, ne permit d'amener à Strasbourg que 100.000 hommes ; 150.000 hommes durent être débarqués à Metz, d'où ils devaient gagner l'Alsace. 50.000 hommes réunis au camp de Châlons étaient destinés à servir de réserve. (...) Dès lors il n'y avait que deux corps d'armée en Alsace, cinq se trouvaient sur la Moselle (...). Les troupes avaient quitté leurs garnisons sans attendre l'arrivée des réservistes et sans que leur armement fût complet. Dans l'intervalle, tous les dépôts s'étaient remplis d'hommes rappelés sous les drapeaux ; toutes les gares étaient encombrées, les voies ferrées se trouvaient, en partie, déjà obstruées. L'envoi des réservistes était sans cesse retardé, car souvent les dépôts ignoraient le point où se trouvaient, pour le moment, les régiments auxquels il

¹ Section Historique du Grand Etat-major prussien..., Première partie, 1^{ère} livraison : *les événements du mois de juillet*, p. 28.

² Selon l'ingénieur des ponts et chaussées Jacquemin, il manque essentiellement à l'organisation française deux grands principes : « 1° L'unité dans le commandement pour tout ce qui concerne l'emploi des chemins de fer à un titre quelconque, transport des hommes et des choses ; 2° L'association de l'élément militaire et de l'élément technique, association permanente et se poursuivant à tous les degrés, de façon qu'avant de donner un ordre on soit sûr d'abord qu'il est possible de mettre cet ordre à exécution, en second lieu, qu'il n'en résultera pas de conséquences fâcheuses pour des transports déjà prescrits et d'autres à prescrire ». JACQUMIN (F.) (ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'exploitation des chemins de fer de l'Est et professeur à l'école des Ponts-et-Chaussées), *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871. Leçons faites en 1872 à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées*, Paris, Librairie Hachette, 1872, p. 345-346.

³ Voir ci-dessus notre partie consacrée aux plans allemand et français.

⁴ JACQUMIN (F.), *Les chemins de fer pendant la guerre...*, p. 113.

leur fallait expédier les hommes. Quand finalement ceux-ci rejoignaient leurs corps, on constatait qu'ils arrivaient sans avoir touché les effets d'équipement les plus indispensables¹. »

Ce désordre indescriptible entraîne des conséquences incalculables. Des masses de plusieurs milliers de soldats isolés se constituent dans les gares, vivant des buffets improvisés pour la troupe et n'hésitant pas, comme à Reims, à piller des wagons de marchandises. L'encombrement de nombreuses gares françaises reste gravé dans les mémoires de tout un chacun, de même que les scènes d'ivresse des soldats emmenés dans les estaminets locaux par la foule des curieux massés sur les quais de gare². L'extrême dénuement dans lequel se sont retrouvées certaines unités françaises s'explique par la confusion entretenue entre concentration et marche en avant ; on a voulu réaliser les deux opérations à la fois alors « qu'il eût beaucoup mieux valu former les régiments d'une manière complète, loin du théâtre de la guerre, et ne les lancer en avant qu'après les avoir pourvus de tout ce qu'ils avaient à attendre d'hommes, de chevaux et de voitures »³.

Plusieurs exemples illustrent la promptitude avec laquelle les troupes allemandes coupent les lignes de communication de l'armée française. Ainsi, une fois enfermée dans Metz, l'armée Bazaine espère un secours en provenance du camp de Châlons. La ligne Reims, Longuyon, Thionville acquiert dès lors une grande importance. Une fois mis au courant des mouvements de l'armée de Châlons, le Grand Etat-major prussien transmet immédiatement des ordres afin de procéder à des destructions complètes sur cette ligne⁴. La même tactique se répète avec l'armée de secours du général Vinoy débarquée à Mézières à proximité de Sedan. Les deux villes sont reliées par un chemin de fer que les Prussiens menacent promptement. Le 31 août, à huit heures du matin, l'émissaire du général Vinoy, le capitaine de Sesmaisons emprunte encore ce chemin de fer pour parvenir dans la place assaillie. Déjà une avant-garde prussienne avait placé des pièces en batterie sur un mamelon situé entre Frenois et Donchery. Cette batterie ouvre le feu sur le train à environ dix-huit cent mètres. Une fois sa mission terminée, le capitaine de Sesmaisons quitte la place de Sedan vers une heure. Il renonce à emprunter le

¹ MOLTKE (Helmuth von), *La guerre de 1870 ...*, p. 4-6.

² JACQUMIN (F.), *Les chemins de fer...*, p. 114-124 ; ERNOUF (Baron), *Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne*, Paris, Librairie générale, 1874, p. 14-17.

³ JACQUMIN (F.), *Les chemins de fer...*, p. 118.

⁴ Lettre du Quartier général (Commercy) au Prince Royal de saxe, le 24 août 1870, 7h du matin, in MOLTKE, *CM*, III, doc. n° 199, p. 310 ; Lettre du Quartier général (Commercy) au commandant en chef de l'armée de Metz (Doncourt), le 24 août 1870, 7h du matin, in MOLTKE, *CM*, doc. n° 200, p. 311

chemin de fer et gagne Mézières à cheval¹. Le général Vinoy, persuadé qu'il ne pourrait plus rien faire pour sauver l'armée de Châlons, décide le soir du 1^{er} septembre de procéder à une retraite savante vers Paris. Cette retraite est déjà largement compliquée par la menace que font peser les Uhlans sur les lignes qui avaient permis à Vinoy d'aboutir à Mézières². C'est pourquoi Vinoy décide de revenir à Paris par la route et de n'utiliser le chemin de fer que comme appui logistique. Dans sa retraite, il cherche cependant à sauver une partie du matériel français stationné en gare de Mézières, soit en l'évacuant vers Laon à la suite de l'armée, soit en le dirigeant sur la Belgique³. L'historien militaire Van Creveld note cependant avec raison qu'il ne faut pas exagérer l'efficacité ferroviaire allemande. En effet, entre la mobilisation allemande et le bombardement de Paris, les chemins de fer n'ont pas joué un rôle fondamental dans la campagne, en partie à cause des interruptions françaises, en partie à cause de la difficulté de la logistique allemande à maintenir les têtes de lignes à une distance raisonnable des troupes en marche ; les têtes de ligne allemandes ne dépasseront pas Nancy ! Les Français ont certes négligé les destructions d'ouvrages d'art au col de Saverne sur la ligne de Paris-Strasbourg mais ils ont néanmoins détruit durablement le tunnel de Nanteuil près de La Ferté-sous-Jouarre. Seule la capitulation de Mézières le 2 janvier 1871 permet aux Allemands d'établir une ligne directe vers Paris. C'est à partir de ce moment qu'ils peuvent amener l'artillerie lourde et entamer le 5 janvier 1871 le bombardement de Paris. Le plus étonnant, note Van Creveld, est que cette carence n'ait aucunement affecté la marche des opérations allemandes et n'ait guère causé à Moltke beaucoup de soucis. Les troupes ont encore l'habitude, à cette époque, de subsister en réquisitionnant des vivres dans les régions traversées⁴.

¹ VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870...*, p. 32-39.

² « Pour faciliter la marche du 13^e corps, l'administration avait ouvert la nouvelle ligne achevée, mais non encore livrée à l'exploitation, et qui conduit de Vervins à Hirson. Elle avait l'avantage de diminuer d'une façon très sensible la longueur et la durée du trajet. En effet, il y a trois voies pour atteindre Mézières : la plus directe passe par Soissons, Reims et Rethel et ne compte que 248 kilomètres d'étendue. Malheureusement, elle avait été coupée par l'ennemi près de Poix, entre Rethel et Mézières. La deuxième, qui est celle que suivait le 13^e corps, compte de Paris à Vervins, en passant par Soissons et Laon 179 kilomètres ; de Vervins à Hirson 36 kilomètres ; d'Hirson à Mézières 56 kilomètres, c'est-à-dire 271 kilomètres. Elle est plus longue de 23 kilomètres, mais elle offrait plus de sécurité que la précédente. Enfin, dans le cas où elle n'aurait pu servir, il aurait fallu diriger les troupes par Creil, Tergnier et Aulnoye (216 kilomètres) ; d'Aulnoye à Hirson (41 kilomètres) ; d'Hirson à Mézières (56 kilomètres) soit 313 kilomètres. L'ouverture de la nouvelle voie évitait donc aux troupes un détour de 42 kilomètres. » VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870...*, p. 20-21. Le transport du 13^e corps du général Vinoy connaît déjà des difficultés à l'aller : « Nous avons mis six heures pour franchir les cinquante-six kilomètres qui séparent Hirson de Charleville, c'est-à-dire que nous n'avons pas parcouru tout-à-fait dix kilomètres à l'heure. Dans la gare de Charleville, l'encombrement était extrême, indescriptible ; il se traduisait surtout par un vacarme dont rien ne peut donner l'idée ». *Idem*, p. 28.

³ VINOY (Joseph) (général), *Campagne de 1870...*, p. 61.

⁴ VAN CREVELD (Martin), *Supplying War...*, p. 95-98 ; BREMM (Klaus-Jürgen), *Van der Chaussee...*, p. 222 ; FOURNIER (Pierre), *Les relations entre fortifications et chemins de fer*, in *Revue d'Histoire des Chemins de fer*, n° 15, automne 1996, *Actes de la Journée Armées et chemins de fer en France 1830-1919* (Vincennes, octobre

On ne déplore du côté belge aucune tentative d'immixtion ferroviaire sur le plan militaire, les débouchés ferroviaires comme celui de Givet ou d'Arlon étant par ailleurs surveillés par des détachements du Génie. En revanche, nombreux furent les convois de transport des blessés à destination de la Belgique après les sanglants combats de Sedan¹. En effet, malgré l'efficacité de son organisation, le réseau ferroviaire prussien est insuffisamment développé pour une utilisation aussi intensive et souffre régulièrement d'engorgements, principalement après les combats autour de Metz et de Sedan². Au lendemain des batailles sanglantes des 16 août (Rezonville – Vionville – Mars-la-Tour) et 18 août (Gravelotte – Saint-Privat) à proximité de Metz, Bismarck met en avant des principes humanitaires et des risques d'épidémies pour chercher à obtenir du gouvernement belge le passage des blessés par les lignes luxembourgeoises conduisant à Aix-la-Chapelle. Le ministre de la Confédération d'Allemagne du Nord à Bruxelles Balan fait sa demande le lundi 21 août. La Belgique n'est pas d'emblée opposée mais conditionne son acceptation à celle de la France et du Grand-Duché de Luxembourg ; la ligne la plus rapide qui conduit à Aix-la-Chapelle en provenance de Metz traverse le Grand-Duché de part en part avant de longer la frontière belgo-prussienne par Gouvy, Stavelot, Spa et Pepinster où elle se relie à la ligne de la Vesdre. L'Allemagne obtient rapidement l'assentiment grand-ducal dans la journée³. En revanche, la réponse française se fait attendre. En l'absence de réaction, et dans la mesure où des vies sont en jeu, le Gouvernement belge décide d'accorder le droit de passage le 22 août. Le même jour, le ministre de la Guerre envoie un télégramme aux commandants des brigades de gendarmerie d'Houffalize et Vielsalm et aux commandants des brigades de Verviers et Spa. Il s'agit de laisser le libre parcours aux blessés prussiens qui désirent se rendre à Aix-la-Chapelle par le

1995), p. 57. VON WIDDERN (Georg Cardinal) (colonel), *La petite guerre et le service des étapes*, Paris, Lavauzelle, s.d.

¹ VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit. Leopold II en de ambulance van Ciergnon (1870)*, in *Revue belge d'histoire militaire*, XIX, 1971, p. 227-251. Voir infra.

² « L'évacuation des malades et des blessés atteignit des proportions énormes et nécessita des efforts prodigieux. A la fin de la campagne, il y avait en circulation 36 trains sanitaires qui, en 210 voyages environ, rapatrièrent 40.000 hommes. Ce ne fut pas une mince besogne non plus que d'embarquer 384.000 prisonniers de guerre, à destination de l'Allemagne ; leur prompt évacuation, après la bataille de Sedan et la reddition de Metz, eut à surmonter de sérieux obstacles. Dans l'accomplissement de ces différentes tâches, il fallut transporter des masses de troupes sur des lignes ne permettant qu'un trafic lent et modéré, conduit avec prudence et, le plus souvent encore, nécessairement irrégulier. Presque toujours, l'embarquement et le débarquement avaient lieu dans des gares qui n'étaient nullement outillées pour des mouvements de cette importance et ne disposaient d'aucun abri pour les marchandises dont la livraison au destinataire ne pouvait se faire aussitôt après l'arrivée ». JOESTEN (Joseph), *Histoire et organisation militaire...*, p. 54.

³ Perponcher, ministre à La Haye de la Confédération de l'Allemagne du Nord avait sollicité et obtenu du Gouvernement grand-ducal l'autorisation de laisser les blessés prussiens traverser le Grand-Duché. GARSOU (J.), *Le Grand-Duché de Luxembourg entre la Belgique, la France et la Prusse (1867-1871)*, Luxembourg, 1937, p. 34.

chemin de fer Guillaume-Luxembourg¹. Paris réagit le 23 août. Le Quai d'Orsay proteste avec véhémence car il voit dans ce passage une rupture de la neutralité belgo-luxembourgeoise. En effet, soulignent les autorités françaises, le transport des blessés prussiens par la Belgique permettrait d'accélérer l'arrivée de troupes prussiennes fraîches sur le théâtre des opérations². Les protestations françaises obligent la Belgique à retirer son accord. Le 25 août, Guillaume demande à Renard de prévenir les troupes à la frontière que l'autorisation du 22 août est annulée³. Le 27 août, Guillaume informe à nouveau Renard qu'il vient « de donner des ordres pour que les commandants des brigades de Gendarmerie stationnées sur les frontières françaises et prussiennes mais particulièrement celles qui sont établies sur nos frontières depuis Vielsalm jusqu'à Beauraing, interdisent d'une manière absolue l'entrée du pays aux militaires blessés appartenant aux armées belligérantes »⁴.

Suite à ce revirement, Berlin répond avec amertume que, si jusqu'à présent il avait traité avec la même équité les blessés français et prussiens, les services médicaux allemands feraient désormais passer leurs propres blessés avant les blessés « ennemis »⁵. Une lettre d'un informateur anonyme envoyée depuis le Luxembourg au ministre des Affaires étrangères français explique la réticence française :

« Les Prussiens ont coupé les voies ferrées en plusieurs endroits, non seulement entre Metz et Thionville, mais encore entre cette dernière ville et Montmédy (ligne des Ardennes), de sorte que toute communication est interrompue entre Metz et le Nord de la France, ainsi qu'avec les lignes Guillaume-Luxembourg. Leur intention, à ce que me dit une personne arrivée ce soir du camp ennemi, serait d'user de la permission qu'ils ont sollicitée de transporter leurs blessés en Belgique et dans le Grand-Duché de Luxembourg pour se servir des lignes de Sarrebruck, Neunkirchen, Bingerbruck et des lignes au-delà pour le transport des troupes fraîches, pendant qu'ils enverraient par la ligne de Sarrebruck (sic), Trèves, Luxembourg, Munster, Aix et Cologne, leurs trains de malades et de blessés, lesquels, par leur grand nombre, entravent considérablement l'envoi en avant des troupes d'invasion. Dans ces conditions, le transport des blessés par les territoires luxembourgeois et belge, en favorisant l'envoi des troupes, du

¹ Ministère de la Guerre, 22 août, copie des télégrammes envoyés, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 125 : Circulation en Belgique. L'inventaire signale des rapports qui s'échelonnent du 9 septembre 1870 au 2 mars 1871 mais le dossier contient à la fin plusieurs télégrammes et rapports antérieurs.

² Les mêmes arguments sont utilisés à l'encontre du gouvernement grand-ducal. Dans une dépêche du 24 août à Servais, Baudin fait remarquer « qu'un coup d'œil sur la carte suffit pour reconnaître que, dans une pareille combinaison, l'humanité aurait beaucoup moins de part que la stratégie ». GARSOU (J.), *Le Grand-Duché de Luxembourg...*, p. 34.

³ Guillaume à Renard, Bruxelles, le 25 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 93.

⁴ Guillaume (Bruxelles) à Renard (Bruxelles), le 27 août 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 125 : Circulation en Belgique.

⁵ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 27 août 1870, NA-UK, FO 10/307.

matériel et des subsistances sur nos frontières, ne serait évidemment pas d'accord avec les lois de la neutralité¹. »

Bismarck insiste en dénonçant le caractère inhumain de la décision belge, ce qui ne manque pas de tendre les relations entre la Belgique et la Prusse, jusque là plutôt cordiales². Mais la Belgique s'en tient à une neutralité stricte : ainsi les blessés ne peuvent traverser la Belgique mais seront recueillis et soignés en nombre égal. Une fois remis sur pieds, ils seront considérés comme prisonniers de guerre et seront retenus en Belgique jusqu'à ce qu'un accord soit convenu à leur sujet entre les belligérants³.

Le 1^{er} septembre 1870, le quartier général à Bruxelles croit encore pouvoir gérer l'afflux de blessés qui se présentent à la frontière. Le chef de l'EMGA Renard est en contact constant avec le directeur général des chemins de fer auquel il transmet tous ses desiderata. Alors qu'il lui demandait quelques heures auparavant de se préparer à convoier une partie de la garnison d'Anvers vers Namur, le chef de l'EMGA demande désormais qu'un convoi spécial soit établi pour conduire les blessés français à Beverloo et les blessés prussiens à Bruges⁴. Mais devant l'afflux des réfugiés se présentant à la frontière, la gestion des blessés devient soudainement chaotique. Sans en préciser le nombre, Renard demande le lendemain à la direction des chemins de fer de prévoir un plus grand nombre de convois pour transporter les blessés français au cœur du pays⁵. Le surlendemain, Renard estime entre 8.000 et 10.000 hommes les soldats français et prussiens à interner. Il conseille dès lors au directeur général de se mettre en contact avec Chazal à Bure pour gérer au mieux la composition des trains⁶. Le dossier est également pris en charge par le ministre des Travaux publics qui fait écho des instructions de Renard auprès du directeur général des chemins de fer⁷.

¹ Lettre de X...(Luxembourg), au ministre des Affaires étrangères (Paris), le 23 août 1870, in France, Armée, Service Historique, *La guerre de 1870-71...*, III, p. 486.

² Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 31 août 1870, NA-UK, FO 10/307.

³ BANNING (Emile), *Les origines et les phases...*, p. 251-252 ; THOMAS (Daniel H.), *The Guarantee...*, p. 308.

⁴ Renard (Bruxelles) à Directeur général des chemins de fer, le 1^{er} septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99, EMGA, correspondance générale.

⁵ Renard (Bruxelles) au Directeur général des chemins de fer, le 2 septembre, Fonds 1870-1871, dossier n° 99.

⁶ Renard (Bruxelles) au Directeur général des chemins de fer, le 3 septembre, Fonds 1870-1871, dossier n° 99.

⁷ « A la demande de la dite autorité, j'ai l'honneur de vous prier, Mr le directeur, de prendre les mesures nécessaires pour effectuer immédiatement des transports, et de détacher un de vos fonctionnaires au Quartier Général du Général Chazal, à Bure, pour s'entendre avec lui sur l'ordre des trains. Un fonctionnaire de l'Etat sera également détaché à Namur pour se concerter avec votre délégué et j'invite la Société Générale d'Exploitation, le Grand Central et la Compagnie exploitant les chemins de fer de l'Etat Néerlandais à envoyer également un délégué à Namur. (...) Je prescris des mesures pour envoyer par la ligne de l'Etat et par la ligne du Luxembourg, à Namur d'où ils seront dirigés sur les points à désigner, le plus grand nombre possible de trains de voitures vides ». Ministre des Travaux publics à Directeur général des chemins de fer, Bruxelles, s.d., copie

Devant la masse énorme de blessés et prisonniers, le personnel des ambulances allemandes a passé outre les scrupules belges. De nombreux blessés sont acheminés vers la Belgique. Le premier septembre, l'administrateur de la Sûreté Publique réclame au ministre des Travaux Publics que des instructions précises soit données aux chefs des stations de chemins de fer à la frontière « pour faire exercer une surveillance particulière à cet égard, de concert avec la gendarmerie ». L'administrateur sollicite du ministère de la Guerre sa collaboration pour interroger le personnel étranger qui pénètre sur le territoire¹. Le ministre de la Guerre est surpris car le rôle de l'armée d'observation doit se borner selon lui à désarmer les militaires étrangers. Guillaume demande des instructions au ministère des Affaires étrangères². Le Gouvernement belge mis devant le fait accompli accepte désormais sans trop s'émouvoir le transit du personnel des ambulances « du moment que l'identité de toute personne qui déclarerait en faire partie n'est point douteuse »³. D'Anethan précise également qu'il serait préférable que « tout ce qui vient de la frontière » échoie aux autorités militaires⁴. Le Gouvernement français, sonné par le désastre de Sedan, n'est plus en état de protester dans la mesure où de nombreux blessés français sont désormais soignés en Belgique⁵. Ainsi, le 3 septembre 1870, 400 blessés allemands arrivent à Bouillon où ils séjournent une nuit. Ils sont logés en partie à la citadelle, en partie dans la caserne attenante à l'infirmerie. Les autorités civiles et militaires distribuent de la nourriture aux blessés. De la paille est mise à disposition pour leur couchage. Concernant les soins apportés aux blessés, les médecins de la garnison s'ajoutent aux médecins allemands qui les accompagnent pour assurer les premiers soins indispensables. Dès le lendemain, ils sont conduits en gare de Libramont où les attend un train spécial. Cette procédure se répétera au fur et à mesure des arrivages de nouveaux blessés. Il semble que Bouillon ait accueilli au début davantage de blessés allemands tandis que des

conservée à en-tête du ministère des Travaux publics, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 133 : Internement des soldats français : premiers ordres – 1^{er} au 5 septembre 1870.

¹ Administrateur de la Sûreté publique à ministre de la Guerre, Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

² Guillaume à d'Anethan, Bruxelles, le 1^{er} septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

³ D'Anethan à Guillaume, Bruxelles, le 2 septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

⁴ *Ibidem*.

⁵ THOMAS (D.H.), *The Guarantee...*, p. 306-307. La France obtiendra du reste par la suite le transport de ses propres blessés de Maubeuge à Valenciennes par Quiévrain. BANNING (Emile), *Les origines et les phases...*, p. 251-252.

centaines de blessés français affluaient dès le 1^{er} septembre plus particulièrement à Paliseul, Libin, Recogne, Florenville, Tintigny, Neufchâteau, Beauraing....¹

Les souvenirs du lieutenant-colonel retraité John Morrisson, outre des anecdotes pittoresques sur les bons repas des officiers français en Belgique, apportent des détails intéressants sur la manière dont les « échappés de Sedan » ont été accueillis en Belgique dans la journée du 1^{er} septembre, sur la façon dont ils ont été soignés et nourris avant d'être conduits vers Anvers ou Beverloo pour être internés. Tout indique que les Belges n'étaient pas du tout préparés à accueillir et surtout à devoir soigner et ravitailler cette foule de soldats. Les problèmes logistiques étaient nombreux et tout se fait dans l'improvisation la plus complète².

Sur le plan politique, un traitement inégalitaire des blessés français et allemands aurait eu des conséquences diplomatiques aussi funestes que celles qui auraient découlé d'une mauvaise garde de l'armée belge aux frontières du pays. Dans la mesure où le conflit franco-prussien n'est pas encore achevé, dans la perspective de futures tractations de paix dont le territoire belge pourrait être l'objet, Bruxelles ne peut pas se permettre de laisser ternir la respectabilité de sa neutralité auprès des Puissances. Il faut souligner ici la proximité chronologique entre les différents événements. En effet, à peine les demandes allemandes de transit des blessés ont-elles été refusées diplomatiquement fin août par la Belgique que les combats meurtriers de Sedan obligent subitement le cabinet de Bruxelles à prendre ses responsabilités. Léopold II est particulièrement alarmé par les risques diplomatiques encourus par le pays ; le Souverain

¹ L'héroïque général de cavalerie Jean-Auguste Margueritte succombera à Beauraing le 6 septembre des suites de ses blessures. Une balle avait traversé sa mâchoire lors d'une charge de cavalerie désespérée sur le plateau d'Illy. MERCHIE (Docteur), *Guerre de 1870-1871...*, p. 84.

² « Les nombreux blessés attirèrent d'abord notre attention ; leurs blessures, pour la plupart négligées, étaient horribles à voir, et répandaient une odeur infecte de pourriture, il était urgent de leur faire donner des soins immédiats. N'ayant pas de médecin à Gros-Fays, nous envoyâmes chercher celui du bataillon à Vivy, lequel, avec deux médecins français qui venaient d'arriver, s'occupèrent activement de nos blessés ; nous pouvions dès lors prendre nos mesures pour assurer la nourriture de tous ces gens. (...) La maraude commençait alors dans le village et aux environs, des plaintes nous arrivaient de toutes parts. Des animaux de basse-cour étaient impitoyablement mis à la broche, on s'emparait de toutes choses sans se soucier des droits du propriétaire : il fallait d'urgence mettre fin à cette situation. Le capitaine envoya des patrouilles dans toutes les directions, et plusieurs arrestations furent opérées, seulement, nous ne savions que faire de ces gens. Des personnes venues d'Alle, nous ayant appris que certains fermiers s'étaient emparés des bœufs qui avaient été amenés à la suite des troupes françaises, le capitaine résolut d'aller reprendre ces bêtes dont nous avions besoin pour nourrir notre monde. Toujours infatigable, notre commandant se remit en route, accompagné d'un bouvier et d'un énorme chien. L'un après l'autre, il reprit bœufs et vaches, il alla lui-même les chercher dans les étables où on leur avait donné une si généreuse hospitalité, et le troupeau fut ramené à Gros-Fays. Là, les bêtes furent abattues et dépecées, et la viande, toute chaude encore, fut distribuée à nos nombreux affamés. On vit alors partout flamber de grands feux de bivouac, qui envoyèrent vers le ciel leurs longs panaches de fumée ». MORRISSON (John), *La Vie Militaire, Mes Souvenirs, 1859-1902*, Bruxelles, Imprimerie militaire L. Sermon, 1910, p. 23-27.

belge va par conséquent s'investir pleinement dans la gestion des blessés¹. Dès le 3 septembre 1870, le quartier général à Bruxelles demande au Baron Goffinet, commandant supérieur de la place de Namur, de lui fournir « à mesure que les détachements de prisonniers français et prussiens passeront par Namur, leur nombre et autant que possible les noms des officiers »². Il faut éviter l'anarchie et Bruxelles entend bien centraliser les informations. Qui plus est, les craintes du Roi ont été attisées par une lettre alarmiste de son ministre de la Guerre sur le traitement prétendument chaotique des blessés dans la ville de Bouillon. Guillaume informé de l'afflux d'un grand nombre de réfugiés dans la petite ville de garnison, logés indistinctement dans la citadelle ou chez l'habitant sans aucune coordination, s'empresse de rejeter la faute de cette gestion chaotique des blessés sur « l'organisation vicieuse du command (sic) de l'armée et de l'espèce d'indépendance que s'attribuent certains personnages »³. Comme le note Hautecler, l'empressement belge à s'occuper des blessés a donc aussi pour origine un conflit personnel entre Guillaume et Chazal. « Le ministre semble se considérer comme le seul chef de l'armée et il préconise la suppression des échelons de commandement s'interposant entre lui-même et les grandes unités, c'est-à-dire : l'Etat-major général et les commandements de l'armée »⁴.

En réalité, la situation est relativement sous contrôle dès les premiers jours, grâce notamment au dévouement des médecins militaires belges qui prennent immédiatement en charge les blessés sans qu'il ait été besoin d'une quelconque autorisation des autorités supérieures ou du ministre⁵. Le témoignage quelque peu romancé d'un soldat comme Morrisson donne certes l'impression d'une glorieuse anarchie, mais une anarchie sous contrôle grâce aux trésors d'improvisation des brigades belges obligées de parer au plus pressé. Quoiqu'il en soit, il s'agit par la suite de centraliser au mieux l'activité des diverses ambulances créées spontanément au lendemain de Sedan afin justement d'éviter « l'espèce d'indépendance que s'attribuent certains personnages ». C'est à ce titre que le docteur Merchié, inspecteur général du service de santé de l'armée, est envoyé sur place. Il constate rapidement que la situation est sous contrôle à Bouillon où le médecin de bataillon de 1^{ère} classe Hermant a d'ailleurs singulièrement surestimé la tâche à accomplir, ce qui avait contribué à jeter l'alarme en haut

¹ VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 237.

² Renard (Bruxelles) à Goffinet (Namur), le 3 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 99.

³ Guillaume à Léopold II, le 7 septembre 1870, lettre citée in HAUTECLER (G.), *La mission à Bouillon de M. Merchié, Inspecteur Général du Service de Santé, 8-13 septembre 1870*, in *Carnet de la Fourragère*, 11^e série, 3, 1954, p. 221-223.

⁴ HAUTECLER (G.), *La mission à Bouillon de M. Merchié...*, p. 223.

⁵ MERCHIE (Docteur), *Guerre de 1870-1871...*, p. 87.

lieu. De même, les diverses sociétés philanthropiques à l'origine des « ambulances de Sedan » se sont coordonnées entre elles et immédiatement mises en contact avec les médecins militaires, de sorte que lorsque Merchié arrive sur place le 8 septembre, il constate que tous les cadavres ont été ensevelis et que tous les blessés ont été accueillis¹. En l'absence de véritable mission à Bouillon, Merchié décide de se rendre à Sedan où il prend contact avec les autorités françaises et allemandes. Là-bas, il constate que si les Allemands ont promptement évacué leurs propres blessés, les autorités militaires françaises prisonnières, chargées de la gestion de leurs propres services de santé au lendemain de la bataille, sont encore encombrées par l'abondance des blessés dans toute la région. Le 10 septembre, à Sedan et dans les ambulances extérieures, il reste un nombre de plus de 5000 blessés que menacent la dysenterie et la fièvre typhoïde. Le nouveau commandant prussien de la place conquise, le colonel de Heuduch, ne s'oppose pas à une évacuation en Belgique des blessés graves qui exigent un traitement de plusieurs mois. Il faut en revanche éviter que les plus valides n'échappent à la surveillance de l'armée allemande. De son côté, l'administration française prisonnière accepte avec soulagement les propositions d'aide belge. Il est convenu que les ambulances belges soient dirigées par Bouillon au moyen de voitures d'ambulance sur la station de Libramont où un train les attendra chaque jour pour les conduire à destination².

La famille royale désire contribuer personnellement à cet effort humanitaire. En raison de la proximité de leurs propriétés ardennaises avec le champ de bataille, le Comte de Flandres et Léopold II accueillent respectivement les blessés dans leurs châteaux des Amerois et de Ciergnon³. Le comportement de Léopold II, s'il est certainement guidé par des considérations humanitaires, est aussi guidé par des considérations politiques rigoureuses. Ainsi, par souci de neutralité, et pour dissiper les rumeurs de francophilie de la Belgique, il ordonne de particulièrement bien traiter les premiers blessés prussiens qui arrivent à Ciergnon. Le Souverain pousse le respect strict de la neutralité jusqu'à exiger que les lits des Prussiens restent inoccupés s'ils ne se remplissent pas autant que ceux des Français⁴. Les blessés Prussiens soignés en Belgique sont forcément moins nombreux⁵ puisque contrairement à la majorité des soldats français, ce ne sont pas des prisonniers de guerre. Ils sont pris en charge

¹ Merchié (Bouillon) à Guillaume (Bruxelles), le 8 septembre 1870, lettre reproduite dans MERCHIE (Docteur), *Guerre de 1870-1871...*, p. 95-98.

² Merchié (Bouillon) à Guillaume (Bruxelles), le 10 septembre 1870, lettre reproduite dans MERCHIE (Docteur), *Guerre de 1870-1871...*, p. 110-113.

³ VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 230.

⁴ VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 240.

⁵ Emile Banning note que les ambulances belges ont soigné 1.800 Français et seulement 150 Allemands. BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 253.

par leur propre personnel sanitaire et préfèrent, dès qu'ils le peuvent, ne pas s'attarder en Belgique mais rejoindre le plus rapidement possible leur famille en Allemagne. Ceci est encore facilité par la présence de voitures allemandes qui conduisent les blessés jusqu'à Libramont où des trains spéciaux sont affectés transitant ensuite par Liège avant de se diriger vers Aix-la-Chapelle par Verviers¹. Cette situation ne manque pas d'inquiéter les autorités militaires belges qui craignent une réaction hostile de la part des Français. Chaque nouvelle annonçant qu'un blessé allemand « consent » à être soigné en Belgique est accueillie avec une satisfaction non dissimulée :

« Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que plusieurs blessés allemands ont consenti à rester en Belgique, six d'entre eux ont été envoyés à Bruxelles hier matin ; 2 officiers et 19 soldats sont en traitement au château des Ardennes². »

La volonté de Bruxelles de conserver un ratio équitable entre Français et Allemands rend sceptique le sous-officier en charge du triage à Libramont, qui a bien compris le fond du problème :

« Hier, Mr Anspach a télégraphié au chef de Station de Libramont, de ne plus lui envoyer de soldats français, les 300 lits disponibles étant réservés aux blessés allemands Je crois que cette dépêche ne devait pas être adressée ici ; c'est à Bouillon et à Sedan que cet ordre devrait être donné car il nous est matériellement impossible de garder des blessés à Libramont. D'un autre côté, je doute beaucoup qu'on trouvera 300 Allemands qui se feront traiter en Belgique, malgré tous nos efforts, nous n'en avons recueilli qu'une cinquantaine et ce peu d'empressement s'explique : ces malheureux savent qu'avant deux jours ils seront en Allemagne et qu'il leur sera permis de retourner dans leur famille³. »

En effet, contrairement aux Français capturés à Sedan et « détenus » en Belgique selon le droit de la guerre, les soldats prussiens sont libres de partir. L'on comprend par conséquent qu'ils privilégient la rentrée au pays. La position diplomatique belge vis-à-vis de la France est délicate car le Gouvernement ne peut autoriser le départ des nombreux prisonniers français

¹ HAUTECLER (G.), *La mission à Bouillon de M. Merchié...*, p. 225-226. En définitive, vingt-quatre Allemands seront soignés à Ciergnon contre cinquante Français. Même s'ils sont traités de façon équitable, leur statut diffère : « Les Français qui n'ont pas de permission spéciale des Prussiens de se faire traiter dans leur pays restent des prisonniers des Allemands dont le dépôt a été confié à la charité belge. Après leur rétablissement, nous les internerons à Beverloo. (...) Les Allemands sont libres ; comme ils ont un long trajet à faire on devrait leur donner 2 pièces d'or de 20 francs, quelques bons vêtements et payer leur passage jusqu'à Verviers ». Léopold II (Bruxelles) au Baron Prisse (Ciergnon), le 25 septembre 1870, lettre reproduite dans VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 248.

² Lieutenant de Groo (Libramont) à Chazal, le 17 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 205 : transport des blessés.

³ Lieutenant de Groo (Libramont) à Chazal, le 19 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 205.

après leur guérison. Les autorités allemandes n'autorisent leur retour en France qu'à titre d'échange, à l'exception des blessés à vie ou des blessés dont la durée de convalescence excédera vraisemblablement la durée de la guerre¹. Toutes ces précautions de Bruxelles pour ne pas froisser ses deux grands voisins n'empêchent pas les journaux étrangers de formuler des reproches acerbes sur l'attitude des autorités gouvernementales belges ou de la population du petit royaume. Au cours des mois qui suivent, certains journaux français trépignent d'impatience envers la Belgique qui sert, selon leur terminologie, de geôlier inflexible à l'Allemagne et garde prisonnière des troupes qui seraient bien utiles à la défense de Paris. De leur côté, les journaux allemands ne sont pas en reste. Ils n'ont pas oublié l'affront du 23 août et accusent la population belge majoritairement francophile de maltraiter les blessés allemands².

Pris entre le marteau et l'enclume, Léopold II et ses ministres ont trouvé dans l'Angleterre leur premier confident et conseiller. Chaque question délicate est soumise à l'avis du grand frère anglais³, le plus souvent embarrassé par ce chaperonnage quelque peu forcé de la Belgique. Dans un entretien avec Lumley, Léopold II n'hésite pas à déclarer à l'ambassadeur anglais que l'utilisation du réseau ferroviaire belge par la Prusse pourrait s'avérer dangereuse à l'avenir, y compris sur le plan militaire. Il ne faudrait pas que cette utilisation quasi forcée des chemins de fer belges crée un cas de jurisprudence qui réduirait la souveraineté de la Belgique sur ses voies de communications :

« En se référant au ton de la presse allemande et au comportement du ministre prussien à Bruxelles, l'on est amené à suspecter que les intentions de la Prusse à l'égard de la Belgique soient ambiguës et la question arrive de savoir si après avoir usé des chemins de fer belges comme cela a été fait pour les blessés prussiens, la Prusse ne pourrait pas

¹ BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 252-253.

² VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 237-238 ; BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 253 et p. 255-256 ; DU BOIS (Albert), *La Belgique pendant la guerre franco-allemande (1870-1871)*, in *Revue de Belgique*, XXIV, 1892, 2e s., VI, p. 374-377. Ces accusations sont fondées essentiellement sur des faits qui sont malheureux. Au lendemain de Sedan, deux officiers français ayant des liens de parenté à Bouillon sont logés immédiatement chez l'habitant, ce qui n'a pas lieu de plaire à des officiers prussiens logés à la caserne. Rentrés en Allemagne, leur témoignage contribue à enclencher une campagne de presse anti-belge. Cependant certains incidents se sont réellement produits. D'après un rapport du ministre belge à Berlin, des blessés bavarois, dont un soldat amputé, auraient été maltraités par un groupe d'individus lors de leur arrivée à Bouillon le 11 septembre. On leur aurait arraché leur couverture en les qualifiant publiquement de voleurs. Chazal récuse ces accusations en affirmant que les comportements anti-allemands sont le fait des émigrants français « qui se laissent parfois aller à des sentiments faciles à comprendre ». Quoi qu'il en soit, ces petits incidents sont pris très au sérieux. Ils suscitent plusieurs échanges diplomatiques entre Berlin et Bruxelles. Chazal, quartier général à Bruxelles, à ministre de la Guerre, Bruxelles, le 19 septembre 1870. Nothomb (Berlin) à d'Anethan (Bruxelles), le 20 septembre 1870, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 132 : Internés français.

³ Par exemple le passage de Napoléon III en Belgique après la capitulation de Sedan. Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 2 septembre 1870, NA-UK, FO 10/307.

demander d'en faire usage pour quelque objectif plus compromettant induisant une violation de la neutralité »¹.

Léopold II n'hésite pas à déclarer qu'en cas de réclamations outrancières de la part de la Prusse, la Belgique répondra par les armes. De façon peu délicate, il demande si l'Angleterre soutiendrait militairement la Belgique en pareil cas de figure². L'historien Thomas juge la demande royale très peu diplomatique et s'interroge sur ce manque de finesse étrange de la part d'un souverain rompu généralement au dialogue avec Londres³. Il nous semble en l'occurrence que les appréhensions de Léopold II sur l'issue prochaine de la guerre expliquent cette maladresse. Le Souverain belge cherche déjà à sonder le *Foreign Office* sur son degré de loyauté à l'égard de la Belgique. Le 31 août, une question similaire avait été posée à Lumley dans le cas où l'armée française serait jetée par l'armée allemande en Belgique. L'Angleterre réagirait-elle militairement en considérant cette incursion comme une violation de la neutralité ?⁴

Fidèle à sa politique, Granville se borne à chaque fois à rassurer la Belgique de la loyauté anglaise tout en veillant bien à ne jamais promettre d'intervention militaire⁵. A nouveau, comme lors de l'affaire du Luxembourg, cette attitude prudente n'est pas du goût de la reine Victoria qui préférerait une attitude plus franche de la part de son Gouvernement vis-à-vis de son cousin belge. La Reine regrette que la ferme assurance donnée - « l'Angleterre exécutera ses engagements »- est fort affaiblie par le refus de répondre à la question de Léopold II⁶. L'utilité d'une garantie franche de l'Angleterre est défendue par le colonel Henry Frederick Ponsonby qui deviendra le secrétaire privé de la reine Victoria le 8 août 1870⁷. Mais Lord Granville défend bec et ongle sa position face à Windsor. Il faut selon lui décourager les Belges de revenir constamment à la charge auprès des garants en prévision de cas hypothétiques. Au surplus c'est le Roi et non le Gouvernement belge qui a adressé cette question⁸. Le Souverain belge est sans doute au courant de ces tergiversations entre la Cour

¹ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 22 septembre 1870, NA-UK, FO 10/308. Ce document important est également édité dans DEMOULIN (R.), *Documents inédits sur la crise internationale de 1870*, in *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, 1957, CXXII, p. 195-197.

² *Ibidem*.

³ THOMAS (Daniel H.), *The Guarantee...*, p. 307.

⁴ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 31 août 1870, NA-UK, FO 10/307.

⁵ Granville (Londres) à Lumley (Bruxelles), le 23 septembre 1870, in DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 197-198.

⁶ Ponsonby, secrétaire privé de la Reine Victoria à Granville, le 26 septembre 1870, in DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 203-204.

⁷ Ponsonby à Victoria, le 24 juillet 1870, in DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 150

⁸ Granville à Ponsonby, le 28 septembre 1870, in DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 205-207.

britannique et son Gouvernement, de sorte qu'il cherche peut-être aussi par ses demandes impromptues à gagner à sa cause les indécis.

Le contexte est difficile pour les petits Etats neutres. Un peu après la défaite de Sedan, au moment où la Prusse est pratiquement assurée de remporter la victoire, les annexionnistes favorables à l'Allemagne dans le Grand-Duché, font circuler des rumeurs de cession à la Prusse¹. Le 13 septembre 1870, une lettre du ministre de Belgique à Londres Beaulieu informe le chef de Cabinet du Roi Jules Devaux des prétentions prussiennes à l'égard du Grand-Duché de Luxembourg. Cette lettre impressionne vivement le Roi². La lettre en retour de Jules Devaux indique bien que les inquiétudes du Palais sont entièrement tournées vers le traité de paix à venir et ses conséquences territoriales pour la Belgique. Le chef de Cabinet du Roi exprime dans cette correspondance toute la pensée stratégique du Souverain et demande à Beaulieu de transmettre les sentiments royaux à Lord Granville. Les arguments développés par Léopold II mettent en garde l'Angleterre contre la politique mosane de la Prusse, dont on ne mesure pas toutes les ambitions. Léopold II rappelle aussi l'intérêt de la forteresse de Luxembourg à reconstruire comme l'importance stratégique du réseau ferroviaire grand-ducal :

« On ne peut avoir oublié encore, qu'en 1867, la Prusse a montré de ce côté des appétits qui ne s'arrêtaient pas au Luxembourg. Si l'on ouvre une petite porte, est-on bien sûr de ne pas voir renaître des velléités concernant la Meuse, Maestricht et le Helder. Il y a là tout un horizon d'interminables complications. Au point de vue anglo-belge, il y en a de plus grandes encore. L'Angleterre qui a garanti la Belgique et qui fait si loyalement honneur à ses engagements doit désirer que la Belgique se fortifie plutôt que de s'affaiblir, que les dangers pour sa neutralité diminuent au lieu de s'accroître, or la possession du Luxembourg pour la Prusse serait pour la Belgique une cause d'affaiblissement et de dangers continuels. La forteresse de Luxembourg réédifiée au profit d'une grande puissance militaire (et il est impossible qu'elle ne le soit pas) serait une menace permanente pour la Belgique. La garantie de la Belgique par l'Angleterre deviendrait cent fois plus laborieuse qu'elle ne l'est aujourd'hui. Rien que la question des chemins de fer serait une cause de difficultés incessantes, on se rappelle l'incident Franco-Belge de l'an dernier, nous aurions le même incident avec la Prusse. Supposer la Prusse en possession du chemin de fer du Luxembourg, par Spa et Pepinster, à chaque mouvement de troupes, notre territoire sera violé, pour leur passage. Nous aurions des difficultés du même genre pour les questions industrielles etc. etc. ³ »

¹ GARSOU (J.), *Le Grand-Duché de Luxembourg...*, p. 39.

² VANDEWOUDE (E.), *In het raam van de neutraliteit...*, p. 237.

³ Lettre de Jules Devaux (Palais Royal) à Beaulieu (Londres), le 14 septembre 1870, in DEMOULIN (R.), *Documents inédits...*, p. 192.

Les inquiétudes royales concernant le réseau ferroviaire luxembourgeois ne sont guère apaisées par la suite des événements. Alors que Bazaine est toujours réfugié derrière les remparts de Metz, Thionville est ravitaillé fin septembre via la *Compagnie de l'Est* au personnel majoritairement français. Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1870, des ingénieurs et des ouvriers font entrer, en provenance de Luxembourg, un train composé de soixante à quatre-vingts wagons chargés de vivres dans la forteresse française de Thionville encerclée par l'armée allemande. L'opération a été préparée à l'avance puisque la garnison de Thionville a effectué une sortie quelques jours auparavant pour nettoyer la région avant le passage du train. Cette violation manifeste de la neutralité du Grand-Duché, préparée à l'insu du Gouvernement grand-ducal par le ministre de France à Bruxelles et le vice-consul de Cussy à Luxembourg, provoque la colère de Bismarck. Dans une note du 3 décembre 1870, Bismarck remet en question l'obligation pour la Prusse de respecter désormais la neutralité grand-ducale. Le chancelier accuse également le vice-consul français de nourrir et réarmer des soldats français pour les renvoyer en France¹. Le ministre d'Angleterre à Bruxelles Lumley estime que cette décision est excessive de la part de Bismarck. Néanmoins, elle a jeté un grand trouble en Belgique pour diverses raisons. Les soldats français réarmés par le vice-consul de Cussy ne peuvent rejoindre leur garnison qu'en passant par la Belgique ; selon Lumley ces soldats traverseraient même anonymement le territoire belge « in plain clothes »². Lumley soupçonne en outre le ministre de France à Bruxelles d'agir de la même façon en fournissant argent et passeports aux officiers et soldats français qui ont recours à lui. Lumley fait enfin remarquer que le convoi qui a servi à ravitailler Thionville a d'abord traversé le territoire belge³. Toutes ces raisons ne justifieraient-elles pas une remise en question de la part de la Prusse des traités garantissant la Belgique, s'interroge l'ambassadeur anglais ?⁴

Cependant la neutralité belge, sous surveillance anglaise, a davantage de prix aux yeux de Bismarck que son homologue luxembourgeoise. Même si les évasions d'internés français en Belgique sont relativement nombreuses⁵, elles ne suscitent qu'une seule fois l'émoi de

¹ CALMES (C.), *Le Luxembourg dans la guerre de 1870*, in *Hemecht, Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, XXII, 1970, 2, p. 156-162.

² Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 12 décembre 1870, NA-UK, FO 10/310. Un grand nombre de soldats français traversent la Belgique en bourgeois, principalement après la capitulation de Metz (27 octobre 1870) : « ...du 2 novembre 1870 au 12 février 1871, il est passé par Namur se rendant à Lille 5.438 individus en bourgeois qu'on suppose être en partie des militaires évadés des mains des Allemands, en partie des conscrits de la levée en masse ». ANNET (P.), *L'internement des soldats français...*, p. 338

³ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 12 décembre 1870, NA-UK, FO 10/310.

⁴ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 12 décembre 1870, NA-UK, FO 10/310.

⁵ Les autorités belges étaient assez désarmées face au problème des évasions. Afin d'y remédier, elles dispersèrent les internés français de Beverloo dans d'autres forteresses du pays. Néanmoins les évasions

Bismarck. Suite à des articles parus dans des journaux polonais qui font état du laxisme belge, Bismarck s'enquiert de la chose auprès de son ministre à Bruxelles¹. Il demande à ce dernier de vérifier si les Belges laissent sciemment s'échapper les Français internés, comme l'affirment les feuilles polonaises². Les protestations bismarckiennes sont par conséquent relativement douces si on les compare avec la note du 3 décembre. Souvenons-nous que l'Angleterre s'était empressée, au lendemain du traité de 1867, de spécifier que la garantie luxembourgeoise était collective et ne pouvait engager l'Angleterre que si un consensus collectif s'établissait entre les garants, ce qui en réduisait singulièrement la portée³.

Toujours est-il qu'en raison des manquements luxembourgeois, Bismarck exige le transfert de l'exploitation du réseau Guillaume-Luxembourg dans les mains d'intérêts allemands⁴. L'Alsace et la Lorraine intégrées à l'Allemagne, le ministre d'Angleterre qui s'intéresse de près aux négociations, note dès le 21 janvier 1871 que selon toute vraisemblance, l'exploitation du réseau luxembourgeois, jadis aux mains de la Compagnie de l'Est, sera transférée au Gouvernement prussien ou à une compagnie allemande. Ceci s'explique aisément par l'implantation du réseau ferroviaire de l'Est français :

« C'est une règle au sein du Gouvernement prussien de ne pas permettre à une quelconque ligne ferroviaire sur le territoire Prussien de tomber aux mains d'intérêts étrangers. C'est pourquoi nous pouvons présumer qu'en raison de la nouvelle frontière que l'Allemagne a acquise en Alsace et en Lorraine, les chemins de fer sur ce territoire n'appartiendront plus longtemps à la compagnie française de l'Est et, dans la mesure où cette compagnie sera privée de ses moyens de communication avec les lignes luxembourgeoises, un arrangement sera probablement conclu par lequel les lignes du

continuent sans que les autorités puissent y porter remède : « En tout 704 s'évadèrent de Beverloo ; 164 s'évadèrent de Liège ; 129 s'évadèrent d'Anvers, 57 s'évadèrent de Diest ; 12 s'évadèrent de Gand et 1 s'évada d'Alost. Ajoutons-y 31 soldats qui furent repris, plus 16 autres qui rentrèrent volontairement. Le nombre total s'éleva à 1.114 environ ». ANNET (P.), *Les internés français...*, p. 342-343.

¹ Bismarck (Berlin) à Balan (Bruxelles), le 24 septembre 1870, MAEB, Guerre de 1870-1871, questions spéciales, VII, microfilm P. 1648.

² La Belgique proteste vigoureusement contre ces accusations. En réalité, ces évasions ne sont pas le fruit d'une politique laxiste de la Belgique très soucieuse de prouver sa neutralité ; dans certaines forteresses où ils ont été dispersés pour rendre leur évasion plus difficile, des contacts privilégiés s'établissent entre les soldats français et leurs geôliers, ainsi qu'avec la population civile qui habite à proximité des camps militaires. Il est manifeste que beaucoup d'évadés ont bénéficié de ces sympathies pour concrétiser leur évasion. ANNET (P.), *L'internement des soldats français en Belgique pendant la guerre franco-allemande (1870-1871)*, mémoire de licence en Histoire (inédit), UCL, 1988, p. 109-114.

³ GARSOU (J.), *Le Grand-Duché de Luxembourg...*, p. 1-25 ; CALMES (C.), *L'Affaire du Luxembourg...*, p. 553-555.

⁴ REINERT (Paul), *Die Eisenbahnkatastrophe im Jahre 1870*, in *Hémecht, Zeitschrift für Luxemburger Geschichte*, XXXII, 1980, 3, p. 5-23 ; BARTHEL (Charles), *Le réseau de ceinture, Histoire des débuts de la compagnie des chemins de fer Prince-Henri (1864-1890)*, mémoire de maîtrise en Histoire, Strasbourg, 1983, p. 46-51. L'exposé détaillé des tractations entre les autorités luxembourgeoises et allemandes est dans CALMES (C.), *Le Luxembourg dans la guerre de 1870*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1970, p. 461-610.

Grand-Duché devraient être cédées par la Compagnie de l'Est au Gouvernement prussien ou à une compagnie allemande¹. »

Le 14 décembre 1870, anticipant déjà ces conséquences ferroviaires de la défaite française, l'*Echo du Parlement*, réputé pour diffuser la pensée officieuse du Gouvernement belge, félicite le gouvernement libéral d'avoir interdit l'année précédente la vente du *Grand-Luxembourg* à une compagnie française. Si le Gouvernement belge n'avait imposé son veto aux prétentions françaises, « Dieu seul sait où en serait aujourd'hui l'indépendance belge »². L'auteur de l'article ajoute qu'il encourage vivement le Gouvernement actuel à se montrer tout aussi intransigeant dans les futures négociations qui s'annoncent³.

Quoi qu'il en soit des ambitions prussiennes, la Belgique prend garde désormais de respecter les traités en matière de contrebande de guerre. En effet, selon Banning, si le strict respect du droit international n'oblige pas d'interdire la vente d'armes et de munitions, néanmoins le Gouvernement a estimé qu'il était plus prudent de prohiber l'exportation et le transit de certaines marchandises pouvant influencer l'issue du conflit. Un arrêté royal du 5 août 1870 suivi d'une loi publiée au moniteur le 7 septembre 1870, concrétisent les décisions gouvernementales⁴. La loi du 7 septembre 1870 est prolongée le 23 décembre 1870 jusqu'au 30 juin 1871. Cette prolongation fait d'ailleurs l'objet d'un débat au Parlement. Le député Demeur aimerait que la Belgique soit mise à égalité avec les autres puissances au point de vue du commerce des armes afin de ne pas porter préjudice à l'armurerie liégeoise. En effet, alors que la Belgique s'interdit le commerce des armes, l'Angleterre continuerait à en vendre aux deux belligérants⁵. La différence s'explique, selon le ministre des Affaires étrangères d'Anethan, d'un point de vue géographique :

« L'Angleterre se trouve dans une position tout à fait différente ; elle est un Etat insulaire ; les belligérants peuvent eux-mêmes faire en quelque sorte la police, relativement à l'exportation des armes que l'Angleterre peut envoyer en Prusse ou en France. Mais cette police est impossible pour les belligérants à l'égard des exportations de Belgique, qui est un pays limitrophe des deux puissances en guerre ; nous pourrions, en effet, du territoire belge, expédier des armes vers l'un des belligérants, sans que l'autre belligérant soit en mesure de l'empêcher⁶. »

¹ Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 21 janvier 1871, NA-UK, FO 10/317.

² Lumley (Bruxelles) à Granville (Londres), le 16 décembre 1871, NA-UK, FO 10/310.

³ *Ibidem*. Il n'est pas impossible que cet article ait été dicté au ministère des Affaires étrangères belges afin d'avertir officieusement la Prusse que la Belgique ne transigerait pas avec ses droits ferroviaires.

⁴ BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 253-254.

⁵ *Annales Parlementaires*, Chambre des Représentants, séance du 23 décembre 1870, p. 366-367.

⁶ *Ibidem*.

Nous noterons au passage que la « police » évoquée par le baron d'Anethan supposerait l'envoi de navires de guerre dans la Manche pour faire obstacle aux navires de commerce britanniques. L'argument du ministre n'est donc guère concluant. Une autre partie de la réponse du ministre belge indique bien que l'incident luxembourgeois a pesé de tout son poids dans la politique commerciale belge :

« Nous avons devant nos yeux l'exemple du Luxembourg, de cette amie, qui s'est séparée de nous avec tant de regrets et que nous, de notre côté, nous avons lâchée si fort à contrecœur. La Prusse a fait voir les griefs qu'elle a contre le Grand-Duché. Je n'ai pas à examiner ici si ses récriminations sont fondées. Je constate seulement que la Prusse prétend ne devoir plus observer une neutralité que la partie intéressée a oublié de respecter. Il en résulte que le Luxembourg se trouve présentement, je ne dirai pas sous le coup d'une annexion, mais dans tous les cas dans une situation extrêmement précaire pour sa future indépendance. (...) quelles que soient les destinées du Luxembourg, il importe que nous ne perdions pas son exemple de vue et que nous en fassions notre profit dans l'intérêt de notre sécurité¹. »

Si les belligérants ont conservé, pour les autres produits, la faculté de s'approvisionner en Belgique, le gouvernement fait encore une exception en interdisant l'exportation de produits destinés à ravitailler des villes assiégées. Le tout est de ne pas influencer par son commerce l'issue de la bataille². Il est manifeste que l'exemple luxembourgeois est à l'origine de pareilles restrictions. Or, durant la suite de la campagne, plusieurs situations similaires à l'affaire de Thionville sont susceptibles de se présenter. Début janvier 1871, les places françaises de Longwy et de Givet, très proches des frontières belges, sont sur le point d'être investies par les armées allemandes. Le département des Affaires étrangères indique au ministère de la Guerre les règles à respecter : « Si les lois de la neutralité ne défendent pas aux Neutres d'approvisionner également les deux Belligérants, il est fait une exception à cette règle générale pour les places assiégées que le Droit des gens assimile aux ports bloqués »³. Il est demandé aux troupes belges présentes à la frontière à proximité des places de faire respecter ce règlement. Les mesures à prendre concernent tout spécialement les voies de chemins de fer belges qui aboutissent à ces places. C'est pourquoi quatre fonctionnaires supérieurs des douanes sont chargés « de se rendre aux stations les plus rapprochées de Longwy et de Givet pour y arrêter les trains contenant des denrées alimentaires, du

¹ *Ibidem.*

² BANNING (E.), *Les origines et les phases...*, p. 254.

³ Ministère des Affaires étrangères, direction A, à ministre de la Guerre, Bruxelles, le 6 janvier 1871, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 129 : questions diverses.

combustible etc. qui pourraient être dirigés sur ces places, après leur investissement ». A nouveau le ministre de la Guerre est invité à prêter le concours des autorités militaires à ces fonctionnaires¹. Un peu plus tard, le siège probable de la ville de Lille, dont les usines d'armement ravitaillent l'armée du Nord du général Faidherbe, suscite l'attention des autorités belges. La proximité de la place forte enfoncée comme un coin dans la frontière belge et ses nombreuses liaisons ferroviaires sont encore plus préoccupantes. En effet, la place forte est reliée par quatre itinéraires avec le territoire belge en provenance d'Ypres, Menin, Courtrai et Tournai². Le ministre des Travaux publics ordonne le 25 janvier, avec le concours des deux brigades d'infanterie de la 1^{ère} division de ligne stationnées à la frontière, d'intercepter le moindre convoi de denrées alimentaires ou de combustibles si cette ville venait à être assiégée³. Cette décision est approuvée par le ministre de la Guerre⁴.

¹ Ministère des Affaires étrangères, direction A, à ministre de la Guerre, Bruxelles, 11 et 12 janvier 1871, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 129 : questions diverses.

² Voir le tableau récapitulatif des liaisons transfrontalières franco-belges.

³ Quartier général de Courtrai à ministre de la Guerre (Bruxelles), le 25 janvier 1871, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 116.

⁴ Ministre de la Guerre (Bruxelles) au Général commandant la 1^{ère} division de Ligne (Courtrai), le 30 janvier 1871, MRA, Fonds 1870-1871, dossier n° 116.